



First Session
Thirty-eighth Parliament, 2004-05

SENATE OF CANADA

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

Banking, Trade and Commerce

Chair:

The Honourable JERAHMIEL S. GRAFSTEIN

Wednesday, April 20, 2005
Thursday, April 21, 2005

Issue No. 11

Second meeting on:

Domestic and international financial system

and

Tenth meeting on:

Consumer issues arising in
the financial services sector

INCLUDING:

THE NINTH REPORT OF THE COMMITTEE

(Application for budget authorization for the fiscal year
ending March 31, 2006: Study on consumer issues
arising in the financial services sector)

THE TENTH REPORT OF THE COMMITTEE

(Application for budget authorization for the
fiscal year ending March 31, 2006:

Study on demographics)

THE ELEVENTH REPORT OF THE COMMITTEE

(Application for budget authorization for the fiscal year
ending March 31, 2006: Study on the present state
of the domestic and international financial system)

THE TWELFTH REPORT OF THE COMMITTEE

(Application for budget authorization
for the fiscal year ending March 31, 2006:
Study on interprovincial barriers to trade)

THE THIRTEENTH REPORT OF THE COMMITTEE

(Application for budget authorization for the fiscal year ending
March 31, 2006: Study on productivity)

WITNESSES:

(See back cover)

Première session de la
trente-huitième législature, 2004-2005

SÉNAT DU CANADA

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent des*

Banques et du commerce

Président :

L'honorable JERAHMIEL S. GRAFSTEIN

Le mercredi 20 avril 2005
Le jeudi 21 avril 2005

Fascicule n° 11

Deuxième réunion concernant :

Le régime financier canadien et international

et

Dixième réunion concernant :

Les questions concernant les consommateurs
dans le secteur des services financiers

Y COMPRIS :

LE NEUVIÈME RAPPORT DU COMITÉ

(Demande d'autorisation de budget pour l'exercice financier se
terminant le 31 mars 2006 : Étude sur les questions concernant
les consommateurs dans le secteur des services financiers)

LE DIXIÈME RAPPORT DU COMITÉ

(Demande d'autorisation de budget pour
l'exercice financier se terminant le 31 mars 2006 :
Étude sur les changements démographiques)

LE ONZIÈME RAPPORT DU COMITÉ

(Demande d'autorisation de budget pour l'exercice financier se
terminant le 31 mars 2006 : Étude sur la situation actuelle
du régime financier canadien et international)

LE DOUZIÈME RAPPORT DU COMITÉ

(Demande d'autorisation de budget pour
l'exercice financier se terminant le 31 mars 2006 :
Étude sur les obstacles au commerce interprovincial)

LE TREIZIÈME RAPPORT DU COMITÉ

(Demande d'autorisation de budget pour l'exercice financier se
terminant le 31 mars 2006 : Étude sur la productivité)

TÉMOINS :

(Voir à l'endos)

THE STANDING SENATE COMMITTEE
ON BANKING, TRADE AND COMMERCE

The Honourable Jerahmiel S. Grafstein, *Chair*
The Honourable W. David Angus, *Deputy Chair*
and

The Honourable Senators:

* Austin, P.C. (or Rompkey, P.C.) Biron Fitzpatrick Harb Hervieux-Payette, P.C. Kelleher, P.C.	* Kinsella (or Stratton) Massicotte Meighen Moore Plamondon Tkachuk
--	---

*Ex officio members

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 85(4), membership of the committee was amended as follows:

The name of the Honourable Senator Oliver substituted for that of the Honourable Senator Kelleher, P.C. (*April 18, 2005*).

The name of the Honourable Senator Gustafson substituted for that of the Honourable Senator Meighen (*April 18, 2005*).

The name of the Honourable Senator St. Germain, P.C. substituted for that of the Honourable Senator Tkachuk (*April 18, 2005*).

The name of the Honourable Senator Chaput substituted for that of the Honourable Senator Fitzpatrick (*April 20, 2005*).

The name of the Honourable Senator Eggleton, P.C. substituted for that of the Honourable Senator Hervieux-Payette, P.C. (*April 20, 2005*).

The name of the Honourable Senator Kelleher, P.C. substituted for that of the Honourable Senator Oliver (*April 20, 2005*).

The name of the Honourable Senator Meighen substituted for that of the Honourable Senator Gustafson (*April 20, 2005*).

The name of the Honourable Senator Tkachuk substituted for that of the Honourable Senator St. Germain, P.C. (*April 20, 2005*).

The name of the Honourable Senator Fitzpatrick substituted for that of the Honourable Senator Chaput (*April 21, 2005*).

The name of the Honourable Senator Hervieux-Payette, P.C. substituted for that of the Honourable Senator Eggleton, P.C. (*April 21, 2005*).

LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT
DES BANQUES ET DU COMMERCE

Président : L'honorable Jerahmiel S. Grafstein
Vice-président : L'honorable W. David Angus
et

Les honorables sénateurs :

* Austin, C.P. (ou Rompkey, C.P.) Biron Fitzpatrick Harb Hervieux-Payette, C.P. Kelleher, C.P.	* Kinsella (ou Stratton) Massicotte Meighen Moore Plamondon Tkachuk
--	---

*Membres d'office

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 85(4) du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

Le nom de l'honorable sénateur Oliver est substitué à celui de l'honorable sénateur Kelleher, C.P. (*le 18 avril 2005*).

Le nom de l'honorable sénateur Gustafson est substitué à celui de l'honorable sénateur Meighen (*le 18 avril 2005*).

Le nom de l'honorable sénateur St. Germain, C.P. est substitué à celui de l'honorable sénateur Tkachuk (*le 18 avril 2005*).

Le nom de l'honorable sénateur Chaput est substitué à celui de l'honorable sénateur Fitzpatrick (*le 20 avril 2005*).

Le nom de l'honorable sénateur Eggleton, C.P. est substitué à celui de l'honorable sénateur Hervieux-Payette, C.P. (*le 20 avril 2005*).

Le nom de l'honorable sénateur Kelleher, C.P. est substitué à celui de l'honorable sénateur Oliver (*le 20 avril 2005*).

Le nom de l'honorable sénateur Meighen est substitué à celui de l'honorable sénateur Gustafson (*le 20 avril 2005*).

Le nom de l'honorable sénateur Tkachuk est substitué à celui de l'honorable sénateur St. Germain, C.P. (*le 20 avril 2005*).

Le nom de l'honorable sénateur Fitzpatrick est substitué à celui de l'honorable sénateur Chaput (*le 21 avril 2005*).

Le nom de l'honorable sénateur Hervieux-Payette, C.P. est substitué à celui de l'honorable sénateur Eggleton, C.P. (*le 21 avril 2005*).

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Wednesday, April 20, 2005
(23)

[English]

The Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce met this day, at 4:10 p.m., in room 9, Victoria Building, the Chair, the Honourable Jerahmiel S. Grafstein, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Angus, Biron, Chaput, Eggleton, P.C., Grafstein, Gustafson, Harb, Massicotte, Moore, Oliver, Plamondon and St. Germain, P.C. (12).

Other senators present: The Honourable Senators McCoy and Nancy Ruth (2).

In attendance: June Dewetering, Acting Principal, and Jean Dupuis, Analyst, Library of Parliament.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the Order of Reference adopted by the Senate on Wednesday, October 20, 2004, the committee continued its consideration of the present state of the domestic and international financial system. (*See Issue No. 2, November 24, 2004, for the full text of the Order of Reference.*)

WITNESSES:

Bank of Canada:

David Dodge, Governor;

Paul Jenkins, Senior Deputy Governor.

The Chair made an opening statement.

Mr. Dodge made a statement and, with Mr. Jenkins, answered questions.

At 6:15 p.m., the committee adjourned to the call of the Chair.

ATTEST:

OTTAWA, Thursday, April 21, 2005
(24)

[English]

The Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce met this day, at 10:55 a.m., in room 9, Victoria Building, the Chair, the Honourable Jerahmiel S. Grafstein, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Angus, Grafstein, Harb, Hervieux-Payette, P.C., Massicotte, Meighen, Moore, Plamondon and Tkachuk (9).

In attendance: June Dewetering, Acting Principal, and Jean Dupuis, Analyst, Library of Parliament.

Also present: The official reporters of the Senate.

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le mercredi 20 avril 2005
(23)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce se réunit aujourd'hui, à 16 h 10, dans la salle 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Jerahmiel S. Grafstein (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Angus, Biron, Chaput, Eggleton, C.P., Grafstein, Gustafson, Harb, Massicotte, Moore, Oliver, Plamondon et St. Germain, C.P. (12).

Autres sénateurs présents : Les honorables sénateurs McCoy et Nancy Ruth (2).

Également présents : June Dewetering, directrice intérimaire, et Jean Dupuis, analyste, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mercredi 20 octobre 2004, le comité poursuit son examen de l'état actuel du régime financier canadien et international. (*Le texte complet de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 2 des délibérations du comité du 24 novembre 2004.*)

TÉMOINS :

Banque du Canada :

David Dodge, gouverneur;

Paul Jenkins, premier sous-gouverneur.

Le président fait une déclaration.

M. Dodge fait une déclaration puis, aidé de M. Jenkins, répond aux questions.

À 18 h 15, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le jeudi 21 avril 2005
(24)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce se réunit aujourd'hui, à 10 h 55, dans la salle 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Jerahmiel S. Grafstein (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Angus, Grafstein, Harb, Hervieux-Payette, C.P., Massicotte, Meighen, Moore, Plamondon et Tkachuk (9).

Sont présents : June Dewetering, directrice intérimaire, et Jean Dupuis, analyste, Bibliothèque du Parlement.

Également présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Pursuant to the Order of Reference adopted by the Senate on Tuesday, November 16, 2004, the committee continued its consideration of consumer issues arising in the financial services sector. (See Issue No. 1, November 18, 2004, for the full text of the Order of Reference.)

WITNESSES:

Canadian Bankers Association:

Raymond J. Protti, President and Chief Executive Officer;
Terry Campbell, Vice-President, Policy;
Caroline Hubberstey, Director, Public and Community Affairs.

Insurance Bureau of Canada:

Stanley I. Griffin, President and Chief Executive Officer;
Mark Yakabuski, Vice-President, Federal Affairs and Ontario.

Insurance Brokers Association of Canada:

Ken Orr, Chair of the Board;
Francesca Iacurto, Director of Public Affairs.

The Chair made an opening statement.

Mr. Protti made a statement and, with Mr. Campbell and Ms. Hubberstey, answered questions.

At 12:20 p.m., the committee suspended.

At 12:23 p.m., the committee resumed.

Mr. Griffin, Mr. Yakabuski, Ms. Iacurto and Mr. Orr made statements and answered questions.

At 1:25 p.m., the committee adjourned to the call of the Chair.

ATTEST:

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le mardi 16 novembre 2004, le comité poursuit l'examen des questions concernant les consommateurs dans le secteur des services financiers. (Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure dans le fascicule n° 1 des délibérations du comité du 18 novembre 2004.)

TÉMOINS :

Association des banquiers canadiens :

Raymond J. Protti, président et chef de la direction;
Terry Campbell, vice-président, Politiques;
Caroline Hubberstey, directrice, Affaires publiques et relations avec la collectivité.

Bureau d'assurance du Canada :

Stanley I. Griffin, président et chef de la direction;
Mark Yakabuski, vice-président, Affaires fédérales et Ontario.

Association des courtiers d'assurances du Canada :

Ken Orr, président du conseil;
Francesca Iacurto, directrice des Affaires publiques.

Le président fait une déclaration.

M. Protti fait une déclaration et, avec M. Campbell et Mme Hubberstey, répond aux questions.

À 12 h 20, la séance est suspendue.

À 12 h 23, la séance reprend.

MM. Griffin et Yakabuski et Mmes Iacurto et Orr font des déclarations et répondent aux questions.

À 13 h 25, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

Le greffier du comité,

Gérald Lafrenière

Clerk of the Committee

REPORTS OF THE COMMITTEE

Wednesday, April 20, 2005

The Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce has the honour to present its

NINTH REPORT

Your Committee, which was authorized by the Senate on Tuesday, November 16, 2004 to examine and report on consumer issues arising in the financial services sector, respectfully requests the approval of funds for fiscal year 2005-2006.

Pursuant to Chapter 3:06, section 2(1)(c) of the *Senate Administrative Rules*, the budget submitted to the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration and the report thereon of that Committee are appended to this report.

Respectfully submitted,

RAPPORTS DU COMITÉ

Le mercredi 20 avril 2005

Le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce a l'honneur de présenter son

NEUVIÈME RAPPORT

Votre Comité, qui a été autorisé par le Sénat le mardi 16 novembre 2004 à examiner, pour en faire rapport, les questions concernant les consommateurs dans le secteur des services financiers, demande respectueusement que des fonds lui soient approuvés pour l'exercice 2005-2006.

Conformément au Chapitre 3:06, section 2(1)(c) du *Règlement administratif du Sénat*, le budget présenté au Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration, ainsi que le rapport s'y rapportant, sont annexés au présent rapport.

Respectueusement soumis,

Le président,

JERAHMIEL S. GRAFSTEIN

Chair

**STANDING SENATE COMMITTEE ON
BANKING, TRADE AND COMMERCE**

**SPECIAL STUDY ON CONSUMER ISSUES ARISING IN
THE FINANCIAL SERVICES SECTOR**

**APPLICATION FOR BUDGET AUTHORIZATION
FOR THE FISCAL YEAR ENDING MARCH 31, 2006**

Extract from the *Journals of the Senate* of Tuesday, November 16, 2004:

The Honourable Senator Grafstein moved, seconded by the Honourable Senator Banks:

That the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce be authorized to examine and report on consumer issues arising in the financial services sector. In particular, the Committee shall be authorized to examine:

- the impact of federal legislation and initiatives designed to protect consumers within the financial services sector;
- the role, corporate governance structure and effectiveness of agencies (including supervisory/regulatory and self-regulating), ombudspersons and others who play a role with respect to consumer protection and the supervision of the financial services sector;
- consumer credit rates and reporting agencies; and
- other related issues; and

That the Committee submit its final report no later than June 30, 2005, and that the Committee retain until August 31, 2005 all powers necessary to publicize its findings.

After debate,
The question being put on the motion, it was adopted.

Le greffier du Sénat,

Paul C. Bélisle

Clerk of the Senate

**COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT
DES BANQUES ET DU COMMERCE**

**ÉTUDE SPÉCIALE SUR LES QUESTIONS CONCERNANT
LES CONSOMMATEURS DANS LE SECTEUR DES
SERVICES FINANCIERS**

**DEMANDE D'AUTORISATION DE BUDGET POUR
L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT
LE 31 MARS 2006**

Extrait des *Journaux du Sénat* du mardi 16 novembre 2004 :

L'honorable sénateur Grafstein propose, appuyé par l'honorable sénateur Banks,

Que le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce soit autorisé à examiner, pour en faire rapport, les questions concernant les consommateurs dans le secteur des services financiers, et en particulier les aspects suivants :

- l'effet des lois et des initiatives fédérales visant la protection des consommateurs dans le secteur des services financiers;
- le rôle, la structure de gouvernance et l'efficacité des organismes (notamment des organismes de surveillance/de réglementation et d'autoréglementation), des ombudsmans et des autres intervenants qui veillent à la protection des consommateurs et à la supervision dans le secteur des services financiers;
- les taux du crédit à la consommation et les agences d'évaluation du crédit; et
- tout autre aspect connexe; et

Que le Comité soumette son rapport final au Sénat au plus tard le 30 juin 2005 et qu'il conserve jusqu'au 31 août 2005 tous les pouvoirs nécessaires pour diffuser ses conclusions.

Après débat,
La motion, mise aux voix, est adoptée.

SUMMARY OF EXPENDITURES

Professional and Other Services	\$ 26,000
Transportation and Communications	0
All Other Expenditures	<u>2,000</u>
TOTAL	\$ 28,000

The above budget was approved by the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce on February 17, 2005.

The undersigned or an alternate will be in attendance on the date that this budget is considered.

Date

The Honourable Jerry Grafstein
Chair, Standing Senate Committee on
Banking, Trade and Commerce

Date

The Honourable George Furey
Chair, Standing Committee on Internal
Economy, Budgets, and Administration

SOMMAIRE DES DÉPENSES

Services professionnels et autres	26 000 \$
Transports et communications	0
Autres dépenses	<u>2 000</u>
TOTAL	28 000 \$

Le budget ci-dessus a été approuvé par le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce le 17 février 2005.

Le soussigné ou son remplaçant assistera à la séance au cours de laquelle le présent budget sera étudié.

Date

L'honorable Jerry Grafstein
Président du Comité sénatorial permanent
des banques et du commerce

Date

L'honorable George Furey
Président du Comité permanent de la région
interne, des budgets et de l'administration

FOR INFORMATION ONLY

Fiscal year	2004-2005*
Total approved	\$ 25,000
Expenditures	\$ 115

*2004-2005 expenditures are as of Feb. 14, 2005

NOTE D'INFORMATION

Année financière	2004-2005*
Budget approuvé	25 000 \$
Total des dépenses	115 \$

*les dépenses 2004-2004 jusqu'au 14 février 2005.

**STANDING SENATE COMMITTEE ON
BANKING, TRADE AND COMMERCE**

**SPECIAL STUDY ON CONSUMER ISSUES ARISING IN
THE FINANCIAL SERVICES SECTOR**

**EXPLANATION OF BUDGET ITEMS
APPLICATION FOR BUDGET AUTHORIZATION
FOR THE FISCAL YEAR ENDING MARCH 31, 2006**

PROFESSIONAL AND OTHER SERVICES

1. Expert consultants (0401) & (0435) (30 days at \$ 600 per day)	\$ 18,000	
2. Working Meals (0415) Working lunches and dinners (20 meals at \$ 400)	<u>8,000</u>	
TOTAL		\$ 26,000

TRANSPORTATION AND COMMUNICATIONS

TOTAL **\$ 0**

ALL OTHER EXPENDITURES

1. Miscellaneous expenses (0799)	\$ <u>2,000</u>	
TOTAL		\$ 2,000

The Senate administration has reviewed this budget application.

Heather Lank, Principal Clerk, Committees Directorate

Date

Hélène Lavoie, Director of Finance

Date

**COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT
DES BANQUES ET DU COMMERCE**
**ÉTUDE SPÉCIALE SUR LES QUESTIONS CONCERNANT LES CONSOMMATEURS
DANS LE SECTEUR DES SERVICES FINANCIERS**

**EXPLICATION DES ITEMS BUDGÉTAIRES
DEMANDE D'AUTORISATION DE BUDGET POUR
L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 31 MARS 2006**

SERVICES PROFESSIONNELS ET AUTRES

1. Services professionnels (0401) & (0435) (30 jours @ 600 \$/jour)	18 000 \$	
2. Repas de travail (0415) déjeuners et dîners (20 repas @ 400 \$)	<u>8 000</u>	
TOTAL		26 000 \$

TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

TOTAL		0 \$
--------------	--	-------------

AUTRES DÉPENSES

1. Divers (0799)	<u>2 000 \$</u>	
TOTAL		2 000 \$

L'administration du Sénat a examiné la présente demande d'autorisation budgétaire.

Heather Lank, greffière principale, Direction des comités

Date

Hélène Lavoie, directrice des Finances

Date

APPENDIX (B) TO THE REPORT

Thursday, April 14, 2005

The Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration has examined the budget presented to it by the Senate Standing Committee on Banking, Trade and Commerce for the proposed expenditures of the said Committee for the fiscal year ending March 31, 2006 for the purpose of its Special Study on Consumer issues arising in the financial sector, as authorized by the Senate on Tuesday, November 16, 2004. The said budget is as follows:

Professional and Other Services	\$ 26,000
Transport and Communications	0
Other Expenditures	<u>2,000</u>
Total	\$ 28,000

Respectfully submitted,

Le président,

GEORGE J. FUREY

Chair

ANNEXE (B) AU RAPPORT

Le jeudi 14 avril 2005

Le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration a examiné le budget qui lui a été présenté par le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce concernant les dépenses projetées dudit Comité pour l'exercice se terminant le 31 mars 2006 aux fins de leur Étude spéciale sur les questions concernant les consommateurs dans le secteur des services financiers, tel qu'autorisé par le Sénat le mardi 16 novembre 2004. Ledit budget se lit comme suit :

Services professionnels et autres	26 000 \$
Transports et communications	0
Autres dépenses	<u>2 000</u>
Total	28 000 \$

Respectueusement soumis,

Wednesday, April 20, 2005

The Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce has the honour to present its

TENTH REPORT

Your Committee, which was authorized by the Senate on Tuesday, November 23, 2004 to examine and report on issues dealing with the demographic change that will occur in Canada within the next two decades, respectfully requests that it be empowered to engage the services of such counsel and technical, clerical and other personnel as may be necessary, for the purpose of such study.

Pursuant to Chapter 3:06, section 2(1)(c) of the *Senate Administrative Rules*, the budget submitted to the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration and the report thereon of that Committee are appended to this report.

Respectfully submitted,

Le président,

JERAHMIEL S. GRAFSTEIN

Chair

**STANDING SENATE COMMITTEE ON
BANKING, TRADE AND COMMERCE
SPECIAL STUDY ON DEMOGRAPHICS**

**APPLICATION FOR BUDGET AUTHORIZATION
FOR THE FISCAL YEAR ENDING MARCH 31, 2006**

Extract from the *Journals of the Senate* of Tuesday, November 23, 2004:

The Honourable Senator Grafstein moved, seconded by the Honourable Senator Banks:

That the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce be authorized to examine and report on issues dealing with the demographic change that will occur in Canada within the next two decades; the implications of that change for Canada's economy, labour market and retirement income system; and federal actions that could be taken to ensure that any implications of future demographic change are, to the extent possible, properly addressed; and

That the Committee submit its final report no later than June 30, 2005.

After debate,

The question being put on the motion, it was adopted.

Le greffier du Sénat,

Paul C. Bélisle

Clerk of the Senate

Le mercredi 20 avril 2005

Le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce a l'honneur de présenter son

DIXIÈME RAPPORT

Votre Comité, qui a été autorisé par le Sénat le mardi 23 novembre 2004 à étudier, pour en faire rapport, les changements démographiques qui se produiront au Canada d'ici une vingtaine d'années, demande respectueusement que le comité soit autorisé à retenir les services de conseillers, techniciens et de tout autre personnel jugé nécessaire aux fins de ses travaux.

Conformément au Chapitre 3:06, section 2(1)(c) du *Règlement administratif du Sénat*, le budget présenté au Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration, ainsi que le rapport s'y rapportant, sont annexés au présent rapport.

Respectueusement soumis,

**COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT
DES BANQUES ET DU COMMERCE**

**ÉTUDE SPÉCIALE SUR LES CHANGEMENTS
DÉMOGRAPHIQUES**

**DEMANDE D'AUTORISATION DE BUDGET POUR
L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT
LE 31 MARS 2006**

Extrait des *Journaux du Sénat* du mardi 23 novembre 2004 :

L'honorable sénateur Grafstein propose, appuyé par l'honorable sénateur Banks,

Que le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce soit autorisé à étudier, pour en faire rapport, les changements démographiques qui se produiront au Canada d'ici une vingtaine d'années, les répercussions de ces changements sur l'économie, le marché du travail et le système de revenu de retraite, et les mesures que pourrait prendre le gouvernement fédéral pour composer avec ces changements; et

Que le Comité présente un rapport final sur ces questions au plus tard le 30 juin 2005.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

SUMMARY OF EXPENDITURES

Professional and Other Services	\$ 4,500
Transportation and Communications	0
All Other Expenditures	<u>1,500</u>
TOTAL	\$ 6,000

SOMMAIRE DES DÉPENSES

Services professionnels et autres	4 500 \$
Transports et communications	0
Autres dépenses	<u>1 500</u>
TOTAL	6 000 \$

The above budget was approved by the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce on February 17, 2005.

The undersigned or an alternate will be in attendance on the date that this budget is considered.

Le budget ci-dessus a été approuvé par le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce le 17 février 2005.

Le soussigné ou son remplaçant assistera à la séance au cours de laquelle le présent budget sera étudié.

Date

The Honourable Jerry Grafstein
Chair, Standing Senate Committee on
Banking, Trade and Commerce

Date

L'honorable Jerry Grafstein
Président du Comité sénatorial permanent
des banques et du commerce

Date

The Honourable George Furey
Chair, Standing Committee on Internal
Economy, Budgets, and Administration

Date

L'honorable George Furey
Président du Comité permanent de la régie
interne, des budgets et de l'administration

**STANDING SENATE COMMITTEE ON
BANKING, TRADE AND COMMERCE**

SPECIAL STUDY ON DEMOGRAPHICS

**EXPLANATION OF BUDGET ITEMS
APPLICATION FOR BUDGET AUTHORIZATION
FOR THE FISCAL YEAR ENDING MARCH 31, 2006**

PROFESSIONAL AND OTHER SERVICES

1. Expert consultants (0401) & (0435) (5 days at \$ 600 per day)	\$ 3,000	
2. Working Meals (0415) Working lunches and dinners (2 meals at \$ 750)	<u>1,500</u>	
TOTAL		\$ 4,500

TRANSPORTATION AND COMMUNICATIONS

TOTAL		\$ 0
--------------	--	-------------

ALL OTHER EXPENDITURES

1. Miscellaneous expenses (0799)	\$ <u>1,500</u>	
TOTAL		\$ 1,500

The Senate administration has reviewed this budget application.

Heather Lank, Principal Clerk, Committees Directorate

Date

Hélène Lavoie, Director of Finance

Date

**COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT
DES BANQUES ET DU COMMERCE**

ÉTUDE SPÉCIALE SUR LES CHANGEMENTS DÉMOGRAPHIQUES

**EXPLICATION DES ITEMS BUDGÉTAIRES
DEMANDE D'AUTORISATION DE BUDGET POUR
L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 31 MARS 2006**

SERVICES PROFESSIONNELS ET AUTRES

1. Services professionnels (0401) & (0435) (5 jours @ 600 \$/jour)	3 000 \$	
2. Repas de travail (0415) déjeuners et dîners (2 repas @ 750 \$)	<u>1 500</u>	
TOTAL		4 500 \$

TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

TOTAL **0 \$**

AUTRES DÉPENSES

1. Divers (0799)	<u>1 500 \$</u>	
TOTAL		1 500 \$

L'administration du Sénat a examiné la présente demande d'autorisation budgétaire.

Heather Lank, greffière principale, Direction des comités

Date

Hélène Lavoie, directrice des Finances

Date

APPENDIX (B) TO THE REPORT

Thursday, April 14, 2005

The Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration has examined the budget presented to it by the Senate Standing Committee on Banking, Trade and Commerce for the proposed expenditures of the said Committee for the fiscal year ending March 31, 2006 for the purpose of its Special Study on Demographics, as authorized by the Senate on Tuesday, November 23, 2004. The said budget is as follows:

Professional and Other Services	\$ 4,500
Transport and Communications	0
Other Expenditures	<u>1,500</u>
Total	\$ 6,000

Respectfully submitted,

Le président,

GEORGE J. FUREY

Chair

ANNEXE (B) AU RAPPORT

Le jeudi 14 avril 2005

Le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration a examiné le budget qui lui a été présenté par le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce concernant les dépenses projetées dudit Comité pour l'exercice se terminant le 31 mars 2006 aux fins de leur Étude spéciale sur les changements démographiques, tel qu'autorisé par le Sénat le mardi 23 novembre 2004. Ledit budget se lit comme suit:

Services professionnels et autres	4 500 \$
Transports et communications	0
Autres dépenses	<u>1 500</u>
Total	6 000 \$

Respectueusement soumis,

Wednesday, April 20, 2005

The Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce has the honour to present its

ELEVENTH REPORT

Your Committee, which was authorized by the Senate on Wednesday, October 20, 2004 to examine and report upon the present state of the domestic and international financial system, respectfully requests that it be empowered to travel outside Canada for the purpose of such study.

Pursuant to Chapter 3:06, section 2(1)(c) of the *Senate Administrative Rules*, the budget submitted to the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration and the report thereon of that Committee are appended to this report.

Respectfully submitted,

Le président,

JERAHMIEL S. GRAFSTEIN

Chair

**STANDING SENATE COMMITTEE ON
BANKING, TRADE AND COMMERCE**

**SPECIAL STUDY ON THE PRESENT STATE OF THE
DOMESTIC AND INTERNATIONAL FINANCIAL SYSTEM**

**APPLICATION FOR BUDGET AUTHORIZATION
FOR THE FISCAL YEAR ENDING MARCH 31, 2006**

Extract from the *Journals of the Senate* of Wednesday, October 20, 2004:

The Honourable Senator Grafstein moved, seconded by the Honourable Senator Corbin:

That the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce be authorized to examine and report upon the present state of the domestic and international financial system;

That the papers and evidence received and taken on the subject during the Thirty-seventh Parliament and any other relevant Parliamentary papers and evidence on the said subject be referred to the Committee; and

That the Committee submit its final report no later than December 31, 2005.

After debate,

The question being put on the motion, it was adopted.

Le greffier du Sénat,

Paul C. Bélisle

Clerk of the Senate

Le mercredi 20 avril 2005

Le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce a l'honneur de présenter son

ONZIÈME RAPPORT

Votre Comité, qui a été autorisé par le Sénat le mercredi 20 octobre 2004 à examiner, afin d'en faire rapport, la situation actuelle du régime financier canadien et international, demande respectueusement qu'il soit autorisé à voyager à l'extérieur du Canada aux fins de ses travaux.

Conformément au Chapitre 3:06, section 2(1)(c) du *Règlement administratif du Sénat*, le budget présenté au Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration, ainsi que le rapport s'y rapportant, sont annexés au présent rapport.

Respectueusement soumis,

**COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT
DES BANQUES ET DU COMMERCE**

**ÉTUDE SPÉCIALE SUR LA SITUATION ACTUELLE DU
RÉGIME FINANCIER CANADIEN ET INTERNATIONAL**

**DEMANDE D'AUTORISATION DE BUDGET POUR
L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT
LE 31 MARS 2006**

Extrait des *Journaux du Sénat* du mercredi 20 octobre 2004 :

L'honorable sénateur Grafstein propose, appuyé par l'honorable sénateur Corbin,

Que le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce soit autorisé à examiner, afin d'en faire rapport, la situation actuelle du régime financier canadien et international;

Que les documents et témoignages recueillis à ce sujet au cours de la trente-septième législature et tout autre document parlementaire et témoignage pertinent concernant ledit sujet soient renvoyés à ce Comité; et

Que le Comité soumette son rapport final au plus tard le 31 décembre 2005.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

SUMMARY OF EXPENDITURES

Professional and Other Services	\$ 26,050
Transportation and Communications	76,150
All Other Expenditures	<u>2,000</u>
TOTAL	\$ 104,200

The above budget was approved by the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce on February 17, 2005.

The undersigned or an alternate will be in attendance on the date that this budget is considered.

Date

The Honourable Jerry Grafstein
Chair, Standing Senate Committee on
Banking, Trade and Commerce

Date

The Honourable George Furey
Chair, Standing Committee on Internal
Economy, Budgets, and Administration

SOMMAIRE DES DÉPENSES

Services professionnels et autres	26 050 \$
Transports et communications	76 150
Autres dépenses	<u>2 000</u>
TOTAL	104 200 \$

Le budget ci-dessus a été approuvé par le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce le 17 février 2005.

Le soussigné ou son remplaçant assistera à la séance au cours de laquelle le présent budget sera étudié.

Date

L'honorable Jerry Grafstein
Président du Comité sénatorial permanent
des banques et du commerce

Date

L'honorable George Furey
Président du Comité permanent de la régie
interne, des budgets et de l'administration

FOR INFORMATION ONLY

Fiscal year	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005*
Total approved	\$30,000	\$277,200	\$63,000	\$36,650
Expenditures	\$0	\$131,146	\$38,333	\$97

*2004-2005 expenditures are as of Feb. 14, 2005.

NOTE D'INFORMATION

Année financière	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005*
Budget approuvé	30 000 \$	277,200 \$	63 000 \$	36 650 \$
Total des dépenses	0 \$	131,146 \$	38 333 \$	\$97

*les dépenses 2004-2005 jusqu'au 14 février 2005.

**STANDING SENATE COMMITTEE ON
BANKING, TRADE AND COMMERCE**

SPECIAL STUDY ON THE PRESENT STATE OF THE DOMESTIC AND INTERNATIONAL FINANCIAL SYSTEM

**EXPLANATION OF BUDGET ITEMS
APPLICATION FOR BUDGET AUTHORIZATION
FOR THE FISCAL YEAR ENDING MARCH 31, 2006**

PROFESSIONAL AND OTHER SERVICES

1. Expert consultants (0401) & (0435) (20 days at \$ 600 per day)	\$ 12,000	
2. Working Meals (0415) Working lunches and dinners (15 meals at \$ 400)	6,000	
3. Working Meals (0415) Working lunches and dinners (New York-Washington) (2 meals at \$ 1400)	2,800	
4. Translation and Interpretation Services (0412) (for trip to New York-Washington) (\$625 x 2 days)	1,250	
5. Hospitality (0410)	2,000	
6. Membership and Registration fees (0406)	<u>2,000</u>	
TOTAL		\$ 26,050

TRANSPORTATION AND COMMUNICATIONS

1. Travel Expenses (0201)		
A. Ottawa —New York-Washington (15 participants - 12 Senators and 3 staff)		
Air transportation:		
15 x 2,300	\$ 34,500	
Ground Transportation:		
Taxis: \$250 x 15	3,750	
Minibus rental: \$1100 x 2 days	2,200	
Train (New York to Washington): \$300 x 15	4,500	
Per diem and incidentals:		
\$100 x 15 x 3 days	4,500	
Hotel accommodations:		
2 nights at \$485/night x 15 participants	14,550	
Contingencies:	<u>3,000</u>	
		\$ 67,000
B. Work on behalf of the Committee (Participation at conferences)		
Air transportation	\$ 6,000	
Ground transportation	400	
Hotel	1,600	
Per diem	400	
Contingencies:	<u>750</u>	
		\$ 9,150
TOTAL		\$ 76,150

ALL OTHER EXPENDITURES

1. Miscellaneous expenses (0799)	\$ <u>2,000</u>	
TOTAL		\$ 2,000

The Senate administration has reviewed this budget application.

Heather Lank, Principal Clerk, Committees Directorate

Date

Hélène Lavoie, Director of Finance

Date

**COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT
DES BANQUES ET DU COMMERCE**

ÉTUDE SPÉCIALE SUR LA SITUATION ACTUELLE DU RÉGIME FINANCIER CANADIEN ET INTERNATIONAL

**EXPLICATION DES ITEMS BUDGÉTAIRES
DEMANDE D'AUTORISATION DE BUDGET POUR
L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 31 MARS 2006**

SERVICES PROFESSIONNELS ET AUTRES			
1. Services professionnels (0401) & (0435)		12 000 \$	
(20 jours @ 600 \$/jour)			
2. Repas de travail (0415)		6 000	
déjeuners et dîners (15 repas @ 400 \$)			
3. Repas de travail (0415)		2 800	
déjeuners et dîners (New York-Washington)			
(2 repas @ \$ 1 400)			
4. Services de traduction et d'interprétation (0412)		1 250	
(pour le voyage à New York-Washington) (625 \$ x 2 jours)			
5. Hospitalité (0410)		2 000	
6. Frais d'inscription (0406)		<u>2 000</u>	
TOTAL			26 050 \$
TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS			
1. Frais de déplacement (0201)			
A. Ottawa - New York - Washington (15 participants - 12 Sénateurs et 3 employés)			
Transport aérien:			
15 x 2 300 \$	34 500 \$		
Transport au sol:			
Taxis : 250 \$ x 15	3 750		
Location d'autobus: 1100 \$ x 2 jours	2 200		
Train (New York à Washington): 300 \$ x 15	4 500		
Per diem et imprévus:			
100 \$ x 15 x 3 jours	4 500		
Hébergement à l'hôtel:			
2 nuits à 485 \$/jour x 15 participants	14 550		
Imprévus:	<u>3 000</u>		
		67 000 \$	
B. Travail pour le Comité			
(Participation à des conférences)			
Transport aérien:	6 000 \$		
Transport au sol:	400		
Hébergement à l'hôtel:	1 600		
Per diem et imprévus:	400		
Imprévus:	<u>750</u>		
		<u>9 150 \$</u>	
TOTAL			76 150 \$
AUTRES DÉPENSES			
1. Divers (0799)		<u>2 000 \$</u>	
TOTAL			2 000 \$

L'administration du Sénat a examiné la présente demande d'autorisation budgétaire.

Heather Lank, greffière principale, Direction des comités

Date

Hélène Lavoie, directrice des Finances

Date

APPENDIX (B) TO THE REPORT

Thursday, April 14, 2005

The Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration has examined the budget presented to it by the Senate Standing Committee on Banking, Trade and Commerce for the proposed expenditures of the said Committee for the fiscal year ending March 31, 2006 for the purpose of its Special Study on the present state of the domestic and international financial system, as authorized by the Senate on Wednesday, October 20, 2004. The approved budget is as follows:

Professional and Other Services	\$ 26,050
Transport and Communications	66,850
Other Expenditures	<u>2,000</u>
Total	\$ 94,900

(includes funding for fact-finding missions and conference attendance)

Respectfully submitted,

Le président,

GEORGE J. FUREY

Chair

ANNEXE (B) AU RAPPORT

Le jeudi 14 avril 2005

Le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration a examiné le budget qui lui a été présenté par le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce concernant les dépenses projetées dudit Comité pour l'exercice se terminant le 31 mars 2006 aux fins de leur Étude spéciale sur la situation actuelle du régime financier canadien et international, tel qu'autorisé par le Sénat le mercredi 20 octobre 2004. Le budget approuvé se lit comme suit:

Services professionnels et autres	26 050 \$
Transports et communications	66 850
Autres dépenses	<u>2 000</u>
Total	94 900 \$

(y compris des fonds pour participer à des missions d'étude et des conférences)

Respectueusement soumis,

Wednesday, April 20, 2005

The Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce has the honour to present its

TWELFTH REPORT

Your Committee, which was authorized by the Senate on Tuesday, November 23, 2004 to examine and report on issues dealing with interprovincial barriers to trade, respectfully requests that it be empowered to engage the services of such counsel and technical, clerical and other personnel as may be necessary, for the purpose of such study.

Pursuant to Chapter 3:06, section 2(1)(c) of the *Senate Administrative Rules*, the budget submitted to the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration and the report thereon of that Committee are appended to this report.

Respectfully submitted,

Le président,

JERAHMIEL S. GRAFSTEIN

Chair

**STANDING SENATE COMMITTEE ON
BANKING, TRADE AND COMMERCE
SPECIAL STUDY ON INTERPROVINCIAL
BARRIERS TO TRADE
APPLICATION FOR BUDGET AUTHORIZATION
FOR THE FISCAL YEAR ENDING MARCH 31, 2006**

Extract from the *Journals of the Senate* of Tuesday, November 23, 2004:

The Honourable Senator Grafstein moved, seconded by the Honourable Senator Banks:

That the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce be authorized to examine and report on issues dealing with interprovincial barriers to trade, in particular the barriers that exist; the extent to which they are limiting the growth and profitability of the affected sectors; and measures that could be taken by the federal government to facilitate the elimination of such barriers in order to enhance trade; and

That the Committee submit its final report no later than June 30, 2005.

After debate,

The question being put on the motion, it was adopted.

Le greffier du Sénat,

Paul C. Bélisle

Clerk of the Senate

Le mercredi 20 avril 2005

Le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce a l'honneur de présenter son

DOUZIÈME RAPPORT

Votre Comité, qui a été autorisé par le Sénat le mardi 23 novembre 2004 à étudier, pour en faire rapport, les obstacles au commerce interprovincial, demande respectueusement que le comité soit autorisé à retenir les services de conseillers, techniciens et de tout autre personnel jugé nécessaire aux fins de ses travaux.

Conformément au Chapitre 3:06, section 2(1)(c) du *Règlement administratif du Sénat*, le budget présenté au Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration, ainsi que le rapport s'y rapportant, sont annexés au présent rapport.

Respectueusement soumis,

**COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT
DES BANQUES ET DU COMMERCE**

**ÉTUDE SPÉCIALE SUR LES OBSTACLES AU
COMMERCE INTERPROVINCIAL**

**DEMANDE D'AUTORISATION DE BUDGET POUR
L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT
LE 31 MARS 2006**

Extrait des *Journaux du Sénat* du mardi 23 novembre 2004 :

L'honorable sénateur Grafstein propose, appuyé par l'honorable sénateur Banks,

Que le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce soit autorisé à étudier, pour en faire rapport, les obstacles au commerce interprovincial, en s'intéressant entre autres à leur effet sur la croissance et la rentabilité des secteurs concernés, et aux mesures que le gouvernement fédéral pourrait prendre afin de faciliter l'élimination de ces obstacles de manière à accroître le commerce; et

Que le Comité présente un rapport final sur ces questions au plus tard le 30 juin 2005.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

SUMMARY OF EXPENDITURES

Professional and Other Services	\$ 4,500
Transportation and Communications	0
All Other Expenditures	<u>1,500</u>
TOTAL	\$ 6,000

SOMMAIRE DES DÉPENSES

Services professionnels et autres	4 500 \$
Transports et communications	0
Autres dépenses	<u>1 500</u>
TOTAL	6 000 \$

The above budget was approved by the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce on February 17, 2005.

Le budget ci-dessus a été approuvé par le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce le 17 février 2005.

The undersigned or an alternate will be in attendance on the date that this budget is considered.

Le soussigné ou son remplaçant assistera à la séance au cours de laquelle le présent budget sera étudié.

Date

The Honourable Jerry Grafstein
Chair, Standing Senate Committee on
Banking, Trade and Commerce

Date

L'honorable Jerry Grafstein
Président du Comité sénatorial permanent
des banques et du commerce

Date

The Honourable George Furey
Chair, Standing Committee on Internal
Economy, Budgets, and Administration

Date

L'honorable George Furey
Président du Comité permanent de la régie
interne, des budgets et de l'administration

**STANDING SENATE COMMITTEE ON
BANKING, TRADE AND COMMERCE**

SPECIAL STUDY ON INTERPROVINCIAL BARRIERS TO TRADE

**EXPLANATION OF BUDGET ITEMS
APPLICATION FOR BUDGET AUTHORIZATION
FOR THE FISCAL YEAR ENDING MARCH 31, 2006**

PROFESSIONAL AND OTHER SERVICES

1. Expert consultants (0401) & (0435) (5 days at \$ 600 per day)	\$ 3,000	
2. Working Meals (0415) Working lunches and dinners (2 meals at \$ 750)	<u>1,500</u>	
TOTAL		\$ 4,500

TRANSPORTATION AND COMMUNICATIONS

TOTAL		\$ 0
--------------	--	-------------

ALL OTHER EXPENDITURES

1. Miscellaneous expenses (0799)	\$ <u>1,500</u>	
TOTAL		\$ 1,500

The Senate administration has reviewed this budget application.

Heather Lank, Principal Clerk, Committees Directorate

Date

Hélène Lavoie, Director of Finance

Date

**COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT
DES BANQUES ET DU COMMERCE**

ÉTUDE SPÉCIALE SUR LES OBSTACLES AU COMMERCE INTERPROVINCIAL

**EXPLICATION DES ITEMS BUDGÉTAIRES
DEMANDE D'AUTORISATION DE BUDGET POUR
L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 31 MARS 2006**

SERVICES PROFESSIONNELS ET AUTRES

1. Services professionnels (0401) & (0435) (5 jours @ 600 \$/jour)	3 000 \$	
2. Repas de travail (0415) déjeuners et dîners (2 repas @ 750 \$)	<u>1 500</u>	
TOTAL		4 500 \$

TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

TOTAL **0 \$**

AUTRES DÉPENSES

1. Divers (0799)	<u>1 500 \$</u>	
TOTAL		1 500 \$

L'administration du Sénat a examiné la présente demande d'autorisation budgétaire.

Heather Lank, greffière principale, Direction des comités

Date

Hélène Lavoie, directrice des Finances

Date

APPENDIX (B) TO THE REPORT

Thursday, April 14, 2005

The Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration has examined the budget presented to it by the Senate Standing Committee on Banking, Trade and Commerce for the proposed expenditures of the said Committee for the fiscal year ending March 31, 2006 for the purpose of its Special Study on Interprovincial Barriers to Trade, as authorized by the Senate on Tuesday, November 23, 2004. The said budget is as follows:

Professional and Other Services	\$ 4,500
Transport and Communications	0
Other Expenditures	<u>1,500</u>
Total	\$ 6,000

Respectfully submitted,

Le président,

GEORGE J. FUREY

Chair

ANNEXE (B) AU RAPPORT

Le jeudi 14 avril 2005

Le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration a examiné le budget qui lui a été présenté par le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce concernant les dépenses projetées dudit Comité pour l'exercice se terminant le 31 mars 2006 aux fins de leur Étude spéciale sur les obstacles au commerce interprovincial, tel qu'autorisé par le Sénat le mardi 23 novembre 2004. Ledit budget se lit comme suit:

Services professionnels et autres	4 500 \$
Transports et communications	0
Autres dépenses	<u>1 500</u>
Total	6 000 \$

Respectueusement soumis,

Wednesday, April 20, 2005

The Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce has the honour to present its

THIRTEENTH REPORT

Your Committee, which was authorized by the Senate on Tuesday, November 23, 2004 to examine and report on issues dealing with productivity, respectfully requests that it be empowered to engage the services of such counsel and technical, clerical and other personnel as may be necessary, for the purpose of such study.

Pursuant to Chapter 3:06, section 2(1)(c) of the *Senate Administrative Rules*, the budget submitted to the Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration and the report thereon of that Committee are appended to this report.

Respectfully submitted,

Le président,

JERAHMIEL S. GRAFSTEIN

Chair

**STANDING SENATE COMMITTEE ON
BANKING, TRADE AND COMMERCE**

SPECIAL STUDY ON PRODUCTIVITY

**APPLICATION FOR BUDGET AUTHORIZATION
FOR THE FISCAL YEAR ENDING MARCH 31, 2006**

Extract from the *Journals of the Senate* of Tuesday, November 23, 2004:

The Honourable Senator Grafstein moved, seconded by the Honourable Senator Banks:

That the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce be authorized to examine and report on issues dealing with productivity, in particular the rate of productivity in Canada and in relation to our major trading partners (especially the United States); the extent to which the rate of productivity is limiting economic growth and the well-being of Canadians; and federal and other measures that could be taken to enhance Canada's rate of productivity growth and competitiveness; and

That the Committee submit its final report no later than June 30, 2005.

After debate,

The question being put on the motion, it was adopted.

Le greffier du Sénat,

Paul C. Bélisle

Clerk of the Senate

Le mercredi 20 avril 2005

Le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce a l'honneur de présenter son

TREIZIÈME RAPPORT

Votre Comité, qui a été autorisé par le Sénat le mardi 23 novembre 2004 à examiner, afin d'en faire rapport, diverses questions relatives à la productivité, demande respectueusement que le comité soit autorisé à retenir les services de conseillers, techniciens et de tout autre personnel jugé nécessaire aux fins de ses travaux.

Conformément au Chapitre 3:06, section 2(1)(c) du *Règlement administratif du Sénat*, le budget présenté au Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration, ainsi que le rapport s'y rapportant, sont annexés au présent rapport.

Respectueusement soumis,

**COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT
DES BANQUES ET DU COMMERCE**

ÉTUDE SPÉCIALE SUR LA PRODUCTIVITÉ

**DEMANDE D'AUTORISATION DE BUDGET POUR
L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT
LE 31 MARS 2006**

Extrait des *Journaux du Sénat* du mardi 23 novembre 2004 :

L'honorable sénateur Grafstein propose, appuyé par l'honorable sénateur Banks,

Que le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce soit autorisé à étudier, pour en faire rapport, diverses questions relatives à la productivité, notamment le taux de productivité du Canada, en soi et par rapport à celui de nos principaux partenaires commerciaux (surtout les États-Unis), les effets de ce taux de productivité sur la croissance économique et le bien-être des Canadiens, et les mesures fédérales et autres qui pourraient être prises pour améliorer le taux de croissance de la productivité et la compétitivité du Canada; et

Que le Comité présente un rapport final sur ces questions au plus tard le 30 juin 2005.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée.

SUMMARY OF EXPENDITURES

Professional and Other Services	\$ 4,500
Transportation and Communications	0
All Other Expenditures	<u>1,500</u>
TOTAL	\$ 6,000

SOMMAIRE DES DÉPENSES

Services professionnels et autres	4 500 \$
Transports et communications	0
Autres dépenses	<u>1 500</u>
TOTAL	6 000 \$

The above budget was approved by the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce on February 17, 2005.

The undersigned or an alternate will be in attendance on the date that this budget is considered.

Le budget ci-dessus a été approuvé par le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce le 17 février 2005.

Le soussigné ou son remplaçant assistera à la séance au cours de laquelle le présent budget sera étudié.

Date

The Honourable Jerry Grafstein
Chair, Standing Senate Committee on
Banking, Trade and Commerce

Date

L'honorable Jerry Grafstein
Président du Comité sénatorial permanent
des banques et du commerce

Date

The Honourable George Furey
Chair, Standing Committee on Internal
Economy, Budgets, and Administration

Date

L'honorable George Furey
Président du Comité permanent de la régie
interne, des budgets et de l'administration

**STANDING SENATE COMMITTEE ON
BANKING, TRADE AND COMMERCE**

SPECIAL STUDY ON PRODUCTIVITY

**EXPLANATION OF BUDGET ITEMS
APPLICATION FOR BUDGET AUTHORIZATION
FOR THE FISCAL YEAR ENDING MARCH 31, 2006**

PROFESSIONAL AND OTHER SERVICES

1. Expert consultants (0401) & (0435) (5 days at \$ 600 per day)	\$ 3,000	
2. Working Meals (0415) Working lunches and dinners (2 meals at \$ 750)	<u>1,500</u>	
TOTAL		\$ 4,500

TRANSPORTATION AND COMMUNICATIONS

TOTAL **\$ 0**

ALL OTHER EXPENDITURES

1. Miscellaneous expenses (0799)	\$ <u>1,500</u>	
TOTAL		\$ 1,500

The Senate administration has reviewed this budget application.

Heather Lank, Principal Clerk, Committees Directorate

Date

Hélène Lavoie, Director of Finance

Date

**COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT
DES BANQUES ET DU COMMERCE**

ÉTUDE SPÉCIALE SUR LA PRODUCTIVITÉ

**EXPLICATION DES ITEMS BUDGÉTAIRES
DEMANDE D'AUTORISATION DE BUDGET POUR
L'EXERCICE FINANCIER SE TERMINANT LE 31 MARS 2006**

SERVICES PROFESSIONNELS ET AUTRES

1. Services professionnels (0401) & (0435) (5 jours @ 600 \$/jour)	3 000 \$	
2. Repas de travail (0415) déjeuners et dîners (2 repas @ 750 \$)	<u>1 500</u>	
TOTAL		4 500 \$

TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS

TOTAL **0 \$**

AUTRES DÉPENSES

1. Divers (0799)	<u>1 500 \$</u>	
TOTAL		1 500 \$

L'administration du Sénat a examiné la présente demande d'autorisation budgétaire.

Heather Lank, greffière principale, Direction des comités

Date

Hélène Lavoie, directrice des Finances

Date

APPENDIX (B) TO THE REPORT

Thursday, April 14, 2005

The Standing Committee on Internal Economy, Budgets and Administration has examined the budget presented to it by the Senate Standing Committee on Banking, Trade and Commerce for the proposed expenditures of the said Committee for the fiscal year ending March 31, 2006 for the purpose of its Special Study on Productivity, as authorized by the Senate on Tuesday, November 23, 2004. The said budget is as follows:

Professional and Other Services	\$ 4,500
Transport and Communications	0
Other Expenditures	<u>1,500</u>
Total	\$ 6,000

Respectfully submitted,

Le président,

GEORGE J. FUREY

Chair

ANNEXE (B) AU RAPPORT

Le jeudi 14 avril 2005

Le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration a examiné le budget qui lui a été présenté par le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce concernant les dépenses projetées dudit Comité pour l'exercice se terminant le 31 mars 2006 aux fins de leur Étude spéciale sur la productivité, tel qu'autorisé par le Sénat le mardi 23 novembre 2004. Ledit budget se lit comme suit:

Services professionnels et autres	4 500 \$
Transports et communications	0
Autres dépenses	<u>1 500</u>
Total	6 000 \$

Respectueusement soumis,

EVIDENCE

OTTAWA, Wednesday, April 20, 2005

The Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce met this day at 4:10 p.m. to examine and report upon the present state of the domestic and international financial system.

Senator Jerahmiel S. Grafstein (*Chairman*) in the Chair.

[*English*]

The Chairman: I welcome the Canadian audience to one of the most important hearings of the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce. Twice a year, for some years now, for those who are not aware, we have had a meeting with the Governor and senior officials of the Bank of Canada. We are delighted to welcome David Dodge and Senior Deputy Governor Paul Jenkins here today. Not only are you being viewed from coast to coast to coast, governor, but you are being viewed, for the first time, via our auspices, on the World Wide Web. People far and wide, from the central banks of Asia to the central banks of South America, will be watching and listening to every word with great anticipation and delight. We thank you for attending again. We are anxious to hear what you have to say, and I know honourable senators are anxious to question you on their concerns.

Mr. David Dodge, Governor, Bank of Canada: Thank you very much, Mr. Chairman. It is a great pleasure to be here for the first time in your new quarters — new leadership, new quarters.

[*Translation*]

As always, we appreciate the opportunity to meet with you twice a year, following the release of our Monetary Policy Report. These meetings help us keep senators and all Canadians informed about the Bank's views on the economy and about the goal of monetary policy and the actions we take to achieve it.

Last Thursday, we released our April Monetary Policy Report. In the report, we said that the global economy has been unfolding largely as expected, and the outlook for the Canadian economy is essentially unchanged from that in January's Monetary Policy Report update.

The Canadian economy continues to adjust to global economic developments. These developments include the realignment of currencies in response to global imbalances, the higher prices of both energy and non-energy commodities, and growing competition from emerging-market economies.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mercredi 20 avril 2005

Le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce se réunit aujourd'hui à 16 h 10 pour examiner, afin de faire rapport, l'état actuel des systèmes financiers national et international.

Le sénateur Jerahmiel S. Grafstein (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Je souhaite la bienvenue au public canadien à une des audiences les plus importantes du Comité sénatorial permanent des banques et du commerce. Deux fois par année, depuis quelques années maintenant, pour ceux d'entre vous qui ne le savent pas, nous rencontrons le gouverneur et des hauts fonctionnaires de la Banque du Canada. Nous avons le plaisir d'accueillir aujourd'hui M. David Dodge et son sous-gouverneur, Paul Jenkins. Les gens sont en train de vous regarder non seulement d'un océan à l'autre, monsieur le gouverneur, mais savez qu'on vous regarde aussi, pour la première fois, sous notre égide, sur le web. En effet, des gens dans des régions lointaines, à partir des banques centrales de l'Asie et de l'Amérique du Sud, seront rivés à chaque mot que vous prononcerez avec grande anticipation et enthousiasme. Nous vous remercions d'être venu nous rencontrer de nouveau. Nous avons hâte d'entendre ce que vous avez à nous dire, et je sais que les honorables sénateurs ont bien hâte de vous poser des questions qui leur tiennent à coeur.

M. David Dodge, gouverneur, Banque du Canada : Merci infiniment monsieur le président. C'est un grand plaisir pour moi que de me trouver ici aujourd'hui pour la première fois dans vos nouveaux locaux — devant un nouveau président et dans une nouvelle salle.

[*Français*]

Comme toujours, nous apprécions la possibilité que nous avons, deux fois l'an, de vous rencontrer à la suite de la parution du rapport sur la politique monétaire. Ces séances nous aident à bien renseigner les sénateurs et tous les Canadiens au sujet de notre point de vue sur l'économie, de l'objectif de la politique monétaire et des mesures que nous prenons pour l'atteindre.

Jeudi dernier, nous avons publié la livraison d'avril du rapport sur la politique monétaire. Dans ce rapport, nous expliquons que l'évolution de l'économie mondiale est généralement conforme aux attentes et que les prévisions concernant l'activité au pays sont, en gros, les mêmes qu'au moment de la mise à jour de janvier.

L'économie canadienne continue de s'ajuster aux changements en cours dans le monde. Parmi ces changements, mentionnons le réalignement des devises causées par les déséquilibres mondiaux, la hausse des prix de l'énergie et des produits de base non énergétique ainsi que la concurrence grandissante provenant des pays et marchés émergents.

[English]

In Canada, we are seeing more evidence of sectoral adjustments to these global developments. Many Canadian commodity-producing sectors are expanding. However, firms in some other sectors that are exposed to international trade are facing pressure from the appreciation of the Canadian dollar and from foreign competition. On balance, net exports have been a drag on the economy but, with robust domestic demand, some sectors, such as retail, wholesale, housing, for example, have been growing strongly.

Overall, the bank expects Canada's economy to grow by 2.5 per cent in 2005 and 3.25 per cent in 2006, with growth this year and next coming primarily from strengthened domestic demand. To continue to support aggregate demand, we decided to leave the target for the overnight rate unchanged at 2.5 per cent on April 12.

The bank continues to judge that the economy is operating slightly below its production capacity, and we expect that it will move back to full capacity in the second half of 2006. Core inflation is projected to return to 2 per cent around the end of 2006. Based on the scenario implied by oil price futures, total CPI inflation is expected to remain slightly above 2 per cent this year and to move slightly below 2 per cent in the second half of the next. In line with this outlook for growth and inflation, a reduction of monetary stimulus will be required over time.

This outlook is subject to both upside and downside risks and to uncertainties. The risks include the pace of expansion in Asia and the prices of oil and non-energy commodities. A further risk relates to the resolution of global current account imbalances. Should these persist, the risk of a disorderly correction will grow over time. Most of the uncertainties with respect to the Canadian economy relate to how the economy is adjusting to the relative price changes associated with major global developments. Monetary policy continues to facilitate this adjustment process by aiming to keep inflation at the 2 per cent target and the economy operating near its production capacity.

Honourable senators, we will be happy now to take your questions.

The Chairman: Governor, thank you for being concise. I urge my colleagues to be as concise as you. They have questions and comments, and I would hope that in order for us to all have an opportunity to question, senators will show restraint.

Senator Angus: Gentlemen, it is always nice to have you with us. On this occasion, it is immediately after your appearance yesterday in what we call the other place. I have looked at the transcript of your comments there. As well, I could not help but observe your presence on the front page of some of our major

[Traduction]

Les ajustements sectoriels qui s'opèrent au Canada en réponse à ces changements deviennent plus manifestes. De nombreuses industries productrices de matières premières sont en expansion, alors que les entreprises de certains autres secteurs ouverts au commerce international subissent des pressions associées à l'appréciation de notre monnaie et à la concurrence étrangère. Dans l'ensemble, le volume des exportations nettes ralentit l'activité. Mais grâce au dynamisme de la demande intérieure, quelques secteurs, dont le commerce de détail et de gros ainsi que le logement, connaissent une forte croissance.

La Banque prévoit que l'économie canadienne progressera de quelque 2,5 p. 100 en 2005 et d'environ 3,25 p. 100 en 2006 et que la croissance, cette année et l'an prochain, proviendra principalement du dynamisme de la demande intérieure. Afin de continuer à soutenir la demande globale, nous avons décidé de maintenir à 2,5 p. 100 le taux cible du financement à un jour le 12 avril.

La Banque estime encore que l'économie tourne un peu en deçà des limites de sa capacité et qu'elle remontera à son plein potentiel au second semestre de 2006. L'inflation mesurée par l'indice de référence devrait revenir à 2 p. 100 vers la fin de l'an prochain. Selon le scénario établi à partir des coûts à terme du pétrole, le taux d'augmentation de l'IPC global devrait rester légèrement au-dessus de 2 p. 100 cette année et descendre un peu sous ce taux au deuxième semestre de 2006. À la lumière de ces prévisions pour la croissance et l'inflation, une réduction du degré de détente monétaire sera requise au fil du temps.

Ces prévisions sont entachées de risques, aussi bien à la hausse qu'à la baisse, et d'incertitudes. Parmi ces risques, mentionnons le rythme d'expansion en Asie ainsi que la trajectoire des cours du pétrole et des produits de base non énergétiques. Un autre risque concerne la résorption des déséquilibres des balances courantes à l'échelle mondiale, notamment la possibilité grandissante que le processus de correction ne devienne désordonné si ces déséquilibres devaient persister. Les incertitudes liées aux perspectives pour le Canada ont trait pour la plupart à la façon dont l'économie s'ajuste aux modifications des prix relatifs associés aux principaux changements en cours sur la scène internationale. La politique monétaire continue de faciliter le processus d'ajustement en visant à maintenir l'inflation au taux cible de 2 p. 100 et à faire tourner l'économie près de son plein potentiel.

Honorables sénateurs, nous nous ferons maintenant un plaisir de répondre à vos questions.

Le président : Monsieur le gouverneur, merci d'avoir été concis. J'exhorte mes collègues à faire de même. Ils ont des questions à poser et des commentaires à faire, et j'espère qu'ils feront preuve de retenue pour nous donner l'occasion à tous de poser des questions.

Le sénateur Angus : Messieurs, c'est toujours un plaisir que de vous recevoir. Cette fois-ci, c'est au lendemain de votre comparution devant les députés. J'ai jeté un coup d'œil à la transcription de cette séance. Je constate aussi que vous êtes en première page de certains de nos grands journaux ce matin. Je suis

newspapers this morning. I am sure you will hear some questions about the issue of bank mergers, which seemed to catch the national interest. I will not address my first question on that subject, but I am sure others will.

I would like to focus on what you have referred to in general terms, that is, “global imbalance” being nowadays a major factor affecting the well-being or otherwise of the Canadian economy. You mentioned it when you appeared here in November. You certainly mentioned it yesterday in the other place. I notice in your opening statement you have referred to it in at least two paragraphs. I understand it to be the offshoot of a circumstance where, say in the United States, consumers are spending aggressively and not saving, thereby creating an imbalance, and at the same time in other countries they are producing at a great rate and are saving. There is also a dual form, where some currencies are pegged or are floating, like the Canadian dollar, and other places, such as China, have a fixed exchange rate tied to the U.S. dollar. You have talked about the risks that arise for Canada in particular from the imbalances that result and the difficulty of adjusting to them.

This is complicated stuff for us and for all Canadians, and I would like you to try to describe this problem for us and for the listening audience so that we get a better sense of what you are trying to tell us and what we should be looking out for. I think you sounded quite a strident warning here on two or three occasions, so I am anxious to get a clear understanding of what you are talking about.

Mr. Dodge: Thank you, senator. You have touched on one of the key issues. Indeed, I spent last weekend down in Washington at the IMF and with the G7, and this was one of the key items on the agenda.

First, we are talking about the situation in the United States, where savings fall far short of domestic investment, and hence the United States is importing savings from abroad; whereas abroad, principally but not exclusively in Asia, they have exactly the opposite situation. There is nothing wrong with that in principle. Indeed, we have had periods in our history when we have had very large current account deficits. There is nothing wrong with the current account deficit, or the surplus, as we now have. The real worry is how these evolve and whether the mechanisms are there to allow them to correct themselves over time. Market mechanisms will normally make the correction.

We see it all the time here in Canada. One region of the country will have excess savings and another will have a deficiency of savings. Capital moves, and people move, and over time, the balance is restored. Normal market mechanisms within a country work quite well to restore it, albeit the adjustment is sometimes difficult. The worry on the international stage is that these mechanisms are not being allowed to fully work.

Obviously, labour is not nearly as mobile internationally as it is nationally. That mechanism does not exist, and so you need other mechanisms, such as trade flows and capital flows, to make the adjustment. Normally, one would expect over time that a country

sûr que l'on va vous interroger sur la question du fusionnement des banques qui a semblé attirer l'intérêt national. Je vous interrogerai pour ma part sur une autre question.

Vous avez parlé de ce « déséquilibre mondial » qui a une forte influence sur l'économie canadienne. Vous y avez fait allusion lorsque vous avez comparé ici en novembre. Vous en avez reparlé hier. Je remarque que vous le mentionnez également aujourd'hui dans au moins deux paragraphes. J'ai l'impression que c'est le résultat d'une situation qui veut que, notamment aux États-Unis, les consommateurs dépensent beaucoup et n'économisent pas, ce qui crée un déséquilibre alors que dans d'autres pays on produit beaucoup et l'on économise. Il y a aussi le fait que certaines devises flottent, comme le dollar canadien, alors que dans d'autres pays, comme en Chine, il y a un taux de change fixe en fonction du dollar américain. Vous avez parlé des risques que peuvent susciter au Canada de tels déséquilibres et de la difficulté que l'on peut avoir à y faire face.

C'est quelque chose qui est compliqué pour nous et pour la population en général et j'aimerais que vous essayiez de nous décrire ce problème de façon à ce que nous comprenions mieux, nous et les téléspectateurs, ce que vous essayez de nous dire et ce que nous devrions surveiller. Je dirais que vous nous avez avertis à deux ou trois occasions de cette situation si bien que j'aimerais comprendre clairement ce dont il est question.

M. Dodge : Merci, sénateur. Vous avez mis le doigt sur un des problèmes clés. En effet, j'ai passé la fin de semaine dernière à Washington au FMI et avec le G7 et c'était-là un des éléments clés à l'ordre du jour.

Tout d'abord, il y a la situation aux États-Unis où l'épargne ne permet pas de faire les investissements nécessaires et où l'on importe donc des épargnes de l'étranger; alors qu'à l'étranger, principalement mais pas exclusivement en Asie, c'est exactement le contraire. Il n'y a pas en principe de problème à cela. En fait, nous avons connu certaines périodes dans l'histoire où nous avions des déficits courants importants. Il n'y a pas de mal à avoir un déficit courant, ni un excédent, comme actuellement. Ce qui est inquiétant, c'est la façon dont cela évolue car il faut savoir si les mécanismes existants permettent à ces situations de se corriger petit à petit. Ce sont normalement les mécanismes du marché qui opèrent cette correction.

Nous voyons cela constamment au Canada. Une région du pays a une épargne excessive alors qu'une autre manque d'épargne. Le capital bouge, les gens aussi et, avec le temps, l'équilibre est rétabli. Les mécanismes normaux du marché dans un pays fonctionnent de façon à le rétablir, même si les ajustements sont parfois difficiles. Le problème, sur la scène internationale, c'est que l'on ne laisse pas fonctionner ces mécanismes à fond.

Évidemment, la main-d'oeuvre n'est pas aussi mobile à l'échelle internationale qu'à l'échelle nationale. Ce mécanisme n'existe pas, il en faut donc d'autres, tels que les flux d'échanges et de capitaux pour permettre les ajustements voulus. Normalement, on peut

with a heavy investment would import capital from abroad, i.e. net deficiency of saving, and vice versa in a country without a terribly high investment. Over time, through movements in interest rates, relative prices and, internationally, exchange rates, the market would move to correct those imbalances. While there might be a few bumps along the way, things should work out.

The real worry at the moment is that policies are impeding the normal operation of the market to correct those imbalances. Policies in the United States are geared to high consumption and high maintenance of shortage of savings. Policies in Europe are not particularly flexible, and hence we do not have strong consumption growth there. Precisely the same thing is true of Japan. In China and other Asian countries, while there is very high investment, we have rather weak consumption and an exchange rate mechanism that is not being allowed to facilitate those corrections. That could continue for a while but not forever. It will stop, but the question is, how will it stop? We worry that without the full panoply of market mechanisms to make this correction, because nations are not adopting the appropriate micro-economic policies or following the appropriate exchange rate policies, it could come as a major shock to the world, with extremely slow growth and rising unemployment; and Canada has to worry about rising protectionism.

That is a start to the answer to your question, senator. We will continue to try to provide any further clarification.

Senator Angus: You said that rising protectionism is the most obvious example. Could you put it in terms such that if X were to happen then it would have the effect of Y on the Canadian economy?

Mr. Dodge: You cannot do it quite that simply, but to derive a sense of the spectre that we worry about, just think back to 1930 when one or two countries put up trade barriers and the retaliation by other countries began. That natural temptation must be fought. It becomes even more tempting when there is a sense that some countries may not be playing by the rules. Currently, we are observing that on Capitol Hill, Washington.

Senator Angus: Is that in terms of protectionism?

Mr. Dodge: That is right.

Senator Angus: Does that have a direct effect on Canada? Obviously, we have some trade issues that are fairly public.

Mr. Paul Jenkins, Senior Deputy Governor, Bank of Canada: Certainly, as Governor Dodge indicated, these things have a cascading effect. When you see protectionist measures in one jurisdiction, they affect trade more generally; and that is one risk we are concerned about. The governor also touched on the fact that this is a complex set of issues, in that it is not about exchange rates only. One of the concerns is the policy action in the United States to raise their levels of savings, the flip side of which is

s'attendre qu'avec le temps un pays qui fait de gros investissements importe des capitaux de l'étranger, faute d'épargne suffisante, et que ce soit l'inverse dans un pays où il n'y a pas autant d'investissements. Avec le temps, avec les mouvements dans les taux d'intérêt, les prix relatifs et à l'échelle internationale, les taux de change, le marché opère les corrections pour rétablir l'équilibre. S'il y a quelques hésitations en cours de route, les choses finissent pas se stabiliser.

Le plus inquiétant pour l'heure est le fait que les politiques entravent le jeu normal des forces du marché afin de redresser ces déséquilibres. Aux États-Unis, on préconise une forte consommation et la contraction de l'épargne. En Europe, les politiques ne sont pas particulièrement souples et, par conséquent, on n'y constate pas une grande croissance de la consommation. La même chose est tout à fait vraie pour le Japon. En Chine et dans d'autres pays asiatiques, la consommation est plutôt faible, même si on y constate de gros investissements, et le mécanisme du taux de change ne se prête pas à des redressements de ce côté-là. Cela pourra se poursuivre un certain temps mais pas indéfiniment. Cela va s'arrêter mais il faut se demander comment le phénomène se produira. Nous craignons que sans le jeu de toutes les forces du marché pour apporter ce redressement, il se produise un bouleversement majeur dans le monde, assorti d'une croissance extrêmement lente et d'une augmentation du chômage car des pays n'adoptent pas les politiques macroéconomiques appropriées ou ne suivent pas les politiques de taux de change appropriées. Et le Canada doit craindre un regain de protectionnisme.

Sénateur, c'est un début de réponse à votre question. Nous allons essayer de vous fournir d'autres précisions.

Le sénateur Angus : Vous avez dit qu'un regain de protectionnisme est l'exemple le plus frappant. Pouvez-vous nous expliquer quel facteur pourrait entraîner telle ou telle conséquence pour l'économie canadienne?

M. Dodge : Ce n'est pas aussi simple que cela mais pour vous donner une idée du spectre qui nous effraie, rappelez-vous les années 1930 quand un ou deux pays ont érigé des barrières commerciales entraînant des mesures de rétorsion prises par d'autres pays. La tentation naturelle doit être contrée. Cette tentation devient de plus en plus intense quand on constate que certains pays ne respectent pas les règles. Actuellement, c'est le cas au Capitol, à Washington.

Le sénateur Angus : Vous parlez maintenant de protectionnisme?

M. Dodge : C'est cela.

Le sénateur Angus : Cela a-t-il une conséquence directe pour le Canada? Manifestement, certains dossiers commerciaux sont plutôt publics, n'est-ce pas?

M. Paul Jenkins, premier sous-gouverneur, Banque du Canada : Assurément, comme l'a dit le gouverneur Dodge, on constate un effet de cascade dans une telle situation. Quand un pays adopte des mesures protectionnistes, le commerce est touché de façon plus générale. C'est ce risque-là qui nous inquiète. Le gouverneur a évoqué l'interaction complexe de certains facteurs car cela ne se borne pas au taux de change. Nous craignons particulièrement que les États-Unis éventuellement favorisent une augmentation de

reduced consumption. Without offsetting measures in other countries to raise their levels of consumption, you begin to see an effect on the global economy in terms of overall rates of growth.

This is a multidimensional issue, and that is why we continue to talk about it at international meetings such as those of last weekend. We consider it not only important for Canada but also for the global economy.

Senator Angus: We will have to continually revisit this subject.

[Translation]

Senator Massicotte: I will try to summarize the comments you made yesterday. According to the newspapers, you said that bank mergers allow increased efficiency, and consequently, this could increase productivity and make services more competitive. This would be beneficial to consumers. I think you also made a comment about Canadian banks, about the fact that the higher level of capital might be more competitive nationally and internationally. At the same time, and this explains the concern of many people, you suggested that cooperatives or caisses populaires might fill the gap and overcome the fear we all have regarding small and medium-sized businesses and people who live in the country.

I would like more information about the studies done by the Bank of Canada to support these three hypotheses. Some people fear and say that even if there are fewer banks and even if there is a potential for increased efficiency, perhaps there will not be enough competition because there are already so few players. As a result, consumers might not necessarily see any benefits. A number of experts say that our Canadian banks have not been a success in the United States. It is true that for several of them, this has been a failure, in fact, two or three banks are now returning to Canada. There were a few comments made about cooperatives meeting certain needs, but have any in-depth studies been done that could alleviate our concerns about these three hypotheses?

Mr. Dodge: Last December, I made a speech in Toronto about the efficiency of the financial markets in Canada. I spoke about the efficiency of financial institutions and the merger of financial markets themselves.

In this speech I highlighted the issue of efficiency in the research we have done at the bank. If institutions and markets are efficient, this will be better for the growth rate in Canada. There must be a good allocation of savings following investments in order to make things as profitable as possible. That is the role of the money markets and the institutions. It is extremely important to stress at all times the efficiency of these institutions and markets.

l'épargne et en contrepartie, la consommation baissera. Si dans les autres pays, on ne prend pas de mesures compensatrices pour relever les niveaux de consommation, on constatera un effet sur l'économie mondiale au niveau des taux de croissance d'ensemble.

C'est un non-jeu pluridimensionnel et voilà pourquoi nous continuons de soulever la question lors des réunions internationales, comme celle qui s'est déroulée la fin de semaine dernière. Nous estimons que c'est important non seulement pour le Canada mais pour l'économie mondiale également.

Le sénateur Angus : Nous allons devoir revenir sans cesse sur ce sujet.

[Français]

Le sénateur Massicotte : Je vais tenter de résumer les commentaires que vous avez faits hier. D'après les journaux, vous avez dit que la fusion des banques offre une efficacité accrue, et conséquemment, une efficacité qui peut augmenter la productivité et rendre les services plus compétitifs et ce, à l'avantage des consommateurs. Je crois que vous avez aussi fait un commentaire au sujet des banques canadiennes, du fait que le niveau de capital plus élevé pourrait être plus compétitif à l'échelle mondiale et internationale. En même temps, suite à cette lacune, d'où le souci de bien de gens, vous avez suggéré que les coopératives ou les caisses populaires pourraient peut-être satisfaire au besoin ou à la crainte que nous avons tous au point de vue des petites et moyenne entreprises et des gens vivant à la campagne.

J'aimerais plus d'information au sujet des études que la Banque du Canada a faites pour appuyer ces trois hypothèses. Certaines personnes craignent et disent que même s'il y a moins de banques et même s'il y a un potentiel d'efficacité accrue, peut-être que la compétition ne serait pas adéquate à cause du fait qu'il y a déjà peu de joueurs, que les consommateurs ne verraient peut être pas les bénéfices. Il y a plusieurs experts qui disent que nos banques canadiennes n'ont pas été un succès aux États-Unis. Effectivement, cela a été un échec pour plusieurs, il y a même deux ou trois banques qui reviennent maintenant au Canada. Il y a eu quelques commentaires au sujet des coopératives qui peuvent satisfaire à la demande, mais y a-t-il des études plus approfondies qui peuvent répondre à nos soucis relativement à ces trois égards?

M. Dodge : Au mois de décembre dernier, j'ai prononcé un discours à Toronto au sujet de l'efficience dans les marchés financiers au Canada. J'ai parlé de l'efficience des institutions financières et de la fusion des marchés financiers eux-mêmes.

J'ai mis l'accent dans ce discours sur l'efficience dans nos recherches à la banque. Si les institutions et les marchés sont efficaces, ce sera mieux pour le taux de croissance au Canada. Il faut avoir une bonne allocation des épargnes suite aux investissements afin que ce soit le plus rentable possible. C'est le rôle des marchés monétaires et des institutions. Il est extrêmement important de toujours mettre l'accent sur l'efficacité de ces institutions et de ces marchés.

What we have seen in research done outside Canada and in our research on development in Canada, is that there were benefits as a result of consolidation in the banking sector — either the consolidation of the banks themselves or the consolidation of various institutions such as insurance and bank investment.

I am talking about economic research. There is evidence that consolidation has delivered benefits to consumers and to issuers. The general direction of these findings is virtually the same throughout the world, but the studies vary very widely as to the estimated gains as a result of these consolidations. However, the direction is quite clear. That is simply what our research shows.

What we have seen as well for a long time, since the Porter commission in 1964, is that in Canada and later throughout the world, financial institutions became more efficient as a result of the elimination of constraints limiting the activities of institutions and the operation of markets.

So the direction is clear. After a certain length of time, these institutions and the markets become more efficient. However, this is not a simple matter, and regulating financial institutions is quite complex.

[English]

The Chairman: Governor, I do not mean to be the schoolteacher here, but we do have a long list of senators who wish to ask you questions. Perhaps you might abbreviate your responses.

[Translation]

Senator Massicotte: The role of the main bank is to keep the value of the dollar stable. Like a number of other banks throughout the world, we focused a great deal on inflation. Some central banks, particularly in Europe, are talking increasingly about “asset pricing” in other words, not just inflation in the prices paid by consumers, but also in assets, such as homes.

I know the bank made a statement two or three weeks ago that it may study its measurement of inflation so as to discuss this with the government and set the inflation target. Will the Bank of Canada be changing its target or its way of measuring inflation to include asset pricing, or will this always remain in the consumer price index?

Mr. Dodge: That is a rather complex question. I will try to give a brief answer, but I could come back to this, because it is a very interesting topic.

We are carrying out some research at the moment, because in 2006, we have to renew our agreement with the government for the next few years. We said that we must do some investigating. Could we gain something by watching the rate at which assets

Ce que l'on observe dans la recherche qui a été faite à l'extérieur du Canada et nos recherches sur le développement au Canada, c'est qu'il y avait des bénéfices de consolidation dans le secteur bancaire, soit la consolidation des banques elles-mêmes ou la consolidation de diverses institutions comme l'assurance et l'investissement bancaire.

Ce sont des recherches économiques. Il y a des preuves que la consolidation a livré des bénéfices aux consommateurs et aux émetteurs. Il faut dire que la direction de ces conclusions est à peu près la même à travers le monde mais les gains qu'on estime recevoir de ces consolidations, il y a beaucoup de différence entre les études. En tout cas, la direction est assez claire. C'est simplement le résultat de nos recherches.

Ce qu'on observe aussi depuis longtemps, depuis la Commission Porter en 1964, c'est qu'il y avait au Canada et plus tard dans le monde, une amélioration de l'efficacité des institutions financières qui est venue de l'élimination des contraintes qui limitent les activités des institutions et l'opération des marchés.

Donc la direction est claire. Après quelque temps, il y a un gain dans l'efficacité de ces institutions et dans les marchés. Mais ce n'est pas simple et la réglementation des institutions financières est quelque chose d'assez complexe.

[Traduction]

Le président : Monsieur le gouverneur, je ne veux pas jouer les instituteurs mais j'ai ici une longue liste de sénateurs qui souhaitent vous poser des questions. Vous pourriez peut-être écourter vos réponses.

[Français]

Le sénateur Massicotte : Le rôle de la banque principale est de maintenir la stabilité de la valeur du dollar. Comme plusieurs autres banques mondiales, nous nous sommes beaucoup concentrés sur l'inflation au consommateur. Quelques banques centrales, surtout en Europe, parlent de plus en plus du « asset pricing », en d'autres mots, non seulement l'inflation du prix au consommateur mais aussi des actifs comme les maisons résidentielles.

Je sais que la banque a fait une déclaration, il y a deux ou trois semaines, disant qu'elle va peut-être étudier sa mesure de l'inflation pour en discuter avec le gouvernement et pour déclarer sa cible d'inflation. Est-ce que la Banque du Canada va changer sa cible ou sa méthode de mesure de l'inflation pour inclure l'appréciation des actifs ou cela va toujours rester l'indice du consommateur?

M. Dodge : C'est une question assez complexe. Je vais essayer de donner une réponse courte mais peut-être je pourrais revenir sur ce sujet parce que c'est un sujet très intéressant.

Nous sommes en train de faire des recherches parce qu'en 2006, il faut renouveler notre accord avec le gouvernement pour les prochaines années. Nous avons dit qu'il faut faire des investigations. Peut-on gagner en observant le taux d'appréciation

appreciate or depreciate? Is there on-going information in asset pricing that could help us attenuate or even add time to our objective of returning to 2 per cent inflation in 18 to 24 months?

That is an interesting subject and we could perhaps come back to it if there are other questions along these lines.

Mr. Jenkins: Briefly, there is a slight difference in the information contained in "asset prices" that the central bank can use in implementing monetary policy. This is very different from the idea of including "asset prices" in our monetary policy targets.

[English]

The Chairman: I neglected to introduce another newly appointed senator, from the sovereign province of Alberta, Senator McCoy.

Welcome, Senator McCoy. When I have examined the debt of provinces, I have noticed Alberta is the only province that has really been fiscally sound and safe, in the sense that they have not only paid off their debt but are running a surplus. We will be looking for your wisdom on how to conduct our business.

Senator Harb: Thank you, Mr. Dodge, for your excellent presentation.

I have a question about a speech that you gave to the National Association for Business Economics in the U.S. I have seen a quote attributed to you that I found quite interesting. When talking about the Bank of Canada's approach, you stressed that inflation targeting has been seen as a means to an end, not an end in itself. You said that inflation targeting is the best way to achieve high, sustainable growth of output and employment.

It seems to me that to a large extent, that has been successful for quite a few years. I want to compare that with what they do in the U.S., where they use a parallel-track approach through which they do not explicitly pursue inflation targeting, but rather, focus on long-term price stability that, in their view, will maximize growth.

Is there room for us in Canada to also have a parallel approach whereby we would keep an eye on inflation while also focusing on economic growth through full employment, for example, or other means?

Mr. Dodge: As I pointed out in that speech, the objective of the central bank here, as laid down in our law, is very similar to the approach of the U.S. Federal Reserve; that is, so far as is possible within the scope of monetary action, to promote employment and growth, et cetera. We have that in our law.

The question is how to go about doing it. We have found over time, and we are not unique in this, that the best contribution a central bank can make to high and sustainable employment

ou de dépréciation des valeurs des actifs? Est-ce qu'il y a de l'information continue dans les puits d'actifs qui peuvent nous aider peut-être à atténuer ou même ajouter du temps à notre objectif de retourner à l'inflation à 2 p. 100 dans 18 à 24 mois.

C'est un sujet très intéressant et peut-être que s'il y a d'autres questions, on pourrait y revenir.

M. Jenkins : Brièvement, il y a une petite différence entre l'information dans les « asset prices » que la banque centrale peut utiliser pour l'application de la politique monétaire. C'est très différent de l'idée d'inclure les « asset prices » dans la cible de notre politique monétaire.

[Traduction]

Le président : J'ai oublié de vous présenter un nouveau sénateur, nommé récemment. Le sénateur McCoy, de la souveraine province de l'Alberta.

Bienvenu, sénateur McCoy. Je me suis intéressé à la dette des provinces et j'ai constaté que l'Alberta est la seule province véritablement sécuritaire et saine sur le plan financier, car non seulement elle a remboursé sa dette mais elle jouit d'un excédent. Nous allons compter sur vos lumières dans nos travaux.

Le sénateur Harb : Merci, monsieur Dodge, pour un excellent exposé.

Je voudrais évoquer le discours que vous avez prononcé aux États-Unis à la National Association for Business Economics. J'ai lu une citation que l'on vous attribue et je l'ai trouvée fort intéressante. Décrivant l'approche de la Banque du Canada, vous avez insisté sur le fait que pour vous juguler l'inflation est un moyen de parvenir à une fin et non pas à une fin en soi. Vous dites que juguler l'inflation est la meilleure façon de réaliser une forte croissance durable de la production et de l'emploi.

Il me semble que dans une grande mesure cela réussit depuis plusieurs années. Je veux comparer cela à ce qu'ils font aux États-Unis, où ils utilisent une démarche à double voie : ils ne font pas explicitement du ciblage d'inflation mais se contentent sur la stabilité à long terme des prix en se disant que cela va maximiser la croissance.

Le Canada peut-il en faire autant et surveiller l'inflation tout en se concentrant sur la croissance économique au moyen du plein emploi, par exemple, ou d'autres moyens.

M. Dodge : Comme je l'ai dit dans ce discours, l'objectif de la banque centrale ici, tel qu'il est exposé dans notre loi, est très semblable à la démarche de la réserve fédérale américaine, c'est-à-dire, dans la mesure où c'est possible dans le cadre de l'action monétaire, de promouvoir l'emploi et la croissance, et cetera. C'est dans notre loi.

La question est de savoir comment s'y prendre. Nous avons observé avec le temps, et nous ne sommes pas les seuls dans cette situation, que la meilleure contribution qu'une banque centrale

and output, strong growth over time and stability is to promote confidence in the future value of money — price stability, or as we express it, to keep inflation at a 2 per cent target.

We have come to the conclusion that this is the best way to get there and that when Canadians have confidence that we will do this it actually promotes growth. That is why we have adopted the inflation-targeting approach. As you know, there is a big debate in the United States on whether they should adopt our approach.

Senator Harb: My second question deals with deciding whether you will increase the rates. You normally look at a variety of factors here in Canada; you look at habits, input-output and other factors. To what extent do you also look at outside factors such as what happens in the U.S. or Europe and the emergence of China? How do you value those events with respect to your decision? Is there a rating system for that?

Mr. Jenkins: That is a very good question. The framework that we have built around our explicit inflation target has a focus, first and foremost, on how we view aggregate demand in the Canadian economy. That is the total demand within Canada and export demand of consumers, businesses and governments. We are constantly looking at all sources of information that would give us an indication of how that aggregate demand is unfolding. In a sense, we take all of what you have just said into account, and we do that through a number of different channels.

We look at indicators of what is happening in China or the United States, and we work through the implications of that for aggregate demand. The way in which we see those trends in the Canadian economy for aggregate demand influences our decision making. The overall objective is to keep aggregate demand in line with supply so that we can sustain growth over time and have a well-functioning economy over that medium term. We try to add it all up, and adding it up brings it back to this concept of aggregate demand.

Senator Harb: I see in your summary report that at some point you want to see a reduction of monetary stimulus. Perhaps you can comment on that.

In answer to my colleague you spoke about the account imbalances that currently exist. To what extent do we look at corporations such as Cisco that have outlets in China that produce goods that are brought back to the U.S. and sold to companies there? Does investment have a role to play in these types of account imbalances? Even though it is an American corporation that is producing the goods, it may not be on American soil. It may be on Chinese soil, but the goods are coming back to the U.S. and we suddenly have a current account imbalance.

puisse apporter à l'emploi et à une production élevée et soutenable, à une croissance forte dans le temps et à la stabilité est de promouvoir la confiance dans la valeur future de l'argent — la stabilité des prix, à savoir pour nous le maintien de l'inflation à une cible de 2 p. 100.

Nous sommes venus à la conclusion que c'est la meilleure façon d'y parvenir et que quand les Canadiens sont convaincus que nous agirons ainsi, la croissance s'en trouvera encouragée. C'est pourquoi nous avons adopté une formule du ciblage de l'inflation. Comme vous le savez, il y a un grand débat aux États-unis sur la question de savoir s'ils devraient adopter notre démarche.

Le sénateur Harb : Ma deuxième question porte sur l'opportunité d'augmenter les taux. Normalement, vous examinez un ensemble de facteurs ici au Canada; vous examinez les habitudes, les intrants et les extrants, ainsi que d'autres facteurs. Dans quelle mesure tenez-vous également compte de facteurs externes comme l'évolution de la situation aux États-unis ou en Europe et l'émergence de la Chine? Quelle importance accordez-vous à ces événements dans votre décision? Y a-t-il un système de pondération?

M. Jenkins : C'est une excellente question. Le cadre que nous avons tracé autour de notre cible explicite d'information a un centre, d'abord et avant tout, à savoir la façon dont nous envisageons la demande globale dans l'économie canadienne. Il s'agit de la demande totale au Canada ainsi que la demande d'exportation des consommateurs, des entreprises et des pouvoirs publics. Nous consultons constamment toutes les sources d'information susceptibles de nous donner une idée de l'évolution de la demande globale. Autrement dit, nous prenons compte de tout ce que vous avez énuméré en nous alimentant à divers canaux.

Nous examinons les indicateurs de la situation en Chine ou aux États-Unis et nous en mesurons les conséquences pour la demande globale. La façon dont nous envisageons ces tendances dans l'économie canadienne pour la demande globale influe sur notre processus décisionnel. L'objectif d'ensemble est de s'assurer que la demande globale concorde avec l'offre pour que nous puissions conserver la croissance dans le temps et avoir une économie qui fonctionne bien sur le moyen terme. Nous essayons de tout additionner et cette somme nous ramène au concept de la demande globale.

Le sénateur Harb : J'ai vu dans votre rapport de synthèse qu'à un moment donné vous souhaitiez voir une réduction de la détente monétaire. J'aimerais que vous nous en disiez davantage.

En réponse à mon collègue, vous avez parlé du déséquilibre des balances extérieures des opérations courantes. Dans quelle mesure s'agit-il d'entreprises comme Cisco, qui ont des unités en Chine qui produisent des biens renvoyés aux États-Unis et vendus à des compagnies là-bas? L'investissement joue-t-il un rôle dans la création de ces déséquilibres des balances courantes? Même s'il s'agit d'une entreprise américaine qui produit les biens, ça n'est peut-être pas sur le sol américain. Cela peut être en territoire chinois, mais les produits reviennent aux États-Unis et nous nous retrouvons avec un déséquilibre de la balance courante.

The Chairman: That is a cluster of questions. To be fair to other senators, perhaps the governor can just answer that.

Mr. Dodge: In looking at those numbers on the current account all those things are taken into account. The issue is not that there is an imbalance. Let us be very clear. The risk is that the mechanisms that would correct that imbalance over time are not being allowed to work. That is what creates the risk down the line. It is not that the current account imbalances cannot be financed or that markets cannot work; it is, rather, that over time they have to be allowed to do their job.

The Chairman: I would like to introduce yet another new senator who is sitting on the committee for the first time, Senator Ruth from Ontario. Senator Ruth has great experience in many fields. We will look forward to her expertise.

Welcome, Senator Ruth.

Senator Oliver: I would like to extend my welcome to you, governor. It is nice to have you back again.

Since 9/11, the world has become more conscious of security. The Bank of Canada is charged with looking after the security of the financial system and protecting the integrity of our national currency, et cetera.

As I understand it, you have put in place a three-pronged program to try to strengthen security for Canadians. We hear about counterfeiting of banknotes. What new security measures have you brought in to ensure that our currency is not so subject to counterfeiting?

Mr. Dodge: I will speak to the issue of security and Mr. Jenkins will answer you specifically on the currency side.

Obviously 9/11 pointed out some of the fragility, if you will, in the system. Since that time, since the ice storm, since power failures and so on, we have expended considerable effort, as have the chartered banks, on building a more robust system that can function from backup sites.

It is fair to say that over the last five years we and financial institutions have spent a lot of time, money and effort to strengthen that system and make it more robust. That is equally true in the United States, as it is around the world. We have done much work to ensure that payments can be settled even though there may be a disruption.

Compared to where we were in September 2001, countries around the world, Canada in particular, have gone a long way toward making the system more robust.

I will turn to Mr. Jenkins on the issue of making the banknotes more robust.

Mr. Jenkins: You are right that we are pursuing a three-pronged strategy to enhance the level of confidence among Canadians in Canadian banknotes. You will recall that last year we issued three

Le président : C'est une rafale de questions. Afin d'être juste envers les autres sénateurs, peut-être que le gouverneur pourrait seulement répondre à celle-là.

M. Dodge : En prenant ces données de la balance courante, on tient compte de tous ces aspects. Il n'est pas question d'avoir un déséquilibre. Soyons clairs. Le risque c'est qu'on ne permette pas aux mécanismes qui corrigeraient le déséquilibre au fil du temps d'opérer. C'est cela qui crée le risque plus tard. Ce n'est pas que les déséquilibres de la balance courante ne puissent pas être financés ni que les marchés ne fonctionnent pas; c'est plutôt qu'au fil du temps il faut leur permettre de faire leur travail.

Le président : J'aimerais vous présenter un nouveau sénateur qui siège au comité pour la première fois, le sénateur Ruth, de l'Ontario. Le sénateur Ruth a beaucoup d'expérience dans plusieurs domaines. Nous avons hâte de profiter de son expertise.

Bienvenue, sénateur Ruth.

Le sénateur Oliver : J'aimerais vous souhaiter la bienvenue, monsieur le gouverneur. Nous sommes ravis de vous accueillir à nouveau.

Depuis le 11 septembre, le monde est devenu plus conscient de la sécurité. La Banque du Canada est responsable de la sécurité de notre système financier et de la protection de l'intégrité de notre monnaie nationale, et cetera.

Si j'ai bien compris, vous avez mis en œuvre un programme à trois volets afin de renforcer la sécurité pour les Canadiens. On entend parler de la contrefaçon de billets de banque. Quelles nouvelles mesures de sécurité avez-vous mises en œuvre pour veiller à ce que notre monnaie ne fasse pas l'objet de contrefaçon?

M. Dodge : Je vais aborder la question de la sécurité et M. Jenkins vous répondra en ce qui concerne la monnaie.

C'est évident que le 11 septembre nous a montré à quel point le système est fragile. Depuis cette date, depuis le verglas, depuis les pannes d'électricité, et cetera, nous avons fait des efforts importants, comme ont fait les banques à charte, pour mettre sur pied un système plus solide qui puisse fonctionner à partir de centres de secours.

Il est juste de dire qu'au cours des cinq dernières années, nous avons consacré, avec les institutions financières, beaucoup de temps, d'argent et d'efforts pour renforcer le système et le rendre plus performant. C'est vrai aux États-Unis et partout dans le monde. Nous avons beaucoup fait pour veiller à ce que les paiements puissent être faits même en cas de perturbation.

Des pays partout dans le monde, et le Canada en particulier, ont fait beaucoup de progrès envers la création d'un système plus robuste par comparaison avec notre situation en septembre 2001.

Je donne la parole à M. Jenkins sur la question des billets de banque.

M. Jenkins : Vous avez raison de dire que nous avons entamé une stratégie à trois volets pour mettre en valeur le niveau de confiance des Canadiens envers les billets de banque canadiens.

new high-denomination notes, the 20, the 50 and the 100. All three included new security features that we believe will contribute enormously to our battle against counterfeiting.

Senator Oliver: What has your experience been to date with those three?

Mr. Jenkins: The experience to date has been very positive. The counterfeiting numbers that we reported in our annual report for 2004 versus 2003 were up again, both in volume terms and dollar amounts. However, when you look through the year you see that, particularly in the case of these high-denomination notes, the level of counterfeiting is beginning to come down.

The next step we will take is to begin reissuing the \$10 note in May with the new high-security features incorporated into it. The first prong is to incorporate those security features.

The second prong is what we call communications. Indeed, one of the best safeguards against counterfeiting is to ensure that Canadians recognize a true bill versus a counterfeit bill. We continue to work with our partners — financial institutions, retailers across the country and our regional offices — to further that part of our three-part strategy.

The third prong is working with the law-enforcement community in Canada.

Again, we have a number of partnerships under way that we are continuing to develop and move forward as part of that overall strategy.

Senator Oliver: Would that be with the chartered banks as well as the police?

Mr. Jenkins: Yes.

[Translation]

Senator Plamondon: I would like to ask you some questions about your mandate, which is to promote in a general way the economic and financial prosperity of Canada. My two questions will be about Canadians' savings and debt, and your recent positions on this.

I believe you said recently that you were in favour of the idea of investing pension plans 100 per cent outside Canada. Would that mean that the pension plan of Canadian government employees, provincial government employees and all pension plans could be invested in Canada? My understanding is they could. Could you confirm that for me?

Mr. Dodge: You said "could?"

Senator Plamondon: Yes, "could."

Mr. Dodge: Yes.

Rappelez-vous que l'an passé nous avons émis trois nouvelles grosses coupures. Les billets de 20, de 50 et de 100 \$. Tous les trois comportent de nouveaux éléments de sécurité qui nous aideront énormément à notre avis dans notre lutte contre la contrefaçon.

Le sénateur Oliver : Quelle a été votre expérience jusqu'à maintenant avec ces trois éléments?

M. Jenkins : Jusqu'à maintenant, l'expérience a été très positive. Les données sur les contrefaçons dont nous avons fait état dans notre rapport annuel de 2004 vis-à-vis de 2003 ont augmenté à nouveau, en volume et en montant. Néanmoins, pour l'ensemble de l'année, on voit que le niveau de contrefaçon commence à diminuer, particulièrement dans le cas des grosses coupures.

La prochaine étape que nous entamerons sera l'émission d'un nouveau billet de 10 \$ en mai, qui incorporera les nouveaux éléments de sécurité élevée. Le premier volet c'est l'incorporation de ces éléments de sécurité.

Le deuxième volet, c'est ce qu'on appelle les communications. En fait, une de nos meilleures garanties contre les contrefaçons c'est d'assurer que les Canadiens reconnaissent un vrai billet de banque par rapport à une contrefaçon. Nous continuons à travailler auprès de nos partenaires — les institutions financières, les détaillants à l'échelle du pays et nos bureaux régionaux — afin de faire avancer cette partie de notre stratégie à trois volets.

Le troisième volet, c'est le travail avec les services de police au Canada.

Je répète que nous travaillons à conclure un certain nombre de partenariats et que ceux-ci font partie de notre stratégie globale.

Le sénateur Oliver : S'agirait-il de partenariats avec les banques à charte et avec les forces policières?

M. Jenkins : Oui.

[Français]

Le sénateur Plamondon : J'aimerais vous poser des questions au sujet de votre mandat, qui est de favoriser de façon générale la prospérité économique et financière du Canada. Mes deux questions porteront sur les épargnes et sur l'endettement des Canadiens, et sur vos positions récente à ce sujet.

Vous avez dit récemment, je crois, que vous étiez en faveur de l'idée que les régimes de pension pouvaient être investis à 100 p. 100 à l'extérieur du Canada. Est-ce que cela voudrait dire que le régime de pension des employés du gouvernement fédéral, des employés des gouvernements provinciaux et tous les régimes de pension pouvaient être investis au Canada? Ma perception est que oui. Pouvez-vous me le confirmer?

M. Dodge : Vous avez dit « pouvaient »?

Le sénateur Plamondon : Oui, « pouvaient ».

M. Dodge : Oui.

Senator Plamondon: In that case, my concern is different, but I do have a concern nonetheless, because, in my view, these pensions should be invested in Canada to begin with. I am also very worried about the fact that the percentage that can be invested outside of Canada has been increased from 30 per cent to 100 per cent.

I come now to pension plans that are managed by interests outside Canada. I am referring to companies such as Home Depot, Wal-Mart and so on, which may have stores in Canada, have many employees, and take the pension funds and invest them in the United States, in their own interest. Could that be done? In the case of companies located in Canada whose head offices are in the United States, could it be decided to take the Canadian employees' pension funds and invest them in the United States?

Mr. Dodge: There are some rules known as the "prudent person rule." That means that only a small percentage of assets can be invested in stock, in a company or in a bond issuer.

Senator Plamondon: These funds could be invested in several companies in the United States, could they not?

Mr. Dodge: Yes.

Senator Plamondon: I am very worried about this situation, because we are talking about the future of pension plans of all Canadians. Often, this is the only money these people will get. I am wondering how we can be so confident in the current economy to allow companies to invest up to 100 per cent of these funds outside Canada.

Mr. Dodge: Normally, the question is asked the opposite way. Here in Canada, particularly in markets for shares, not necessarily for bonds, but definitely for shares, we have rather limited opportunities because our companies are concentrated in natural resource industries and a few others, such as banks. Consequently, in order to try to diversify the assets of pension funds, it is extremely important to have an opportunity to invest in the shares of non-Canadian companies.

Senator Plamondon: Up to 100 per cent?

Mr. Dodge: Until recently, there was a 30 per cent limit, but the major pension funds had often invested more than that indirectly, which is not efficient for members of the pension funds. Now they can invest directly. However, all pension funds must pay pensions in Canadian dollars. Thus prudence dictates that they must have many assets in Canadian companies or in Canadian bonds.

So prudence does impose certain limits, but it is not necessary to impose further limits.

Senator Plamondon: My second question is about the debt of Canadians. Personally, I am concerned about this. You say your mandate is to promote economic and financial prosperity, and yet you defend bank mergers. Whether people talk about mergers,

Le sénateur Plamondon : À ce moment-là, mon inquiétude ne sera pas la même, mais j'ai une inquiétude quand même parce que, pour moi, ces pensions devraient être investies, pour commencer, au Canada, et le fait qu'on hausse de 30 à 100 p. 100 la permission d'investir à l'extérieur du Canada me donne de grandes préoccupations.

J'en viens maintenant aux régimes de pension qui sont gérés par des intérêts extérieurs au Canada. Ce sont des compagnies comme Home Depot, Wal-Mart, et ainsi de suite, qui pourraient avoir des commerces au Canada, avoir beaucoup d'employés, prendre les fonds de pension et les investir aux États-Unis, dans leurs propres intérêts. Est-ce que cela pourrait être fait? Pour les régimes de pension des employés de compagnies qui sont au Canada, mais dont les maisons mères sont aux États-Unis, est-ce qu'on pourrait décider au Canada de prendre l'argent de ces fonds de pension et les investir aux États-Unis?

M. Dodge : Il y a des règlements qui s'appellent « prudent person rule ». Cela veut dire que seulement une petite partie des actifs peut être investie dans une action, dans une compagnie ou dans un émetteur d'obligations.

Le sénateur Plamondon : Ces fonds pourraient être investis dans plusieurs compagnies aux États-Unis, n'est-ce pas?

M. Dodge : Oui.

Le sénateur Plamondon : Cette situation me préoccupe beaucoup parce que c'est l'avenir des régimes de retraite de tous les Canadiens et, souvent, c'est le seul argent que ces gens vont recevoir. Je me demande comment on peut être aussi confiant dans l'économie actuelle pour permettre d'investir jusqu'à 100 p. 100 de ces fonds à l'extérieur du Canada.

M. Dodge : Normalement la question est posée dans l'autre sens. Ici au Canada, surtout dans les marchés pour les actions, pas nécessairement pour les obligations mais certainement pour les actions, nous avons des opportunités assez limitées parce que nos compagnies sont concentrées dans les industries de ressources naturelles et quelques autres comme les banques. Donc, pour essayer de diversifier les actifs des fonds de pension, c'est extrêmement important d'avoir la chance d'investir dans les actions de compagnies qui ne sont pas canadiennes.

Le sénateur Plamondon : Jusqu'à 100 p. 100?

M. Dodge : Jusqu'à dernièrement, il y avait une limite de 30 p. 100, mais les grands fonds de pension avaient souvent investi plus que cela par des moyens indirects qui ne sont pas efficaces pour les membres des fonds de pension. Maintenant ils peuvent investir directement. Cependant, n'importe quel fond de pension doit payer les pensions en dollars canadiens. Donc la prudence dit qu'il faut avoir beaucoup d'actifs dans les compagnies canadiennes ou dans les obligations canadiennes.

Il y a donc des limites de prudence qui s'imposent, mais il n'est pas nécessaire d'imposer d'autres limites supplémentaires.

Le sénateur Plamondon : Ma deuxième question concerne l'endettement des Canadiens. Pour ma part, je suis inquiète de l'endettement des Canadiens. Vous dites que vous avez comme mandat de favoriser la prospérité économique et financière,

consolidations, or re-engineering, they are always talking about the same thing — to become more profitable, to eliminate the less profitable components. You spoke about “credit unions” that are prepared to take over if bank branches close. We heard the testimony of the former vice-president of the Canadian Banking Association, who now works for the “credit unions,” and who told us that he was ready to do this. However, we see Money Marts, payday lenders, and ATMs popping up all over Canada. As soon as they stop being profitable, they are closed down. The result may be better returns for shareholders, but it is not better services for Canadians.

I would like you to explain to me how you think better services can be offered during a time of rationalization? We have almost no major banks — we do not have the same system as the United States — and you are still in favour of bank mergers, even though we do not have many major banks.

Mr. Dodge: It is important to require financial institutions to provide services to Canadians. That is why we have a Bank Act. We can provide in the act that certain services must be provided to communities. That exists in Canada today, and the same thing exists in the United States. We can impose obligations on any institution that comes under federal jurisdiction. However, that is very different from restricting the consolidation of institutions. They are very different things.

Senator Plamondon: Every time there was a reengineering process, in Quebec for example, with caisses populaires, the result was the closing down of a number of caisses populaires. After they closed, the ATMs appeared and when they were no longer profitable, they were closed down. It is said that the services are provided; yes, but they are provided at a certain distance from the consumer. Not everyone can do their banking transactions by computer. Not everyone has a computer.

I have trouble accepting what you said about this leading to better services, especially with the proliferation of Money Marts and payday lenders. Furthermore, the Bank of Canada rate, which is 2.5 per cent right now, was 20 per cent in 1980, and the criminal interest rate was 60 per cent. The criminal rate is still at 60 per cent. I tried to bring that rate down by introducing a bill, but that bill will not pass. The Senate obeys the government and the government obeys a few ministers, and when a minister does not want a bill, it does not get passed.

[English]

The Chairman: Senator, I do not think that is fair. We will not take the governor’s time to deal with this matter. We intend to pursue the senator’s bill. We do have government business that takes priority. We will be pursuing that bill to some sort of conclusion.

pourtant vous vous portez à la défense des fusions bancaires. Qu’on parle de fusion, de consolidation, de réingénierie, on parle toujours de la même chose, soit de se rendre plus rentable, d’éliminer ce qui est moins rentable. Vous avez parlé des « credit unions » qui sont prêts à prendre la relève des succursales bancaires qui pourraient fermer. On a entendu le témoignage de l’ex-vice-président de l’Association des banquiers canadiens qui est maintenant pour les « credit unions » et qui nous a dit qu’il était prêt. Mais ce que l’on voit apparaître un peu partout au Canada, ce sont des Money Mart, des prêteurs sur salaire et des guichets qui, dès qu’ils ne sont pas rentables sont fermés. Cela se solde peut-être par de meilleurs rendements pour l’actionnaire, mais non pas par de meilleurs services aux Canadiens.

Je voudrais que vous m’expliquiez comment vous pensez offrir des meilleurs services, dans une époque de rationalisation? On n’a presque pas de grandes banques — on n’a pas le même système que les États-Unis — et vous favorisez encore la fusion des banques alors qu’on n’a pas tellement de grandes banques.

M. Dodge : Il est important d’imposer aux institutions financières l’obligation de rendre service aux Canadiens. C’est la raison pour laquelle nous avons une loi sur les banques. On peut inscrire dans cette législation la nécessité de donner certains services aux communautés. Nous avons cela aujourd’hui au Canada et il y a la même chose aux États-Unis. On peut imposer des obligations dans n’importe quelle institution sous juridiction fédérale. Toutefois, c’est très différent d’une restriction sur la consolidation des institutions. Ce sont des choses tout à fait différentes.

Le sénateur Plamondon : Chaque fois qu’il y a eu réingénierie, au Québec par exemple, des caisses populaires, cela s’est soldé par la fermeture de certaines caisses populaires. Après ces fermetures, il y a eu des guichets et quand le guichet n’est plus rentable, on le ferme. On dit que les services sont rendus; oui, mais c’est à une bonne distance du consommateur. Ce n’est pas tout le monde qui peut faire ses transactions bancaires par ordinateur. Tout le monde n’a pas un ordinateur.

J’ai de la misère quand vous dites que cela va se solder par de meilleurs services, surtout avec la prolifération des Money Mart et des prêteurs sur salaire. En plus, le taux de la Banque du Canada, qui en ce moment est à 2,5 p. 100, était en 1980 à 20 p. 100 et le taux criminel était à 60 p. 100. Le taux criminel est encore à 60 p. 100. J’ai essayé de faire baisser ce taux en proposant un projet de loi, mais il ne sera pas adopté. Le Sénat obéit au gouvernement et le gouvernement obéit à quelques ministres, et quand un ministre ne veut pas d’un projet de loi, celui-ci n’est pas adopté.

[Traduction]

Le président : Sénateur, je ne crois pas que ce soit juste. Nous n’allons pas prendre du temps du gouverneur pour traiter de la question. Notre intention est de continuer à étudier le projet de loi du sénateur. Nous devons nous occuper des affaires du gouvernement qui sont prioritaires. Nous allons étudier le projet de loi et le mener à bon port.

Governor, you do not have to respond to that, but please respond to Senator Plamondon's question, which I think is important.

To emphasize her point, we have heard that in the vacuum created by the banks at the lower end of the spectrum, new institutions that charge very high rates of interest have filtered in and have grown tremendously in the last five years, that is, the money marts. Are the banking services under your aegis appropriate, and are they as fair to the people at the lower end of the spectrum as they are to the people at the upper end?

Mr. Dodge: We are not the best people to answer that, especially since we do not regulate the chartered banks directly. You should probably pose that question to Mr. LePan.

It is important to say that financial institutions are credit-granting agencies. They must make the appropriate assessment on credit. Part of the problem is that that is not always easy to do and it is not always pleasant to tell someone that they are not deserving of credit. That is where the loan sharks and various other entities come in.

As Mr. LePan will tell you, he keeps close watch on the credit-granting activities of those institutions. That is his job, so you should pose that question to him.

The Chairman: We are looking at the lacuna in the financial services and we thought you might be able to give us the benefit of your advice. We agree that it is up to you and to us as your oversight body to ensure that the system is working effectively and efficiently in the interests of all Canadians. You have a general mandate in this area.

Senator Plamondon, do you wish to follow up?

Senator Plamondon: I do not know if he will still be in favour of mergers after that.

Mr. Dodge: There are two or three questions here. One was on the issue of services available in the community, that is, whether there are ATMs and so on. Regardless of whether there is one bank or 100, that issue can be dealt with in the law.

The second question is on the credit-granting activities of banks. Generally the criticism is that they have been too free to give out credit cards, that they have allowed people to run up too much debt they cannot pay off. Indeed, part of the strength of the Canadian system has been that there is more careful granting of credit than there is south of the border.

Finally, there is the very important issue of how long it takes to clear a cheque, which gives rise to the money mart issue. A bank will put a hold on a cheque for what may for some be an unreasonable period of time. How to deal with that is a question for the law, regardless of whether there is one bank or 100.

Monsieur le gouverneur, ne vous sentez pas obligé de répondre, mais je vous demanderais par contre de répondre à la question du sénateur Plamondon, qui, à mon avis, est importante.

Des témoins nous ont en effet confirmé que le vide créé par les banques pour les petits clients a donné lieu, dans les cinq dernières années, à une croissance exceptionnelle du nombre d'institutions financières qui exigent des taux d'intérêt extrêmement élevés, c'est-à-dire les prêteurs sur salaire. Les services bancaires qui relèvent de vous sont-ils aussi équitables envers les petits clients qu'ils le sont envers les gros?

M. Dodge : Ce n'est pas à nous que vous devriez poser cette question, surtout en raison du fait que nous ne réglementons pas directement les banques à charte. Vous feriez mieux de poser la question à M. LePan.

Il faut mentionner que les institutions financières sont des organisations de crédit. Elles doivent bien évaluer les risques avant d'accorder un prêt. Le problème réside en partie dans le fait qu'il n'est pas toujours facile d'évaluer le risque et qu'il n'est pas toujours agréable de dire à quelqu'un qu'il représente un mauvais risque. C'est à ce moment qu'interviennent les usuriers et autres.

Comme M. LePan vous le dira, il surveille de près les activités liées au crédit de ces institutions. C'est lui qui est chargé de cela, et c'est donc à lui que vous devriez poser votre question.

Le président : Nous étudions les lacunes dans le secteur des services financiers et nous pensions que vous pouviez nous conseiller. Nous croyons qu'il vous incombe — et à nous aussi, puisque nous sommes le comité chargé de surveiller vos activités — de vous assurer que le système fonctionne de manière efficiente et efficace dans l'intérêt de tous les Canadiens. Vous avez un mandat général dans ce domaine.

Sénateur Plamondon, avez-vous une question supplémentaire?

Le sénateur Plamondon : Je ne sais pas s'il sera encore pour les fusions après ce qui s'est dit!

M. Dodge : Vous avez posé deux ou trois questions. L'une d'entre elles portait sur les services offerts dans les communautés, c'est-à-dire s'il y a des guichets automatiques et ce genre de services. Qu'importe qu'il y ait une banque ou cent, cette question peut être réglée par voie législative.

La deuxième question porte sur les activités bancaires liées aux prêts. De façon générale, on reproche aux banques de donner trop facilement des cartes de crédit aux gens qui s'endettent tellement qu'ils ne peuvent plus faire face à leurs obligations financières. En effet, la force du système canadien repose en partie sur le fait que nos institutions font preuve de plus de prudence lorsqu'elles accordent des prêts que les institutions américaines.

Finalement, il y a la question très importante portant sur le délai pour encaisser un chèque. À cause de ce délai, les gens se tournent vers les prêteurs sur salaire. D'après certains, les banques gèlent un chèque pendant une période déraisonnable. Cette question peut être réglée par voie législative, qu'importe qu'il y ait une banque ou cent.

Senator St. Germain: My question is about inflation. It is my understanding that the price of energy is not included in inflation figures.

Mr. Dodge: Yes, it is.

Senator St. Germain: It is reflected in inflation, as well as the cost of housing?

Mr. Dodge: Absolutely. The CPI is calculated on exactly what you buy. There is an item in the CPI for the electricity you buy to use in your house as well as for the natural gas and gasoline that you buy. Those are direct purchases. There are, of course, other big ones like intercity transport, which has very high energy content. It is fully reflected in the CPI.

Senator St. Germain: What do you think will be the long-term effect if the price of energy stays at its current level? It has more than doubled, and continues to rise on the market. Just today there was report out of the U.S. that this is starting to affect consumer confidence and consumer buying power. Have you any indication of what impact this will have? It is of concern to many Canadians, especially in Western Canada, where we travel long distances.

Mr. Dodge: I will take that in two parts; the long term and the short term. I will deal with the long term and Mr. Jenkins will address your question about the adjustments in the short term.

The rise in price curves out six to seven years. That will have two effects. First, it will bring on new supplies around the world, but that takes time. Second, it will cause investment, by both households and firms. Firms will invest in energy-saving methods of production and in households people will look at how they can economize, whether they really need an SUV or if something more fuel efficient will do.

That will happen over the long term. Therefore, while prices are likely to be higher over the long term than what we observed in the low-price 1990s, there are good market mechanisms that tell us that adaptation will be made.

The short term is more difficult.

Mr. Jenkins: There are several elements in the short term. I will make a couple of general observations and then go into a bit more detail. All the research we have done indicates that these types of oil price shocks are basically a wash for the Canadian economy. By that I mean, as you pointed out, senator, higher oil prices in the United States depress consumer demand; therefore our exports to the United States, all else being equal, would be fewer. However, we are, of course, a major energy producer, so this increase in energy prices represents

Le sénateur St. Germain : Ma question porte sur l'inflation. D'après ce que je sais, le prix de l'énergie n'est pas inclus dans les statistiques sur l'inflation.

M. Dodge : Oui, il l'est.

Le sénateur St. Germain : Ce prix est reflété dans les statistiques sur l'inflation, mais est-il également inclus dans le coût du logement?

M. Dodge : Effectivement. L'IPC est calculé précisément sur ce que vous achetez. Figurent dans l'IPC l'électricité que vous achetez pour votre consommation à domicile ainsi que le gaz naturel et l'essence que vous achetez également. Ce sont des achats directs. Y figurent, également, bien sûr, de gros postes comme le transport interurbain, qui a une composante énergétique élevée. Tout ceci est pleinement reflété dans l'IPC.

Le sénateur St. Germain : Selon vous, quelles seront les répercussions à long terme des prix de l'énergie, s'ils restent à leur niveau actuel? Ils ont plus que doublé et continuent d'augmenter. Aujourd'hui, un rapport en provenance des États-Unis indique que cela commence à affecter la confiance des consommateurs et leur pouvoir d'achat. Avez-vous une quelconque idée des répercussions que cela va avoir? C'est une question qui préoccupe de nombreux Canadiens, notamment dans l'Ouest, où nous parcourons de longues distances.

M. Dodge : Il convient de présenter une réponse en deux parties : sur les effets à court terme et sur ceux à long terme. Je m'occuperai des effets à long terme et M. Jenkins répondra à votre question quant aux ajustements à court terme.

L'augmentation des prix se poursuit sur six ou sept ans. Elle aura deux effets. Tout d'abord, elle mènera à de nouvelles sources d'approvisionnement dans le monde; mais c'est quelque chose qui prend du temps. Ensuite, elle entraînera des investissements de la part des ménages et des entreprises. Les entreprises investiront dans des méthodes de production qui permettent d'économiser l'énergie; dans les ménages, les gens chercheront des façons d'économiser, en se demandant, par exemple, s'ils ont véritablement besoin d'un véhicule utilitaire sport ou si un véhicule offrant un meilleur rendement énergétique pourrait faire l'affaire.

Ce sont les choses qui se produiront à long terme. Par conséquent, bien que les prix soient susceptibles d'être plus élevés à long terme que ceux observés durant les années 1990, il existe de bons mécanismes du marché qui nous indiquent que nous nous adapterons.

À court terme, c'est plus difficile.

M. Jenkins : Plusieurs facteurs entrent en jeu à court terme. Laissez-moi faire une ou deux remarques d'ordre général avant d'examiner la situation dans le détail. Toutes nos recherches indiquent que ces types de chocs dans le prix des hydrocarbures ont des effets à peu près neutres sur l'économie canadienne. Comme vous l'avez dit, sénateur, l'augmentation du prix des hydrocarbures affaiblit la consommation aux États-Unis; dans l'absolu, cela devrait donc diminuer nos exportations aux États-Unis. Toutefois, comme nous sommes, bien sûr, un grand producteur d'énergie,

a huge increase in the price of the products that we sell internationally. This is what economists call a terms-of-trade improvement.

There are two offsetting factors. On the one hand, it has a negative effect vis-à-vis our trading partners, but it has a very strong positive effect because we produce energy. Analysis shows that an increase in oil prices of \$5 to \$15 per barrel indicates that the overall effect on the Canadian economy over a couple of years is basically neutral. That is the macro story.

Linking to what the governor said, these higher oil prices reflect the fact that we have strong demand globally, much of it coming out of China, and it is not just for energy but for commodities more generally. To the extent that these higher prices persist, it will require an adjustment within the Canadian economy.

There will be a need for labour to move into the resource sector. For example, there is a shortage of labour to move projects forward in the tar sands area. These kinds of relative price adjustments require a reallocation of resources from one sector to the other. In our report we talk about global developments, and we talked earlier about imbalances. The other aspect of global investments is that energy and non-energy commodity prices are higher and likely to stay that way for a considerable time. They will require reallocations of resources across sectors of the Canadian economy.

The Chairman: Would you turn to page 20 of your monetary report? I listened to your argument about the tradeoffs between energy and non-energy supplies. It seems that the non-energy supply is flat, whereas the commodity index for energy has been climbing. I believe this relates to Senator St. Germain's question. They do not seem to be moving in sync.

Mr. Jenkins: Energy prices have gone up dramatically and non-energy prices have also risen. There is a scale problem with this chart. From the base level of late 2001, you are looking at increases of 30 to 40 per cent in non-energy commodity prices, which is quite significant. The story around metals is familiar and that is simply one indication of that.

[Translation]

Senator Plamondon: On the same subject, I would like a clarification. The Bank of Canada's website defines the core consumer price index as follows:

The CPI excluding the eight most volatile components.

The list includes fruit, vegetables, gasoline, fuel oil and natural gas. Is that energy?

l'augmentation du prix des hydrocarbures constitue une énorme augmentation du prix des produits que nous vendons sur le marché international. Les économistes parlent du phénomène comme d'une amélioration des termes de l'échange.

Il y a donc deux facteurs qui s'annulent : d'une part, un effet négatif sur nos partenaires commerciaux; d'autre part, un effet très positif, parce que nous sommes des producteurs d'énergie. L'analyse montre que si l'augmentation du prix du pétrole se situe entre 5 et 15 \$ le baril, l'effet d'ensemble sur l'économie canadienne en l'espace d'un an ou deux est essentiellement neutre. Voici pour la perspective macroéconomique.

Pour reprendre ce que le gouverneur a dit, l'augmentation du prix des hydrocarbures est la conséquence d'une forte demande internationale, notamment de la part de la Chine, demande d'énergie mais aussi de produits de base en général. Si cette augmentation des prix se maintient, l'économie canadienne devra s'ajuster.

Il faudra que notre main-d'œuvre se déplace dans le secteur des ressources. Par exemple, on manque de main-d'œuvre pour faire avancer les projets dans les sables bitumineux. C'est un type d'ajustement de prix relatif qui nécessite une réaffectation de ressources d'un secteur à un autre. Dans notre rapport, nous parlons de l'évolution globale et nous avons parlé plus tôt de déséquilibre. L'autre aspect de l'investissement au niveau mondial est que les prix de l'énergie et des autres produits de base sont élevés et le resteront sans doute pendant très longtemps. Cela nécessitera la réaffectation de ressources d'un secteur à un autre dans l'économie canadienne.

Le président : Pourriez-vous aller à la page 23 de votre rapport sur la politique monétaire? J'ai écouté vos remarques sur la façon dont l'approvisionnement énergétique et les autres types d'approvisionnement s'équilibrent. On dirait pourtant que les autres types d'approvisionnement stagnent, alors que l'index des produits énergétiques est en pleine croissance. Je pense que c'est en rapport avec la question posée par le sénateur St. Germain. Il ne semble pas y avoir de correspondance dans la croissance.

M. Jenkins : Il y a eu une flambée des prix de l'énergie, accompagnée d'une augmentation des prix des autres approvisionnements. Il y a un problème d'échelle dans le graphique. En partant du niveau de base, à la fin de 2001, on constate des augmentations de 30 ou 40 p. 100 dans les prix des autres approvisionnements, ce qui est plutôt considérable. On sait ce qui s'est passé pour les métaux; et c'est simplement un exemple.

[Français]

Le sénateur Plamondon : Sur le même sujet, je voudrais avoir une clarification. Sur le site web de la Banque du Canada, sur l'indice de référence, on dit :

La variante d'indice des prix à la consommation qui exclut les huit composantes les plus volatiles.

On y mentionne les fruits, les légumes, l'essence, le mazout, le gaz naturel. C'est de l'énergie?

[English]

Mr. Dodge: That is the core and we use it explicitly because it is a better measure of the underlying trend and future direction. Our target is the total CPI, and that includes energy.

Senator St. Germain: Are we in for any surprises or shocks?

Mr. Jenkins: Energy prices are volatile and so you want to examine those to determine the underlying trend in inflation. However, over time, the core rate and the total CPI converge.

[Translation]

Senator Plamondon: Do the eight most volatile components change from time to time or are they always the same?

Mr. Jenkins: They change.

Senator Plamondon: I do not understand. If they change, why was energy not included in the core components? What is the price of a litre of gasoline? It seems to me that gasoline, fuel oil and natural gas should be taken into account in calculating the inflation rate.

Mr. Dodge: Yes, they are included in the total CPI. That is what we are targeting.

Mr. Jenkins: What we are targeting is the total CPI.

[English]

Senator Massicotte: Do you think oil prices will remain at this level? Will that affect the economy in a negative way?

Mr. Dodge: We are no better than anyone else at making these forecasts. We use the curve as the market provides it. As Mr. Jenkins said, our best estimate, derived by using that curve of prices in the market, is that in 2005, the net effect on the Canadian economy is a miniscule negative and the net effect in 2006 should be a comparable positive.

Senator Moore: In the monetary policy report summary you state that:

One uncertainty around the outlook relates to the trend rate of growth of potential output.

The report also says that for the economy's production capacity to remain at a growth rate of 3 per cent:

...labour productivity growth will need to return to a trend growth rate of approximately 1 3/4 per cent going forward. The likelihood of such growth is supported by the recent and projected increases in business investment in Canada and by continued rapid growth in labour productivity in the United States.

[Traduction]

M. Dodge : C'est l'indice de référence. Nous l'utilisons spécifiquement parce que c'est une meilleure mesure des tendances sous-jacentes et de l'évolution à venir. Notre cible est l'IPC global, qui inclut l'énergie.

Le sénateur St. Germain : L'avenir nous réserve-t-il des surprises ou des chocs?

M. Jenkins : Les prix de l'énergie sont instables; il faut donc les examiner pour déterminer quelle est la tendance sous-jacente en matière d'inflation. Au fil du temps, cependant, l'indice de référence et l'IPC global convergent.

[Français]

Le sénateur Plamondon : Les huit composantes les plus volatiles changent-elles ponctuellement ou sont-ce toujours les mêmes qui sont nommés là?

M. Jenkins : Cela change.

Le sénateur Plamondon : Je ne comprends pas. Si cela change, pourquoi vous n'avez pas mis l'énergie dans les références de base? Quel est le prix du litre d'essence? Il me semble que l'essence, le mazout et le gaz naturel devraient compter dans l'inflation.

M. Dodge : Oui, ces choses sont comptées dans le montant total. C'est notre cible, effectivement.

M. Jenkins : Notre cible, c'est l'IPC global.

[Traduction]

Le sénateur Massicotte : Pensez-vous que le prix du pétrole restera à son niveau actuel? Est-ce que cela aura des répercussions négatives sur l'économie?

M. Dodge : En matière de prévisions, nous logeons à la même enseigne que tous les économistes. Nous nous servons de la courbe fournie par le marché. Comme l'a dit M. Jenkins, autant que nous puissions en juger, d'après la courbe des prix du marché, en 2005 l'effet net sur l'économie canadienne est très, très légèrement négatif, tandis qu'en 2006 on a un effet positif similaire.

Le sénateur Moore : Dans le sommaire du Rapport sur la politique monétaire, vous indiquez :

L'une des incertitudes entourant les perspectives a trait au taux de croissance tendanciel de la production potentielle.

Le rapport indique également que, pour que les capacités de production de l'économie puissent s'accroître à un taux de 3 p. 100,

... le rythme d'augmentation de la productivité du travail doit regagner le taux de croissance tendanciel d'environ 1,75 p. 100 et s'y maintenir. La probabilité qu'un tel taux soit atteint est conforté par les hausses récentes et projetées des investissements des entreprises au Canada et par la poursuite de la vive accélération de la productivité du travail aux États-Unis.

I have two questions. Could you explain to the committee, and to me in particular, how growth in labour productivity in the United States impacts on the growth of the economy in Canada?

Mr. Dodge: In the United States in the late 1990s, there was a tremendous level of investment in the information technology and communications sector. That had quite a dramatic impact, beginning early in this decade, on productivity in the service sector in the United States. Our investment in ITC actually lagged that of the U.S., but has been improving. Our best estimate is that there will be considerable investment in this area in 2005 and 2006.

We have every reason to expect, although we do not know for certain, that what was observed following that investment in the United States, with a lag — an increase in productivity — we too will experience. That is why we say that although the last two years have been extraordinarily disappointing in terms of productivity growth, it is not unreasonable to assume that we will at least return to trend. That is not great performance, but we think it is reasonable to assume that for 2005-06.

Senator Moore: It is not portrayed accurately in the report, in that it is not the growth in labour productivity in the United States, but rather, the anticipated growth in Canada by virtue of the experience in the United States.

Mr. Dodge: That is right.

Senator Moore: That is not quite the way that it is stated in the report.

There was an article in the *Financial Post* a few days ago by Doug Porter, Assistant Chief Economist at BMO Nesbitt Burns. He talked about productivity and said that it is only necessary to look at what has been happening with the unemployment rate to believe the potential growth rate could be a lot lower than 3 per cent, perhaps 2 per cent. He said that overall growth in the economy was only 2 per cent in 2003 and 2.8 per cent in 2004, and yet the unemployment rate has plunged. We are growing only because we are hiring people. Our productivity growth rate is next to nothing and the rate of inflation will begin to increase without a rise in productivity. Could you comment on his statement and what you anticipate vis-à-vis inflation?

Mr. Dodge: That is precisely why I said that in 2003 and 2004 we had virtually no productivity growth and that all growth came from increased labour. We think it is reasonable to believe that in the short run, we will get back to at least trend

J'ai deux questions. Pourriez-vous expliquer au comité, et à moi plus particulièrement, comment l'augmentation de la productivité du travail aux États-Unis a des répercussions sur la croissance de l'économie au Canada?

M. Dodge : Aux États-Unis, à la fin des années 1990, se sont effectués des investissements considérables dans le secteur de la technologie de l'information et des communications. Les répercussions de ces investissements ont été spectaculaires, dès le début de la décennie actuelle, avec une amélioration de la productivité du secteur des services aux États-Unis. Nos investissements dans le secteur de la technologie de l'information et des communications, qui sont à la traîne de ceux des États-Unis, s'améliorent toutefois. Nous estimons que des investissements considérables s'effectueront dans ce domaine en 2005 et en 2006.

Tout nous amène à penser, bien que nous ne puissions pas l'affirmer sans ambages, que cet investissement aura au Canada les mêmes retombées qu'aux États-Unis : avec un décalage, une augmentation de la productivité. C'est pourquoi nous sommes en mesure de dire que, malgré la déplorable absence d'augmentation de productivité au cours des deux dernières années, nous pouvons nous attendre à revenir au moins au niveau tendanciel. Ce n'est pas mirobolant, mais c'est quelque chose que nous sommes en droit d'attendre pour 2005-2006.

Le sénateur Moore : Les choses ne sont pas indiquées clairement dans le rapport; si on s'attend à une augmentation de la productivité du travail au Canada, ce n'est pas à cause de l'accélération de la productivité du travail aux États-Unis, mais à cause de ce qui s'est passé avant aux États-Unis.

M. Dodge : C'est exact.

Le sénateur Moore : Ce n'est pas exactement la façon dont c'est indiqué dans le rapport.

Il y a quelques jours, a paru dans le *Financial Post* un article de Doug Porter, économiste principal adjoint de BMO Nesbitt Burns. En parlant de la productivité, il écrivait qu'il suffisait de constater l'évolution du taux de chômage pour en venir à croire que le taux de croissance potentiel risquait d'être de beaucoup inférieur à 3 p. 100, se chiffrant peut-être à 2 p. 100 seulement. Il notait que la croissance d'ensemble de l'économie avait été de seulement 2 p. 100 en 2003 et de 2,8 p. 100 en 2004 et que, pourtant, le taux de chômage a vraiment chuté. La seule raison pour laquelle nous connaissons une croissance est que nous embauchons du monde. Le taux de croissance de notre productivité est quasiment nul; sans une augmentation de la productivité, le taux d'inflation va commencer à augmenter. Pourriez-vous réagir à ce point de vue et dire ce que vous attendez en matière d'inflation?

M. Dodge : Voilà pourquoi j'ai dit qu'en 2003 et 2004 nous n'avions eu pratiquement aucune augmentation de la productivité, toute la croissance étant provenue de l'embauche. À notre avis, il est raisonnable d'escompter, à court terme,

productivity growth. Hence, the pressure on capacity would only begin to build if we had growth well in excess of 3 per cent, because currently we are a little below capacity.

Senator Moore: Will the productivity rate increase by the necessary 1.75 per cent? Are you hoping for that?

Mr. Dodge: There is good reason to believe so in the short run. Do we know for certain? No, and no one does.

Senator Gustafson: My questions also relate to oil and gas prices. In our community, we have two economies. We have an oil economy, and we have an agricultural economy. They are opposites. The oil economy is booming. I heard that they are expecting 50 new drilling rigs in one small area. They are hiring all the people they can find. In the agricultural economy, this is a negative. It is costing us twice as much for our fuel today as it did a year ago. Our fertilizer costs are way out of line. At the same time, our commodity prices and our sales of grains are dropping on the world market. The fear is that the inflated oil prices and the boom there could bring high interest rates. These farmers cannot withstand high interest rates. Right now, they are not borrowing money from the banks but from the machine companies, mostly from the United States, such as John Deere and so on. They finance the \$250,000 combines and tractors. I would like to hear your comments on this situation. It is probably confined to most of Alberta and Southern Saskatchewan, but it has to have an impact on all of Canada as well.

The Chairman: To be fair to the senator, there is not only an impact in the West. It is a problem in Ontario, Quebec, the Maritimes, and certainly in British Columbia. It is a national problem, and it is a fair question.

Senator Gustafson: Just to add to that, I had a phone call the other day from a corn producer in Ontario who told me that he was getting \$1.20 for good corn. That puts it into perspective.

Mr. Dodge: Senator, it is absolutely true that for industries where a large percentage of their input costs are related either to energy or, in fact, to non-energy commodities, costs have risen, and that certainly has squeezed profits, or squeezed farm income in the case of the farmers. There is absolutely no doubt about it. That makes life very difficult in those circumstances. Indeed, that is the working of the market, and over time there will have to be an adjustment. Less grain will be produced worldwide, and the price will then adjust. It is no comfort in the short run, or at planting time when you have to go out and borrow the money to put a crop in the ground, but that is how markets operate. I do not think that one can or should give anyone assurance that there will not be periods when this happens, just as there were periods when things went in the other direction and times were good. That happens to be the nature of the game.

un retour au moins au taux tendanciel de croissance de la productivité. Ainsi, sauf si la croissance excédait de beaucoup 3 p. 100, la pression sur la capacité ne se ferait pas sentir, vu que nous sommes actuellement un peu en dessous de la capacité de production.

Le sénateur Moore : Le taux de productivité augmentera-t-il des 1,75 p. 100 voulus? Est-ce ce que vous espérez?

M. Dodge : Tout porte à le croire, à court terme. Sommes-nous en mesure de l'affirmer? Non, et personne ne le pourrait.

Le sénateur Gustafson : Mes questions ont trait aussi aux prix de pétrole et du gaz. Je viens d'une collectivité où il existe deux économies : celle des hydrocarbures, et celle de l'agriculture. Elles sont dans des situations radicalement différentes. L'économie des hydrocarbures est florissante, j'ai entendu dire qu'on comptait effectuer 50 nouveaux forages dans une seule petite région; on embauche à tour de bras. Pour l'agriculture, c'est le marasme; nous payons notre carburant deux fois le prix d'il y a un an; le coût des engrais est ahurissant et, dans le même temps, les céréales et les denrées se vendent à moindre prix sur le marché mondial. Vu la situation, les agriculteurs craignent une chose : que l'augmentation du prix des hydrocarbures et le boum dans ce secteur entraînent une augmentation des taux d'intérêt. Cela sonnerait le glas pour ces agriculteurs, qui souscrivent actuellement des emprunts non pas auprès des banques mais auprès des sociétés de matériel agricole, généralement américaines, comme John Deere et d'autres. C'est ainsi que s'achètent les moissonneuses-batteuses et les tracteurs de 250 000 \$. Le problème est sans doute plus marqué en Alberta et dans le sud de la Saskatchewan, mais il a sans doute des répercussions dans tout le Canada. C'est pourquoi j'aimerais avoir vos réactions à ce sujet.

Le président : Il faut rendre justice au sénateur. Les répercussions se font sentir dans l'Ouest, mais aussi en Ontario, au Québec, dans les Maritimes et, indubitablement, en Colombie-Britannique. C'est un problème national et donc une question appropriée.

Le sénateur Gustafson : À ce sujet, j'ai reçu l'autre jour un appel d'un producteur de blé de l'Ontario qui m'a dit obtenir 1,20 \$ pour du blé de bonne qualité. Ça met les choses en perspective.

M. Dodge : Vous avez parfaitement raison, sénateur. Dans les secteurs où une bonne part du coût des intrants est liée soit à l'énergie, soit aux autres produits de base, il y a eu une augmentation des coûts et une réduction indubitable des profits, ou du revenu agricole dans le cas des agriculteurs. C'est indéniable. Dans ces circonstances, il est vraiment difficile de tirer ses billes du jeu. C'est la loi du marché à l'œuvre. Au fil du temps, se produira un ajustement : on produira moins de céréales dans le monde et leur prix augmentera. C'est bien joli, mais, à court terme, cela n'avance pas beaucoup les agriculteurs, qui sont contraints d'emprunter pour pouvoir planter la récolte de l'année suivante. Personne ne peut, hélas, garantir à un agriculteur qu'il ne connaîtra pas de périodes de vaches maigres; il a aussi des périodes où les choses vont bien; c'est dans l'ordre des choses et dans la logique du marché.

Senator Gustafson: I would like to respond to that. The problem we face is a global one. The Americans subsidize heavily, and they will not stop that. We have heard that for 20 years. The Europeans do it as much, and they will not stop. Canada, if it is to have an agricultural industry, will have to take the global perspective. The countries that need our product the most have no money. That is a major problem. The Europeans and the Americans deal with it through subsidies. I will give you an example. We were growing peas in Saskatchewan. North Dakota, South Dakota and Montana started growing peas, and the Americans doubled the subsidies. Our bureaucrats in Ottawa tell us we will get them to stop the subsidies. I have heard that for 25 years, and it is not happening. However, we do have to look at another direction for the global economy of agriculture.

Mr. Dodge: Unfortunately, the Bank of Canada is not in that business, so you will have to take that up with someone else.

The Chairman: There is a disconnect. Senator Gustafson and I were in Utah. We spoke to agricultural committee chairmen in most of the states, trying to get them to reduce their pressure on their government and to reduce subsidies so that we could, in effect, compete. We have done it in Europe. It is a fundamental problem. All other countries are looking at maintaining the sovereignty of their nation based on having a sustainable agricultural sector. It is a deep and important problem that not only affects the West, but every region of the country. We have to come to grips with it, and we are looking for your wisdom here.

Mr. Dodge: I wish I had wisdom to offer, senator. I have a little farm as well, and it is not exactly profitable at the moment.

The Chairman: It is good that you are feeling the pinch like some other farmers. What can you do about it?

Senator Angus: We always wanted to meet a gentleman farmer.

Mr. Dodge: It does come right back to Senator Angus's very first question. We worry a lot about the pressure for protectionism around the world. Once one country starts doing it, the next does it and so on. Canada, being a very open economy, gets sideswiped in the process. That is why, on our side of the fence, when dealing with the international monetary order, we are doing what we can to ensure there are no disruptions that will rebound on the trade side, which would be a real disaster for Canada.

The Chairman: That, to my mind, is our answer. I am delighted to hear you confirm our viewpoints. We have been to these international fora and have been working at it. Frankly, we were concerned that one of the leading protectionists in the world

Le sénateur Gustafson : En réponse à ceci, je voudrais dire que le problème est d'ordre international. Les Américains subventionnent l'agriculture à tour de bras et n'ont aucune intention de s'arrêter; cela fait 20 ans que cela dure. Les Européens en font autant et n'ont aucune intention de s'arrêter. Si le Canada entend avoir une industrie agricole, il va lui falloir adopter une perspective internationale. Les pays qui ont le plus besoin de nos produits n'ont pas d'argent. C'est un problème majeur. Les Européens et les Américains le règlent à coup de subventions. Je vais vous donner un exemple, on faisait pousser des petits pois en Saskatchewan. Le Dakota du Nord, le Dakota du Sud et le Montana ont commencé à en faire autant; et l'Amérique a doublé les subventions octroyées à cette culture. Nos bureaucrates d'Ottawa nous disent qu'ils mettront fin à ces subventions. C'est un refrain que l'on entend depuis 25 ans sans que rien ne change jamais. N'empêche que, si l'on envisage l'économie agricole mondiale, c'est une autre approche qui s'impose.

M. Dodge : Je regrette, mais ce n'est pas le secteur de compétence de la Banque du Canada. Il faudra soulever la question dans d'autres cercles.

Le président : Il y a un écart criant. Le sénateur Gustafson et moi étions en Utah. Nous nous sommes entretenus avec les présidents des comités de l'agriculture dans la plupart des États, dans un effort pour tenter de les convaincre de cesser de faire pression sur leur gouvernement et de réduire les subventions afin que nous puissions effectivement entrer en concurrence. Nous l'avons fait en Europe. C'est un problème fondamental. Tous les autres pays s'efforcent de maintenir la souveraineté de leur nation en ayant un secteur agricole. C'est un problème majeur, un problème important, qui affecte non seulement l'Ouest mais toutes les régions du Canada. Il est nécessaire de s'y attaquer, c'est pourquoi nous sollicitons votre opinion éclairée.

M. Dodge : Si j'avais une opinion éclairée, sénateur, je me ferais un plaisir de vous la donner. J'ai moi-même une petite exploitation agricole; elle est loin d'être rentable en ce moment.

Le président : Je suis heureux de savoir que vous connaissez des temps difficiles, comme d'autres agriculteurs. Que pouvez-vous faire dans cette situation?

Le sénateur Angus : Nous avons toujours voulu rencontrer un gentilhomme cultivateur.

M. Dodge : On en revient à la toute première question du sénateur Angus. On constate, de par le monde, une tendance au protectionnisme. Dès qu'un pays s'y met, les autres enchaînent dans la foulée. Le Canada, qui a une économie très ouverte, se fait prendre de côté par ce genre de protectionnisme. C'est pourquoi nous faisons notre possible, dans notre domaine, l'ordre monétaire international, pour éviter toute perturbation qui aurait des répercussions sur les échanges commerciaux, ce qui serait un véritable désastre pour le Canada.

Le président : À mon avis, c'est la réponse que nous attendions. Je suis ravi de vous entendre confirmer notre point de vue. Nous nous rendons depuis longtemps dans les forums internationaux et travaillons en ce sens. Il y a une chose qui nous préoccupe, à vrai

and the leading protectionist in Europe is now about to become the head of the WTO. That does not augur well for our agricultural sector.

Senator Gustafson: I was at three bankruptcy sales in the last two weeks. These were large farms. One was 100 quarter sections. I lay that on the table. It is a very serious situation.

[Translation]

Senator Chaput: My question deals with reduction of the federal debt. Does reducing the federal debt have an impact on monetary policy and the various policies that are developed? Does the Bank of Canada have an opinion about how the surplus should be allocated when it comes to reducing the debt? Is it better to reduce taxes, pay down the debt or increase program spending?

Mr. Dodge: You would have to ask the Minister of Finance to address the last question. What is important right now from a monetary policy standpoint is to maintain a balanced budget at all government levels. That is important because, as we discussed last time, we have an aging society and, by the end of the next decade, government spending will have to increase in the areas of health and services for the elderly.

So a healthy fiscal policy enables the bank to be a bit more flexible in its monetary policy.

Senator Chaput: But is there more impact on monetary policy when the government emphasizes debt reduction or tax reduction? Does one or the other have more impact on monetary policy?

Mr. Dodge: For us, it is the balance that is most important. The Minister of Finance has to decide how to achieve that balance.

[English]

Senator Angus: Governor and deputy governor, you are aware of the interest of this committee in what appears to be less than ideal productivity in the Canadian workforce. In your recent commentaries and some of your documentation, you have deplored the fact that Canadian business has not been reinvesting in capital with a view to improving productivity. In fact, you stated in a recent study posted on your website that one of your main themes for this year is productivity and potential output for Canada.

Lately, of course, with the dollar rising in response to global forces, you have again been compelled to say that one of the things we will have to do in this country if we want to keep pace is improve our productivity and not let the low dollar, as it was four and five years ago, mask poorer performance by Canada in this area.

Could you comment on that, please?

Mr. Dodge: We are doing a lot of work on productivity. This is not easy analytically. The numbers are not all that great, so the analytical problems are not as tractable as some of the other

dire, c'est l'accession à la présidence de l'OMC d'un des pays les plus protectionnistes du monde, et le plus protectionniste d'Europe. C'est de mauvais augure pour notre secteur agricole.

Le sénateur Gustafson : J'ai assisté au cours des deux dernières semaines à trois ventes de faillite — de grosses exploitations; l'une avait 100 quarts de section. Je le mentionne ne passant. La situation est très grave.

[Français]

Le sénateur Chaput : Ma question a trait à la réduction de la dette fédérale. Est-ce que réduire la dette fédérale a un impact sur la politique monétaire et sur les politiques qui sont développées? Est-ce que la Banque du Canada a une opinion sur la façon dont on devrait répartir l'excédent lorsqu'on réduit la dette? Est-ce préférable de réduire les impôts, rembourser la dette ou d'augmenter les programmes?

M. Dodge : Il faudrait demander au ministre des Finances de répondre à la dernière question. Ce qui est important à ce moment-ci pour la politique monétaire, c'est de maintenir un équilibre fiscal au sein de tous les gouvernements. Cela est important parce que, comme nous avons discuté la dernière fois, nous avons une société vieillissante et dans l'avenir, à la fin de la prochaine décennie, il y aura une augmentation des dépenses gouvernementales soit dans la santé, soit pour les personnes âgées.

C'est donc une partie fiscale très saine qui permet à la banque de suivre une politique monétaire un peu plus souple.

Le sénateur Chaput : Mais est-ce qu'il y a plus d'impact sur une politique monétaire quand on continue à réduire la dette ou quand on réduit les impôts? Est-ce qu'une de ces actions aurait plus d'impact sur la politique?

M. Dodge : Pour nous, c'est l'équilibre qui compte le plus. Le ministre des Finances doit décider comment atteindre cet équilibre.

[Traduction]

Le sénateur Angus : Monsieur le gouverneur et monsieur le premier sous-gouverneur, vous savez que le comité se préoccupe de la productivité de la main-d'œuvre canadienne, qui est loin d'être idéale. Dans vos récents commentaires et dans une partie de votre documentation, vous déplorez le fait que les entreprises canadiennes ne réinvestissent pas dans les biens afin d'améliorer la productivité. D'ailleurs, d'après une étude récemment affichée sur votre site web, l'un des thèmes principaux que vous avez choisis pour cette année est la productivité et la production éventuelle du Canada.

Dernièrement, bien sûr, avec l'appréciation du dollar sur le marché international, vous avez été contraint de rappeler que, si le Canada voulait rester à la hauteur, il devrait améliorer sa productivité et ne pas laisser un dollar plus faible, comme il y a quatre ou cinq ans, masquer les lacunes du pays dans ce domaine.

Auriez-vous l'amabilité de réagir à ce que j'ai dit?

M. Dodge : Nous faisons beaucoup de recherches sur la productivité. C'est un phénomène difficile à analyser. Les chiffres n'étant pas terribles, les problèmes d'analyse ne sont

things that we have to deal with. Moreover, even conceptually the problems are more difficult. That is why we are spending a fair amount of effort on the research side in trying to understand better what lies behind the relatively poor productivity in some sectors. One must be very careful here, because this is not universal.

From the numbers, we see that our performance relative to the United States seems to be poorest in the service sector. In manufacturing, while there are differences among some sectors and we do not have as good a performance overall as the United States, if we take out, for example, the sector that produces chips — ours is very small and theirs is very large, with a huge productivity gain — productivity seems to have been growing as rapidly as in the United States over the past little while. That is not satisfactory. We should be doing better in order to close the gap, but we certainly have not been losing distance.

We seem to be losing distance on the service side. That may be because our service industries have been slower in making investments in ITC technology. It may be that while they have made some investments, they have not made the organizational changes necessary to reap those benefits and so on.

If we look at the aggregate numbers, we can see where the larger discrepancies are. For that reason, and partly because we are in the business, we are concentrating our efforts as we go forward not only on trying to get a better handle on aggregate numbers but also on looking at the finance, insurance and real estate sectors to try to understand better why we have not been generating the same measured productivity gains in those sectors as the Americans have. It may all be measurement, we do not know; but that is what we are doing.

When we have some answers, invite us back.

Mr. Jenkins: Further to Senator Moore's question, in the forecast that we present in our monetary policy report, we really do see business fixed investment picking up. We see evidence of that from a number of different sources, including surveys that Statistics Canada undertakes. We do quite a bit of liaison work with companies across the country through our regional offices. The latest information there indicates as well that investment is ready to pick up in those areas that the governor was just talking about, including services. That is what gives us some hope that those productivity numbers will come back up to where we think they should be.

Senator Angus: As I know the chairman was about to say, of course you will be invited back. We are somewhat in limbo, and you will have to stay tuned to the Senate website, but we do hope to do a study on this.

I have to slip this question in before I defer to my colleague. My wily chief of staff is of the view that the exorbitant compensation packages for CEOs that Canadian industries

pas aussi faciles à résoudre que pour d'autres choses dont nous nous occupons. Même conceptuellement, d'ailleurs, les problèmes sont plus ardues. C'est pourquoi nous déployons des efforts de recherche assez considérables pour essayer de comprendre la source de la productivité assez peu reluisante de certains secteurs. Il est d'ailleurs important de nuancer les choses.

Les chiffres semblent indiquer que c'est dans le secteur des services que nous sommes le plus mal placé par rapport aux États-Unis, côté productivité. Dans les industries manufacturières, il y a bien des différences selon le secteur et, dans l'ensemble, nos résultats ne sont pas aussi bons que ceux des États-Unis. Toutefois, si on exclut, par exemple, le secteur de production des puces électroniques (le nôtre étant très petit et le leur très important, avec un énorme avantage de productivité), il semblerait que, depuis quelque temps, la productivité du Canada croît aussi rapidement que celle des États-Unis. Ce n'est pas suffisant. Nous devrions nous efforcer de combler le fossé, mais, en tout cas, nous ne perdons pas de terrain.

Dans le domaine des services, par contre, nous semblons prendre du recul. C'est peut-être parce que nos industries de services ont tardé à investir dans les technologies de l'information et les communications ou peut-être parce que les investissements ne se sont pas accompagnés des changements organisationnels voulus pour que l'ensemble ait des répercussions positives ou, peut-être encore, pour d'autres raisons.

L'étude des données d'ensemble nous permet de constater où les écarts sont les plus criants. C'est pourquoi nous comptons concentrer nos efforts sur une meilleure compréhension des données d'ensemble mais aussi, vu que c'est notre domaine, sur les secteurs de la finance, de l'assurance et de l'immobilier. Nous voudrions savoir pourquoi nous n'engendrons pas dans ces secteurs les mêmes gains de productivité que les Américains. Peut-être que ce n'est qu'une question de mesure, peut-être que non; toujours est-il que c'est ce que nous faisons.

Quand nous aurons des réponses, invitez-nous à revenir.

M. Jenkins : Pour répondre à la question du sénateur Moore, les prévisions de notre Rapport sur la politique monétaire indiquent bel et bien une relancée des investissements en capital fixe. On le constate d'après diverses sources, y compris des sondages entrepris par Statistique Canada. Nos bureaux régionaux nous permettent d'avoir des contacts assez soutenus avec des entreprises de par le pays. Là aussi, nos sources indiquent une relance imminente de l'investissement dans les domaines dont vient de parler le gouverneur, y compris les services. C'est ce qui nous permet d'espérer que les données sur la productivité reviendront au niveau que nous estimons souhaitable.

Le sénateur Angus : Le président s'apprêtait sans doute à vous l'assurer mais oui, vous serez réinvité. Les choses sont un peu en suspens, pour le moment, et vous devrez suivre le site web du Sénat, mais nous comptons bien effectuer une étude de la question.

Avant de passer la parole à mon collègue, j'aurais une dernière petite question. J'ai un chef de cabinet sagace qui dit que l'octroi de salaires exorbitants aux PDG, pratique adoptée par les

bought into after the bad example of our neighbours to the south has had a deleterious effect on inflationary trends and other economic trends in this country. Can you comment on that?

Mr. Dodge: I have not had one of those salary increases, senator.

Senator Angus: Neither have we. In fact, there is a bill in Parliament that is trying to cut us further.

Mr. Dodge: I cannot answer that question. I have no idea.

Senator Angus: Can you comment, Mr. Jenkins? This is in the public domain. It is mentioned almost daily in corporate governance commentaries as one of the very bad things that has happened. It is almost like the hijack at the OK Corral by senior management in corporate North America in the last decade. It has skewed the whole economy.

Mr. Jenkins: With regard to inflation, average wage rates and unit labour costs, those areas that show pressures or the absence of pressures on inflation, there is no evidence at the macro level that the situation you have referred to is having any impact on the inflation numbers that we worry about.

The Chairman: Our study on productivity will be on May 11 and 12. If you would like to provide us with papers or evidence, please contact the clerk. It will be a two-day intensive study on productivity in Canada. We think it will be elucidating for us, Canadians in general, and responsible governments and businesses.

Senator Massicotte: I want to warn you, governor, that Senator Oliver gave me a summary of the comments you made earlier to the Canadian press. I hope you do not contradict what the press has reported that you said to the public.

I will return to the question of bank mergers. I did not feel you totally answered my question. That was probably purposeful, but I will allow you to say that.

We all agree that to an extent, consolidations and mergers afford greater efficiency. Obviously, that increases productivity and is good for the system. However, in making that statement one makes the assumption that there will be enough competition among the remaining banks to allow those savings to be realized by the users, and not only the sellers, the merged banks.

Does the Bank of Canada have an opinion? Has any research shown that if you make that assumption, three major chartered banks will provide adequate competition? Does the bank have any studies to show that merged Canadian banks would be successful financially, create head office jobs, and so on, as you referred to? Is there any study that shows that mergers would provide adequate service to the rural and small-business community?

industries canadiennes à la suite du mauvais exemple de nos voisins du Sud, a eu un effet néfaste sur les tendances inflationnistes ainsi que sur d'autres tendances économiques du pays. Qu'en pensez-vous?

M. Dodge : Tout d'abord, que je n'ai pas bénéficié de ces salaires mirobolants, sénateur.

Le sénateur Angus : Nous non plus. Il y a même un projet de loi au Parlement qui essaie de réduire encore notre salaire.

M. Dodge : Je ne pourrais pas répondre à la question. Je ne sais vraiment pas.

Le sénateur Angus : Et vous, monsieur Jenkins, qu'en pensez-vous? C'est de notoriété publique. Les commentaires sur la gouvernance des sociétés en font état presque quotidiennement comme d'une évolution particulièrement regrettable. Au cours de la dernière décennie, les dirigeants de société ont réussi une espèce de coup de force au sein des entreprises américaines. Il a désaxé l'ensemble de l'économie.

M. Jenkins : En ce qui concerne l'inflation, les taux de salaire moyens et le coût unitaire de la main-d'œuvre, domaines où se font sentir les pressions inflationnistes ou leur absence, ne sont pas inquiétants. La situation que vous avez évoquée ne semble pas avoir de conséquences préoccupantes sur les chiffres de l'inflation, du moins au niveau macroéconomique.

Le président : C'est les 11 et 12 mai que nous comptons étudier la productivité. Si vous souhaitez nous fournir des mémoires ou témoigner, veuillez entrer en contact avec le greffier. Il s'agira d'une étude intensive de deux jours sur la productivité au Canada. Nous pensons qu'elle jettera de la lumière sur la question, pour les Canadiens en général et pour les gouvernements et entreprises responsables.

Le sénateur Massicotte : Je dois vous avertir, monsieur le gouverneur, que le sénateur Oliver m'a donné un résumé des commentaires que vous avez faits plus tôt auprès de la presse canadienne. J'espère que vous ne contredirez pas ce que, selon la presse, vous avez dit à la population.

Je reviens à la question des fusions bancaires. Je n'ai pas l'impression que vous ayez complètement répondu à ma question. C'était sans doute à dessein, mais je voudrais vous l'entendre dire.

Nous sommes tous d'accord que, jusqu'à un certain point, les regroupements et les fusions sont susceptibles de se traduire par une plus grande efficacité. Manifestement, cela augmente la productivité et c'est bon pour le système. Adopter ce point de vue suppose toutefois qu'il reste assez de concurrence entre les banques restantes pour que les utilisateurs profitent des économies et pas seulement les vendeurs, les banques fusionnées.

La Banque du Canada a-t-elle une opinion? Existe-t-il des recherches qui montrent que dans cette optique, trois grandes banques à charte assureront une concurrence suffisante? Avez-vous des études qui montrent que les banques canadiennes fusionnées connaîtraient un succès financier, créeraient des emplois au siège, et cetera, comme vous y avez fait allusion? Existe-t-il une étude qui montre que les fusions fourniraient un service adéquat aux collectivités rurales et aux petites entreprises?

Mr. Dodge: Let me take the first and the third question, which I think I can answer.

The evidence from abroad, where there has been consolidation, is that competition certainly has resulted in the benefits of that consolidation showing up in improved services or narrower spreads in the market. Since we have not had mergers, I cannot, obviously, answer that question in the case of Canada.

With respect to the desire of credit unions to expand their operations and take over where their big lumbering counterpart banks cannot provide very good service, we have seen evidence, with the movement of the Desjardins Group into Ontario, the aggressive position that has been taken by some of the B.C. credit unions, and from talking to the institutions that that would definitely be in the cards. Again, since we have not had consolidation, we do not know for sure that that would be the case.

Senator Massicotte: My other question relates to lack of international success of a larger Canadian bank because of the current status of our banks.

Mr. Dodge: Again, this will depend on the quality of management of the banks and the pressure on them to perform. Competition is the key here.

If we look at examples of consolidation in other countries, the banks have been able to take that platform and perform much better abroad. I do not know whether I am supposed to mention names here, but two good banks to compare would be the Royal Bank of Scotland Group and the Royal Bank of Canada Group.

Fifteen years ago, the Royal Bank of Canada was a bigger, more powerful institution than the Royal Bank of Scotland. The Royal Bank of Scotland, as you know, moved first to take over NatWest and some other bits and pieces in the U.K., and then parlayed that platform and some economies of scale to move on to the Citizens Bank and so on in the United States. They have been very successful. They have demonstrated very good management in doing that, but it seems undoubtedly true, from talking to them, that it was that scale that they were able to build in the U.K. and that platform that they could sustain that enabled them to bring productivity gains to the institutions that they have expanded into abroad.

You will find a little different story for some of the others, but if you talk to the Dutch banks, either ABN Amro or ING, that would be what they would tell you as well.

It is hard to be certain. If anyone tells you they are certain, do not believe them. Nevertheless, the evidence we have is that a larger scale would permit at least expansion abroad in a way that a smaller scale does not.

Senator Massicotte: To clarify the first part of your answer, I understood you to mean that even with consolidation of our five large banks to, maybe, three, in your mind there would be adequate competition to allow those efficiency

M. Dodge : Laissez-moi prendre la première et la troisième des questions, auxquelles je suis en mesure de répondre.

Les expériences effectuées à l'étranger, en matière de regroupement, montrent que la concurrence s'est traduite par des avantages en matière de services améliorés ou des cas moins marqués sur le marché. Comme nous n'avons pas eu de fusions, je ne peux manifestement pas répondre à cette question pour le Canada.

Il semblerait aussi que les caisses de crédit souhaiteraient étendre leur fonctionnement et prendre le relais, là où les grosses banques maladroites ne fournissent pas de très bons services. C'est ce qu'indique la percée du groupe Desjardins en Ontario et l'approche agressive adoptée par certaines caisses de crédit de Colombie-Britannique, ainsi que nos entretiens avec ces institutions. Là encore, par contre, vu que nous n'avons pas eu de regroupement, nous ne pouvons affirmer que tel serait effectivement le cas.

Le sénateur Massicotte : Mon autre question a trait au manque de succès d'une grosse banque canadienne sur la scène internationale du fait du statut actuel de nos banques.

M. Dodge : Là encore, cela dépendra de la qualité de la gestion des banques et de la pression à obtenir des résultats. La concurrence jouera un rôle clé.

Les exemples de regroupement dans d'autres pays montrent que les banques ont tiré parti de cette plateforme pour obtenir de biens meilleurs résultats à l'étranger. Je ne sais pas si je suis censé mentionner des noms, mais on pourrait comparer, par exemple, le Groupe Financier Banque Royale, au Canada, et le Royal Bank of Scotland Group.

Il y a 15 ans, la Banque royale du Canada était une institution plus importante et plus puissante que la Royal Bank of Scotland. Or, comme vous le savez, la Royal Bank of Scotland a d'abord pris le contrôle de NatWest et d'autres petites institutions ici et là au Royaume-Uni, puis, à partir de cette plateforme et grâce à des économies d'échelle, s'en est prise à la Citizens Bank et à d'autres aux États-Unis. La banque a connu un succès remarquable. Elle a fait preuve, il est vrai, d'une excellente gestion de ces opérations. Mais les faits parlent d'eux-mêmes et les dirigeants s'entendent : c'est grâce aux économies d'échelle réalisées au Royaume-Uni et à la plateforme ainsi établie que la banque a pu apporter des gains de productivité aux institutions dont elles ont pris le contrôle à l'étranger.

Dans certains cas, l'expérience a été différente. Mais les banques des Pays-Bas, ABN Amro ou ING, seraient d'accord avec ce que je viens de dire.

Rien n'est jamais sûr. Si quelqu'un vous affirme avoir toutes les réponses, n'en croyez rien. N'empêche que l'expérience montre qu'une plus grosse institution est en meilleure position au moins pour une expansion à l'étranger.

Le sénateur Massicotte : Pour clarifier la première partie de votre réponse, si je vous ai bien compris, vous estimez que le regroupement de nos cinq grandes banques en trois, mettons, assurerait une concurrence suffisante pour permettre les gains

gains. Is it presumed that any change in our regulations would include international banks coming to Canada to provide ATMs and so on?

Mr. Dodge: One of the things that undoubtedly would happen is that there would be some divestiture in the process of consolidation of domestic banks that could allow foreign banks to expand in Canada. Over time, it is important that the international competition be there in all fields.

I would stress that Canada must proceed segment by segment. At the moment, there is huge foreign competition in corporate banking. Those foreign banks do not need a large physical presence in Canada for there to be major competition. That is why having strong banks that do business globally is good for us, because then the employment is in Toronto, Montreal, Calgary, Vancouver, or even in Halifax. That is the situation with corporate banking, and it is, a fortiori, true in investment banking.

In personal banking there is more indirect competition now than we used to have, simply because it can be done over the Internet and does not require physical presence.

It is absolutely true that we assume that foreign competition will continue to increase and it is very important that market pressure be put on our institutions to perform. When the pressure is there, they do perform.

[Translation]

Senator Plamondon: I do not understand how increasing foreign investment from 30 per cent to 100 per cent can help Canada's economic prosperity, when we recognize that there is a great deal of unemployment in Canada. How can we pretend to be reducing unemployment in Canada by using as a measure the increase in foreign investment from 30 per cent to 100 per cent? How can you say that bank mergers will result in better services when you acknowledge that credit unions or Caisses populaires Desjardins will have to replace the branches that will close? They too will have to consolidate and they will have to take the most profitable opportunities in order to position themselves in the market. They will also end up closing some branches. It is a domino effect. It has a cumulative effect. The banks merge and the credit unions take their place. The credit unions have to consolidate because they need to invest and so they will let some branches go. It is the little guy who ends up with no services. The others will always have services. If you go into a bank today, you do not get charged anything and the manager will fall at your feet. Things are different for the little guy.

Mr. Dodge: You are asking a lot of questions there.

d'efficacité voulus. Présume-t-on qu'un changement de nos règlements s'étendrait à une venue des banques internationales sur le marché canadien et qu'elles pourraient installer des guichets automatiques, et cetera?

M. Dodge : Il faudrait certainement s'attendre à ce qu'un certain désinvestissement ait lieu pendant le processus de regroupement des banques nationales, donnant ainsi aux banques étrangères la possibilité de prendre de l'expansion au Canada. Au fil du temps, il est important d'avoir la concurrence internationale dans tous les secteurs.

Je tiens à souligner que le Canada doit procéder secteur par secteur. En ce moment, il y a énormément de concurrence étrangère pour les services bancaires aux grandes entreprises. Les banques étrangères n'ont pas besoin d'une grande présence physique au Canada afin d'offrir cette concurrence. C'est pour cette raison que nous profitons de la présence de banques solides faisant affaires à l'échelle planétaire car cela veut dire des emplois à Toronto, Montréal, Calgary, Vancouver ou même à Halifax. Voilà donc la situation pour ce qui est des services bancaires aux grandes entreprises et il en va de même, à plus forte raison, pour les services bancaires d'investissement.

Dans le secteur des services bancaires aux particuliers, il y a plus de concurrence indirecte maintenant simplement à cause de la possibilité qu'offre Internet sans nécessiter de présence physique.

Il est tout à fait exact que nous supposons que la concurrence étrangère va continuer en s'intensifiant et il est important que nos institutions soient soumises aux pressions du marché afin de devenir performantes. Quand ces pressions existent, elles sont performantes.

[Français]

Le sénateur Plamondon : Je ne peux pas comprendre comment hausser de 30 à 100 p. 100 l'investissement à l'étranger peut aider la prospérité économique du Canada, quand on admet qu'il y a beaucoup de chômage au Canada. Comment peut-on prétendre alléger le chômage au Canada tout en prenant comme mesure la hausse de 30 à 100 p. 100 de l'investissement à l'étranger? Comment pouvez-vous dire qu'on va avoir de meilleurs services avec la fusion des banques quand vous admettez que pour prendre la place des succursales qui vont fermer, on va être obligé d'avoir des « credit unions » ou des Caisses populaires Desjardins à l'extérieur? Eux aussi devront consolider, il va falloir qu'ils prennent ce qui est plus rentable pour se positionner ailleurs. Ils vont laisser aller des choses à leur tour. C'est un effet domino. C'est une cascade. Les banques fusionnent, les « credit unions » prennent la place. Les « credits unions » sont obligés de consolider parce qu'ils doivent investir, ils vont laisser des choses. C'est le plus petit qui reste sans services. Les plus grands auront toujours des services. Entrer dans une banque aujourd'hui, on ne vous charge rien et vous allez avoir le gérant à vos pieds. Pour les petits, cela ne sera pas la même chose.

M. Dodge : Vous posez beaucoup de questions ici.

[English]

The Chairman: Yes, but please respond to the one related to the supplemental question, which is the merger question, if you could, governor. We want to follow that line further.

Mr. Dodge: Mr. Chairman, let us be clear. What we have been talking about is trying to improve the efficiency of the financial sector. It is the efficiency aspect that is so important.

The only question is, do we get more efficiency by imposing some restrictions on what financial institutions can do, or are we likely to get more efficiency and more innovation and more pressure on those institutions to perform by saying that there are two things that we really want to do: First, through the Superintendent of Financial Institutions, make sure that they operate in a prudent fashion and are financially solid; and second, through the Competition Bureau, ensure that they meet the standards of competition that we set out. We want the pressure of the market to make them perform.

We have seen in other industries, and indeed within the financial services industry and the insurance industry, that when we take away the restrictions, they do perform and we get better services. Certainly our whole history since the 1967 major Bank Act reform has been that by taking down barriers, we get better service and more efficient operations.

Senator Moore: Mr. Governor, you talked about what has happened in terms of bank mergers in other countries. You mentioned that one of the results was improved services. We have been holding a lot of hearings here with regard to consumers' rights and services for consumers. When you talk about improved services, are you talking about services for the consumer? Are you talking about services to the big corporate clients? What did you mean by that? What was included?

Mr. Dodge: Generally, the one measure we can use across all countries is spreads, and spreads have tended to narrow. They narrow for consumers, and they narrow for business borrowers as well.

Senator Moore: I am talking about the actual banking services available to consumers.

Mr. Dodge: The trouble is, senator, over time, technology has brought about so much change that to try to attribute that to consolidation or not is very difficult.

The one thing that you can measure over time and know what you are getting at is the spreads, i.e., the difference between what the bank pays you as a depositor or as someone who buys their notes and what they charge the customer. Over time, we have seen that as consolidation takes place in various markets, it really does squeeze those spreads.

[Traduction]

Le président : Oui, mais veuillez répondre à la question supplémentaire qui concerne les fusions, si vous voulez bien, monsieur le gouverneur. Nous voudrions approfondir davantage cette question.

M. Dodge : Monsieur le président, soyons clairs. Ce dont nous parlons, c'est l'effort d'améliorer l'efficacité du secteur financier. La question de l'efficacité revêt une grande importance.

La question à laquelle il faut répondre est la suivante : parvient-on à améliorer l'efficacité en imposant des restrictions sur les activités autorisées aux institutions financières ou bien encourage-t-on l'efficacité et l'innovation en fixant deux objectifs essentiels pour ces institutions : d'abord, assurer le fonctionnement prudent et la solidité financière par l'entremise du Bureau du surintendant des institutions financières; et deuxièmement, par le Bureau de la concurrence, faire en sorte qu'elles répondent aux normes que nous fixons en matière de concurrence? Nous tenons à ce que la pression du marché les rende performantes.

Nous avons constaté dans d'autres industries, et aussi dans le secteur des services financiers et celui des assurances, que lorsque les restrictions sont éliminées, elles deviennent plus performantes et nous obtenons une meilleure qualité de services. Depuis la grande réforme de la Loi sur les banques en 1967, nous avons mis l'accent sur l'élimination des obstacles afin d'obtenir de meilleurs services et des opérations plus efficaces.

Le sénateur Moore : Monsieur le gouverneur, vous avez parlé de ce qui s'est passé en matière de fusions bancaires dans d'autres pays. D'après vous, l'un des résultats a été l'amélioration des services. Nous avons eu beaucoup d'audiences ici concernant les droits des consommateurs et les services aux consommateurs. Quand vous parlez de l'amélioration des services, parlez-vous des services aux consommateurs? Parlez-vous des services offerts aux grandes entreprises? Qu'est-ce que vous entendez au juste?

M. Dodge : De façon générale, la mesure que l'on peut utiliser dans tous les pays c'est l'écart, et les écarts ont eu tendance à se rétrécir. Cela vaut autant pour les consommateurs que pour les emprunteurs commerciaux.

Le sénateur Moore : Je m'intéresse davantage aux services bancaires offerts aux consommateurs.

M. Dodge : L'ennui, sénateur, c'est qu'au fil du temps, la technologie a entraîné tellement de changements qu'il est très difficile de savoir s'il est attribuable ou non au regroupement.

L'une des choses que l'on peut mesurer sur une période donnée ce sont les écarts, c'est-à-dire la différence entre ce que la banque vous donne en tant que déposant ou acheteur d'instruments et ce qu'elle demande comme taux à ses clients. Nous avons constaté qu'au fur et à mesure du regroupement dans différents marchés, il fait effectivement rétrécir ces écarts.

[Translation]

Senator Biron: If we agree that bank mergers would be a good thing, would mergers of banks with insurance companies also be a good thing?

Mr. Dodge: I do not know exactly if it is bank mergers, insurance company mergers or just mergers that are important. It is important to have the impression of competition. It is up to them, not the government or the Bank of Canada, to decide whether they should merge or not. It is up to them to find the most profitable way to operate at the beginning. It creates pressure for better services.

That is not an argument in favour of mergers, but rather an argument in favour of letting the market forces operate and letting the market do what it can to provide better services to Canadians.

Senator Biron: What effect can the American economy, in view of its huge deficit, among other things, have on Canadian interest rates and the Canadian economy as a whole right now?

Mr. Dodge: There is no doubt that if the American economy is doing well, if consumer's spending stays high, and the United States invest, it will be a good thing for us. If things slow down, it is not good for us. It is quite simple.

Senator Biron: The huge deficits in the United States right now will certainly affect interest rates, is not that right?

Mr. Dodge: Yes.

Mr. Jenkins: Regarding the enforcement of Canada's monetary policy, the fact is that we have a floating exchange rate which gives the Bank of Canada the independence it needs to manage our monetary policy in accordance with the needs of the Canadian economy. The floating exchange rate gives the bank autonomy over our monetary policy. Changes in American interest rates do not directly affect Canadian interest rates.

[English]

The Chairman: I have a brief supplemental question on that. This is a fundamental question that all senators have been asking. What really is the resilience of the Canadian economy, the financial sector and the capital markets of Canada to a downturn in the United States, having in mind the huge and growing deficit, the inherent weakness of the American dollar, based on the fact that a lot of it is in the Asian marketplace — and we saw a ripple of that just a few days ago — and the credit exposure in the United States and in China? Are we sitting on something of a time bomb, having in mind that the American economy is so asymmetrical in terms of these numbers? I think that is what Senator Biron was trying to get at. And we are worried about a downturn based on the fragility and asymmetrical nature of the American economy at this moment.

Mr. Dodge: We are really going right back to where we started.

[Français]

Le sénateur Biron : Si on comprend bien que la fusion des banques serait souhaitable, est-ce que la fusion des banques et des compagnies d'assurances serait aussi souhaitable?

M. Dodge : Je ne sais pas exactement si ce sont les fusions des banques, les fusions des compagnies d'assurances ou si c'est le fusionnement qui est important. Il est important d'avoir l'impression de compétition. C'est à eux, pas au gouvernement, pas à la Banque du Canada de dire s'ils fusionnent ou non. C'est à eux de choisir la façon d'opérer qui est la plus rentable au début. Cela crée des pressions pour de meilleurs services.

Ce n'est pas un argument pour la fusion, c'est un argument pour laisser le marché travailler et faire ce que le marché peut faire pour rendre le meilleur service aux Canadiens.

Le sénateur Biron : En quoi l'économie américaine, entre autres, par son déficit énorme actuellement peut-elle affecter les taux d'intérêt canadien et l'économie canadienne en général?

M. Dodge : C'est sûr que si l'économie américaine va bien, si la consommation reste élevée, et avec des investissements des États-Unis, ce sera bon pour nous. Si cela va plus lentement, ce n'est pas bon pour nous. C'est assez simple.

Le sénateur Biron : Les déficits énormes qu'ils ont actuellement vont affecter certainement les taux d'intérêt?

M. Dodge : Oui.

M. Jenkins : Pour l'application de la politique monétaire au Canada, c'est le fait que nous avons un taux de change flottant qui donne l'indépendance à la Banque du Canada de gérer la politique monétaire pour les besoins de l'économie canadienne. Le taux de change flottant donne à la banque l'indépendance à notre politique monétaire. Le mouvement des taux d'intérêt américains n'implique pas directement les taux d'intérêt canadiens.

[Traduction]

Le président : J'ai une courte question supplémentaire. C'est une question fondamentale que tous les sénateurs posent. Quelle est la capacité d'adaptation réelle de l'économie canadienne, du secteur financier et des marchés financiers face à un ralentissement aux États-Unis, compte tenu du déficit énorme et croissant, de la faiblesse inhérente du dollar américain, qui est beaucoup investi dans le marché asiatique — nous avons constaté des répercussions de cela il y a à peine quelques jours — et l'exposition au crédit aux États-Unis et en Chine? S'agit-il d'une sorte de bombe à retardement, compte tenu du fait que l'économie américaine est tellement asymétrique en ce qui concerne ces données? Je crois que c'est ce que le sénateur Biron essayait de savoir. Nous craignons un ralentissement économique en raison de la nature fragile et asymétrique de l'économie américaine actuellement.

M. Dodge : On revient effectivement au point de départ.

The Chairman: We are. I think we are still not comfortable, and that is why Senator Biron raised this. Others have raised it indirectly. We are not comfortable with this. Is there anything more we can do now as opposed to waiting to be confronted by a huge emergency?

Mr. Dodge: There are two sets of issues here. One is what can we do, working internationally, to try to put in place conditions such that a downturn is less likely to occur in the future? What we do is engage on the monetary order side, and that is precisely what we have been trying to argue at the IMF and the G7 — that steps need to be taken to reduce this potential risk in the future and allow the corrections to take place in an orderly fashion. Undoubtedly, what would be really bad for the world, and really, really bad for us, would be a collapse in American demand without a commensurate increase in demand elsewhere in the world.

[Translation]

Senator Massicotte: I would like to change topic, if I may. I would like to talk about demographics. There have been a lot of studies.

[English]

The Chairman: I apologize, Senator Massicotte. Senator Moore has a brief follow-up to ask first, and you will have a few moments later.

Senator Moore: When you talked about productivity, Canada versus the U.S., you said in the service sector we were negative, and in manufacturing we were on the positive side. Within the service sector, you mentioned financial and insurance services. Would that change if there were mergers?

Mr. Dodge: We do not know. First of all, we do not know why the numbers are as they are, whether it is the banking sector, the life insurance sector or the general insurance sector. The largest component of that is actually real estate. We do not know the answer to that because we do not fully understand what the numbers are telling us.

Senator Moore: I thought our insurance industry was quite robust.

Mr. Dodge: This is why I say that we do not fully understand the numbers. Our life insurance sector seems to be highly competitive worldwide. The simple measures on the banking side, apart from how we measure the GDP, indicate that we should not be lagging that far behind the Americans. We do not know and so I will not try to answer that question.

Le président : Tout à fait. Je pense que nous ne sommes pas encore à l'aise avec tout cela, et c'est pourquoi le sénateur Biron a soulevé cet aspect. D'autres ont soulevé cette question indirectement. Nous ne sommes pas à l'aise avec cela. Y a-t-il quelque chose que nous pouvons faire, à part attendre qu'il surgisse une urgence incontournable?

M. Dodge : Il y a deux ensembles de questions ici. D'une part, que pouvons-nous faire, à l'échelle internationale, pour essayer de créer les conditions nécessaires pour réduire les possibilités qu'un ralentissement économique se produise à l'avenir? Ce que nous pouvons faire, c'est de prendre des mesures pour assurer l'ordre dans le secteur monétaire, et c'est précisément ce que nous mettons de l'avant depuis quelque temps au FMI et au G-7 : il faut agir afin de réduire ce risque potentiel à l'avenir et de permettre aux corrections de se produire de façon ordonnée. C'est sûr que ce qui serait très mauvais pour le monde entier, et très, très mauvais pour nous, serait un effondrement de la demande américaine sans une augmentation correspondante de la demande dans le monde.

[Français]

Le sénateur Massicotte : Je voudrais changer de sujet si on me le permet. J'aimerais parler de démographie. Il y a beaucoup d'études.

[Traduction]

Le président : Sénateur Massicotte, je m'excuse. Le sénateur Moore a une courte question supplémentaire qu'il voudrait poser d'abord, et vous aurez ensuite quelques instants pour poser la vôtre.

Le sénateur Moore : Lorsque vous avez parlé de la productivité et de l'écart entre le Canada et les États-Unis, vous avez dit que le bilan dans le secteur des services était négatif, et positif dans le secteur manufacturier. Dans le secteur des services, vous avez mentionné les services financiers et les assurances. Est-ce que cette situation évoluerait s'il y avait des fusions?

M. Dodge : Nous ne savons pas. D'abord, nous ne savons pas pourquoi les chiffres sont ce qu'ils sont, si c'est le secteur des banques, de l'assurance-vie ou des assurances générales, la plus grande composante de cela est en fait l'immobilier. Nous ne connaissons pas la réponse parce que nous ne comprenons pas tout à fait ce qui sous-tend les chiffres.

Le sénateur Moore : Je croyais que notre industrie des assurances était en très bonne santé.

M. Dodge : C'est pourquoi je vous dis que nous ne comprenons pas tout à fait les chiffres. Le secteur de l'assurance-vie au Canada semble être très concurrentiel à l'échelle mondiale. Les mesures simples dans le secteur bancaire, à part celles qui servent à calculer le PIB, indiquent que nous ne devrions pas voir un tel écart entre le Canada et les États-Unis, nous ne savons pas pourquoi et je n'essaierai donc pas de répondre à la question.

[Translation]

Senator Massicotte: You talk a little about demographics. Since we hear a lot about this, we know that the Canadian population is growing older on average. Recent studies have shown that if the average age of Canadians does not change, the GDP will fall by 13 per cent within 20 years. That is a huge decrease, and these studies are worrisome. There are two or three hypotheses, and this has an impact on immigration levels. Does the Bank of Canada study demographic trends in Canada in connection with the economy as a whole and the impact on government in the future as a result of rising health care costs? If so, are there policies or documents that you would suggest we look at to improve how we can respond to those projections?

[English]

The Chairman: Mr. Dodge, Senator Massicotte persuaded this committee to look at the demographics of economics. We are most interested in this particular question and so I thank the senator for urging us to accept this as a term of reference.

Mr. Dodge: As I said earlier, we know that sometime after the middle of the next decade, unless there is a great change in labour force participation behaviour, we will be in a position where the growth of the labour force will slow almost to zero. Under certain hypotheses, when you go out to 20, 25 or 30 years, you can see it turning negative.

Regardless of the precise numbers, the implication is the same: First, growth will have to come from additional output per worker in the labour force and, hence, the emphasis will be on productivity. Second, we will have to look at the most efficient ways to get young people into the labour force and make them productive, while at the same time allowing older people who want to continue to participate in the labour force to find ways to do so.

If we are able to do that, then the slowdown in the growth of the labour force will not be as rapid and we will be able to adjust more smoothly; and we will have to adjust. That is why demographics tie into so much of this. It is important for the Canadian government to run a fiscal balance over the next while so that the debt-to-GDP ratio comes down quite smartly over that period. Then, when we face these demographic problems at the end of the next decade, governments will have some room to manoeuvre at that time without relying on additional taxes on the working population. It is an extremely important topic.

[Translation]

Senator Chaput: In the economic adjustment that Canada is currently undergoing, there is the information and communications technologies sector which, as you indicated yourself in your report, has shown sluggish growth to this point. That is understandable because things change so quickly. It takes

[Français]

Le sénateur Massicotte : Vous parlez un peu de la démographie. Comme on en parle souvent, on sait que la population canadienne, en moyenne est de plus en plus âgée. Il y a eu récemment certaines études qui démontrent que si l'âge moyen des Canadiens et Canadiennes ne bouge pas, cela représente une diminution, un changement du PIB de 13 p. 100 d'ici 20 ans. C'est énorme et cela fait peur quand on lit ces études. Deux, trois hypothèses existent, et cela a un impact sur le taux de l'immigration. Est-ce que la Banque du Canada fait des études sur les tendances démographiques au Canada au sens de l'économie en général et au sens gouvernemental relativement à l'effet des coûts de soins de santé qui augmenteront? Si oui, est-ce qu'il y a des politiques, ou des documents que vous nous recommandez de regarder afin d'améliorer notre sort quant à ces projections?

[Traduction]

Le président : Monsieur Dodge, le sénateur Massicotte a convaincu notre comité qu'il fallait étudier l'aspect démographique de l'économie. Nous nous intéressons beaucoup à cette question particulière et je voudrais donc remercier le sénateur de nous avoir exhortés à inclure cela dans le renvoi.

M. Dodge : Comme je vous l'ai déjà dit, nous savons que quelque part après le milieu de la prochaine décennie, à moins d'un changement très important des comportements liés à la participation au marché du travail, la croissance du marché du travail va ralentir presque complètement. Selon certaines hypothèses, il y aura même une croissance négative dans 20, 25 ou 30 ans.

Peu importe les chiffres précis, l'implication est pareille : D'abord, la croissance doit découler d'une plus grande production par travailleur dans le marché du travail, ce qui veut dire qu'il faut mettre l'accent sur la productivité. Deuxièmement, il faudra envisager les moyens les plus efficaces d'intégrer les jeunes dans le marché du travail et de les rendre productifs, tout en permettant aux travailleurs plus âgés qui veulent continuer à participer au marché du travail de trouver les moyens de le faire.

Si nous pouvons faire cela, le ralentissement de la croissance de la population active sera moins rapide et l'ajustement plus facile, car il faudra bien s'y adapter. C'est pourquoi la démographie constitue un facteur si pertinent ici. Il est important que le gouvernement canadien maintienne un budget équilibré au cours des prochaines années pour que le rapport dette-PIB baisse de manière significative au cours de cette période. Si c'est le cas, les gouvernements auront une marge de manoeuvre pour faire face aux problèmes démographiques à la fin de la prochaine décennie, sans augmenter le fardeau fiscal pour la population active. C'est une question extrêmement importante.

[Français]

Le sénateur Chaput : Dans l'ajustement économique que le Canada subit présentement, il y a le secteur des technologies de l'information des communications, où, vous l'avez dit vous-même dans votre rapport, la situation est présentement anémique. On peut le comprendre, cela change tellement vite. Cela prend de plus

more and more investment in employee training and equipment acquisition. Colleges and universities are no longer able to acquire state-of-the-art technology to train people who are there now and those who will be coming. Do you really believe that this sector will be able to catch up over the next few years?

What percentage of the Canadian economy is driven by the information and communications technologies sector? Is the services portion high enough?

Mr. Jenkins: In the manufacturing sector, it maybe a total of eight per cent, and that is certainly less than in the United States. That point was made by the governor. Productivity in this sector in the U.S. is higher than in Canada. It also reflects the fact that we are still adapting to these technologies, which is very important for future productivity.

Senator Chaput: Will we be able to adapt? In the next few years?

Mr. Jenkins: Yes, that is our hypothesis. Absolutely.

[English]

The Chairman: Governor, I have a few short but complicated questions.

First, I want to deal with your statement, the comments at this hearing, on bank mergers. I believe that I am speaking for all members in saying that the committee has suspended judgment on this question of consolidation. We will wait for the government to issue its paper and then we will attack the question, as you have suggested, not as a macro issue, but rather as a micro issue in terms of what is necessary in the nature of the consolidation to reach the ultimate goal of improved efficiency and fairness.

We have been plagued by questions, but this committee, unlike other committees, is keeping its powder dry. We want to see the questions that will come before the committee and we will explore them when the government asks us to do so. If the government chooses that we not do so, we will do it in any event. We have one area to yet consider: the impact on and efficiency of cross pillars.

I thought it would be important to put that on the record, as you put your case on the record.

Senator Angus: We do deplore the fact that the guidelines have been so long in coming.

The Chairman: There is some political concern about when the guidelines will be available, but we are bipartisan in this committee. We are concerned about the questions and we will look at them.

I want to deal with the question that you raised, of efficiency in the financial sector. We have heard a lot of evidence from our consumer study and related issues that there is inefficiency in the

en plus d'investissements dans la formation des employés, dans l'achat d'équipement. Les collègues et les universités ne fournissent plus à avoir de l'équipement à la fine pointe de la technologie pour former les gens qui sont sur place et les autres. Est-ce que vous croyez vraiment que ce genre d'entreprise va pouvoir se rattraper d'ici quelques années?

Quel pourcentage de l'économie canadienne de nos entreprises vient du secteur des technologies de l'information des communications? Le pourcentage des services est-il assez élevé?

M. Jenkins : Dans le secteur manufacturier, c'est peut-être 8 p. 100 au total, et c'est certainement moins qu'aux États-Unis. C'est le point que le gouverneur a mentionné. Le niveau de productivité dans ce secteur américain est plus élevé qu'au Canada. Cela reflète aussi le fait que nous sommes en train de nous adapter à cette technologie, ce qui est très important pour la productivité à l'avenir.

Le sénateur Chaput : On va pouvoir s'adapter? Dans quelques années?

M. Jenkins : Oui, c'est notre hypothèse. Absolument.

[Traduction]

Le président : Monsieur le gouverneur, j'ai quelques questions courtes mais compliquées.

J'aimerais commencer par votre affirmation, vos observations ici à cette audience sur le fusionnement des banques. Je crois pouvoir dire au nom de tous les membres que le comité a suspendu son jugement sur cette question de regroupement. Nous attendrons que le gouvernement annonce sa politique et nous étudierons ensuite le dossier, comme vous avez proposé, non pas comme une question globale, mais plutôt comme une question précise, de savoir ce qu'il faut pour qu'un regroupement mène en bout de ligne à une plus grande efficacité et à un plus grande équité.

On nous pose souvent la question, mais notre comité, à la différence d'autres comités, ne veut pas se prononcer. Nous voulons attendre de voir les questions qui seront soumises au comité et que nous allons explorer quand le gouvernement nous demandera de le faire. Si le gouvernement ne nous le demande pas, nous allons le faire quand même. Il nous reste encore un point à étudier : l'impact sur les fusions inter-piliers et l'efficacité de ce genre de fusion.

Je croyais important de faire cette observation, comme vous avez voulu faire les vôtres.

Le sénateur Angus : Nous déplorons quand même le fait que les lignes directrices tardent tellement à sortir.

Le président : Il y a certaines inquiétudes politiques concernant le moment où les lignes directrices seront annoncées, mais le comité est bipartisan. Nous nous intéressons aux questions et nous allons les étudier.

J'aimerais parler de la question que vous avez soulevée concernant l'efficacité dans le secteur financier. Nous avons entendu beaucoup de témoignages lors de notre étude concernant

regulation and distribution of securities, in that market. It is a common issue. We are the only G8 or G7 country that does not have a central regulatory commission.

We have been grappling with this. We cannot change the political situation vis-a-vis the provinces trying to get together on this. They are inhibiting efficiency in our view, but we cannot change that. However, like the Americans, we could set up a central regulator in Ottawa, using federal powers. Have you any views on that?

Mr. Dodge: My views are clearly on the record. They do not relate so much to whether you have one regulator or a system of regulators, but to having a set of consistent regulations that deal with three different kinds of issuers in this country.

We have issuers such as the Royal Bank and Nortel that will have to go to international markets. For that, they will require rules similar to those of the New York Stock Exchange, because that is where they will have to go.

At the very bottom of the totem pole in terms of size we have the junior mines. The junior mines do not need all the apparatus of that kind of regulation. They have to obey the principles, but they need a much-simplified compliance procedure.

In the middle we have the vast majority of Canadian enterprises, which in world terms might be micro-cap. By our terms they are mid-cap. They do not really need access to the New York market, but they certainly need access to the entire Canadian market, where some form of compliance procedures, simpler than New York imposes but obviously more detailed than what you would want for a junior mine, are necessary.

The real issue is to try to come up with a set of rules that covers these three rather different sets of issuers to allow them to use the public markets efficiently. Whether that means one regulator or 13, it certainly does mean an agreement on a common set of rules and regulations and a common enforcement procedure to deal efficiently with these three different groups.

My worry is that we have to get on with getting that rule structure in place. I was engaged in this in 1996. We have been talking for a long time and have not made as much progress as we should have.

The Chairman: You have understood our point. The point is that those who should be most concerned with efficiency at the provincial level are not moving as quickly on the harmonization or the unification as we would like. It is an endemic problem. We will be exploring this in our productivity study and other studies.

les consommateurs et les questions connexes selon lesquels il existe des inefficacités dans le domaine de la réglementation et de la distribution des valeurs dans ce marché. C'est une question qui revient souvent. Nous sommes le seul pays du G8 ou du G7 qui n'a pas de régie centrale de réglementation.

Nous essayons de trouver une réponse à cette question. Nous ne pouvons pas changer la situation politique, la difficulté de faire collaborer les provinces pour résoudre le problème. Elles entravent l'efficacité à notre avis, mais nous n'y pouvons rien. Comme les Américains, cependant, nous pourrions créer un organisme réglementaire central à Ottawa, en vertu des compétences fédérales. Avez-vous une opinion sur cela?

M. Dodge : J'ai déjà exprimé mon opinion clairement et publiquement. Je n'accorde pas tellement d'importance au besoin d'avoir un seul organisme de réglementation ou un réseau de tels organismes, mais il est essentiel de se doter d'un ensemble de règlements cohérents qui couvrent trois types d'émetteurs de valeurs au Canada.

Il y a des émetteurs comme la Banque royale ou Nortel qui doivent faire affaire avec les marchés internationaux. Dans leur cas, les règles doivent être semblables à celles du New York Stock Exchange avec lequel ces sociétés vont devoir traiter.

Tout à fait en bas de l'échelle il y a les petites sociétés minières. Elles n'ont pas besoin de tous ces règlements. Elles doivent respecter les principes de base, mais elles nécessitent une procédure de conformité beaucoup plus simple.

Au beau milieu se trouve la vaste majorité des entreprises canadiennes qui, au niveau international, seraient peut-être considérées comme des titres à micro capitalisation. Nous les considérons comme des titres à moyenne capitalisation. Elles n'ont pas vraiment besoin d'avoir accès au marché de New York, mais elles ont certainement besoin d'avoir accès à l'ensemble du marché canadien, où il faut avoir certaines procédures de conformité, qui sont plus simples que celles imposées par New York mais plus compliquées que celles qu'on imposerait aux petites sociétés minières.

Il s'agit d'essayer de trouver des règlements qui s'appliquent à ces trois groupes plutôt différents afin de leur permettre d'utiliser les marchés publics de façon efficace. Qu'il s'agisse d'un organisme de réglementation ou de 13, il faut avoir une entente sur des règles communes et sur une procédure d'application des règlements afin de traiter ces trois groupes différents convenablement.

Il faut qu'on fasse des progrès quant à l'instauration de ces règlements. Cela m'inquiète, car j'y travaillais en 1996. Nous parlons de cette question depuis longtemps et nous n'avons pas fait autant de progrès que nous aurions pu.

Le président : Vous avez bien compris nos arguments. Ceux qui devraient se préoccuper le plus de l'efficacité au niveau provincial n'avancent pas aussi rapidement que nous le souhaiterions sur l'harmonisation et l'uniformisation. C'est un problème endémique. Nous allons examiner cela dans le cadre de notre

We have two upcoming studies, one on productivity and one on provincial barriers to efficiency. I am delighted that you have joined your voice to ours in looking at this.

There is a big issue of asymmetrical federalism with regard to debt. The provincial debt of Quebec is \$86 billion. The Ontario debt in 2004 was \$138 billion. The argument of both those provinces is that there is an asymmetrical relationship between their ability to pay off that debt and that of the central government.

Have you given any thought to this question as it affects the efficiency of the country?

Mr. Dodge: Our public debt markets in this country, be they federal, provincial or corporate, operate pretty efficiently. I do not think there is anything in the operation of those markets to indicate that there are great inefficiencies. Clearly, the markets continuously price provincial debt in relation to their perceived risk, and obviously it is priced at more than Canada debt. However, there is no indication, as far as I know, that markets are operating in such a way that they are not being appropriately priced.

The Chairman: On that pleasant note, governor and deputy governor, I want to thank you.

During the course of this hearing, 15 per cent of the members of the Senate were here, listening and participating. It was probably the largest hearing of its kind since Confederation.

Thank you very much. You are a great attraction.

Mr. Dodge: We were very pleased to meet your new colleagues and to be in this fancy room. I hope we will use this room for our future hearings.

The committee adjourned.

OTTAWA, Thursday, April 21, 2005

The Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce met this day at 10:55 a.m. to examine and report on consumer issues arising in the financial services sector.

Senator Jerahmiel S. Grafstein (*Chairman*) in the Chair.

[*English*]

The Chairman: Ladies and gentlemen, welcome to our hearing. This is a continuation of the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce's examination of consumer issues focusing on oversight of consumer protection mechanisms within the financial sector. We are delighted to have Mr. Protti from the Canadian Bankers Association here with some of his colleagues.

étude sur la productivité, entre autres points. Nous préparons deux études, l'une sur la productivité et l'autre sur les obstacles provinciaux à l'efficacité. Je suis ravi que vous vous soyez joint à nous dans ces efforts.

Il y a un problème important au sujet du fédéralisme asymétrique par rapport à la dette. La dette du Québec est de 86 milliards de dollars. La dette de l'Ontario en 2004 était de 138 milliards de dollars. Les deux provinces prétendent qu'il y a un rapport asymétrique entre leurs capacités de rembourser la dette et celle du gouvernement fédéral.

Avez-vous réfléchi à l'incidence de cette situation sur l'efficacité du pays?

M. Dodge : Les marchés de la dette publique — le fédéral, le provincial et les sociétés — fonctionnent assez bien. Je pense qu'il n'y a rien dans le fonctionnement de ces marchés qui signale de grandes inefficacités. Il va sans dire que les marchés fixent constamment le prix de la dette provinciale par rapport aux risques perçus et le prix est plus élevé que celui de la dette canadienne. Cependant, que je sache, rien n'indique que les marchés ne fixent pas de prix justifiés.

Le président : Sur cette remarque agréable, je tiens à vous remercier, monsieur le gouverneur et monsieur le sous-gouverneur.

Quinze pour cent des sénateurs étaient présents pour vous écouter et pour participer à nos travaux aujourd'hui. C'est probablement l'audience la plus importante de ce genre depuis la Confédération.

Merci beaucoup. Vous êtes une grande vedette.

M. Dodge : Nous étions ravis de faire la connaissance de vos nouveaux collègues et d'être ici dans cette salle luxueuse. Nous espérons revenir dans cette salle lors de nos prochaines audiences.

La séance est levée.

OTTAWA, le jeudi 21 avril 2005

Le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce se réunit aujourd'hui à 10 h 55 pour examiner, afin d'en faire rapport, les questions concernant les consommateurs dans le secteur des services financiers.

Le sénateur Jerahmiel S. Grafstein (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Mesdames et messieurs, soyez les bienvenus à notre réunion. Il s'agit de poursuivre l'étude entreprise par le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce des questions concernant les consommateurs et axée sur l'examen des mécanismes de protection des consommateurs au sein du secteur financier. Nous sommes enchantés d'accueillir M. Protti, de l'Association des banquiers canadiens, et certains de ses collègues.

For your information, CPAC telecasts these proceedings from coast to coast and they are available on the World Wide Web. Your words will be heard or listened to around the globe. The only thing we would like you to do is to keep your presentation as short as possible to allow the committee members as capacious an opportunity as possible to ask questions

Mr. Raymond J. Protti, President and Chief Executive Officer, Canadian Bankers Association: Thank you, Mr. Chairman. Ms. Hubberstey, Mr. Terry Campbell and their staff have been instrumental in preparing the material in front of you and will certainly assist me in the question and answer session.

I have taken your admonitions about being quick to heart. Everyone has a package in front of them. Under the first tab is our full-length submission, which I hope you will read at your convenience. I will give a short presentation with 10 slides. You will find our written notes in your package under the tab "Presentation," and you can follow along with the PowerPoint presentation.

You will find more analytical material under tabs entitled "Competition," "Access to Banking," "Choice," "Affordable Service," and "Consumer Protection." Through the course of the question and answer period, my colleagues and I may refer to these sections.

We have a mass of other material. If you request any other information, we will be delighted to provide it to you.

The Chairman: I have had an opportunity to go through your presentation. We are delighted with the depth of the material. We are interested in statistics, as you know. We want to hear what people say, but we also want to see through statistical analysis whether it is accurate or not or if it reflects what is going on. Thank you for the depth of your material.

Mr. Protti: Your guidance and encouragement while we prepared for this session ensured its success.

The consumers of financial services products are well served for four reasons. First, there is a lot of competition in the sector, and when there is a lot of competition, it is excellent for consumers. Second, we feel we now have an efficient and effective government regulatory process in place. You have heard bits and pieces about that process and we will spend some time on further discussions.

The third critical element is that consumers should have a redress mechanism in place. We have an effective, efficient and costless redress mechanism for the consumers of financial services products. The fourth element is you need to have education. You need to have a package of consumer education.

Pour votre information, CPAC diffuse nos délibérations d'un océan à l'autre et elles sont accessibles sur Internet. Vos paroles seront entendues ou écoutées partout dans le monde. La seule chose que je vous demande, c'est de garder vos exposés les plus brefs possibles pour donner aux membres du comité l'occasion de poser le plus grand nombre de questions possibles.

M. Raymond J. Protti, président et chef de la direction, Association des banquiers canadiens : Merci, monsieur le président. Mme Hubberstey, M. Terry Campbell et leur personnel ont joué un rôle déterminant dans la préparation du document qui est devant vous et ils vont certainement m'aider dans la période de questions et réponses.

J'ai pris très au sérieux vos recommandations concernant la brièveté des exposés. Vous avez tous devant vous une trousse d'information. Sous le premier onglet, vous trouverez le mémoire complet que vous lirez, j'espère, lorsque vous en aurez le temps. Je vais donner un court exposé portant sur 10 diapositives. Vous allez trouver nos notes écrites dans la trousse sous l'onglet « Présentation » et vous pouvez suivre avec la présentation PowerPoint.

Vous trouverez d'autres documents d'analyse sous les onglets intitulés « Concurrence », « Accès », « Choix », « Service abordable » et « Protection des consommateurs ». Au cours de la période de questions, mes collègues et moi pourrons nous reporter à ces sections.

Nous avons une mine de renseignements additionnels. Si vous avez besoin d'autre information, nous serons heureux de vous la fournir.

Le président : J'ai eu l'occasion d'examiner votre mémoire et nous sommes enchantés de la profondeur de cette matière. Nous sommes intéressés par les données statistiques, comme vous le savez. Nous voulons savoir ce que les gens disent, mais nous voulons également voir, grâce à l'analyse statistique, si cette information est exacte ou non ou si elle reflète ce qui se passe. Merci de cette documentation aussi approfondie.

M. Protti : Les conseils et les encouragements que vous nous avez prodigués pendant la préparation de cette séance étaient une garantie de succès.

Les consommateurs de produits de services financiers sont bien desservis pour quatre raisons. Premièrement, il y a une vive concurrence dans le secteur et la concurrence est une excellente chose pour les consommateurs. Deuxièmement, nous estimons que nous avons maintenant en place un cadre de réglementation gouvernemental efficace et efficient. Vous avez entendu parler de certains éléments du cadre et nous allons y revenir pour en discuter davantage.

Le troisième élément déterminant, c'est que les consommateurs disposent maintenant d'un mécanisme de recours. Nous avons un mécanisme de recours efficace, efficient et gratuit pour les consommateurs de produits de services financiers. Le quatrième élément, c'est que vous devez faire de l'éducation. Vous devez avoir une trousse d'information à l'intention des consommateurs.

Everyone is familiar with the six large domestic banks in Canada; but in addition, there are 13 smaller domestic banks. Since Bill C-8 has passed in 2001, we have added about seven new banks to the roster.

Added to that list, we have 54 known banks, 25 trust companies, and a very active credit union movement, particularly in the Province of Quebec and in western Canada. We have a variety of federal and provincial lending agencies, independent finance companies, independent investment dealers, over 100 life insurance companies, 4,000 advisers, and according to Statistics Canada, at least 3,700 firms that provide financing to small- and medium-sized businesses. We have an extensive array of players in the financial services sector.

Let me deal begin with the first element of the four pillars, competition. I am going to talk about competition in terms of access, choice, and affordable services. Slide 5 gives you a good indication of access to the accounts of a financial institution in Canada.

The most recent analysis we have comes from the Public Interest Advocacy Centre, and it indicates that about 99 per cent of Canadians have access to an account at a financial institution. Relative to the rest of the developed economy, this is an extraordinarily good track record. There are only two countries we find that might have slightly improved access, and that is Denmark and the Netherlands, but we are dealing here at the margin. In the United States, against whom we tend to compare ourselves, their figure of 87 per cent is nowhere near the 99 per cent that we enjoy here in Canada.

Slide 6 illustrates the nature of choice that individual consumers have in the marketplace, and includes personal deposits, consumer loans, residential mortgages and mutual funds. You will probably want to ponder this slide in more detail when you have time.

If you look at personal deposits, you will see two banks have in excess of 15 per cent of the market, and you see the breakdown for the rest of the lending institutions in terms of personal deposits. Each one of those institutions is an aggressive competitor against the other. All would like to see the market share numbers change in their favour.

Concerning consumer loans, we have one bank that has slightly above 15 per cent of the market share, and the others you can see on the graph. Please note that not one of the big six banks has a mutual funds market share that exceeds 10 per cent. Three banks are in the 10 per cent to 14 per cent range in the residential mortgage sector.

Those are four common financial services products, and the chart gives you a flavour of the nature of competition in the marketplace.

Tout le monde connaît les six grandes banques canadiennes; mais en plus, il y a 13 banques à charte canadiennes plus petites. Depuis que le projet de loi C-8 a été adopté en 2001, il s'est ajouté environ sept nouvelles banques à la liste.

Se sont également ajoutés à la liste 54 banques connues, 25 sociétés de fiducie et un mouvement coopératif de crédit et de caisses populaires très actif, particulièrement dans la province de Québec et dans l'Ouest canadien. Nous avons une variété d'agences de crédit fédérales et provinciales, des sociétés de financement indépendantes, des courtiers en valeurs mobilières indépendants, plus de 100 compagnies d'assurance, 4 000 conseillers et, selon Statistique Canada, au moins 3 700 sociétés de financement qui desservent les petites et moyennes entreprises. Nous avons un large éventail d'acteurs dans le secteur des services financiers.

Laissez-moi parler du premier des quatre piliers, la concurrence. Je vais parler de la concurrence en terme d'accès, de choix et de service abordable. La diapositive 5 vous donne une bonne indication de l'accès à un compte dans les établissements financiers au Canada.

L'analyse la plus récente que nous avons vient du Centre pour la défense de l'intérêt public et indique qu'environ 99 p. 100 des Canadiens ont accès à un compte dans un établissement financier. Comparativement au reste des pays développés, il s'agit d'une réussite extraordinaire. Il n'y a que deux pays qui pourraient avoir un accès légèrement supérieur au Canada et il s'agit du Danemark et des Pays-Bas, mais nous parlons ici des extrêmes. Aux États-Unis, pays avec lequel nous avons tendance à nous comparer, la proportion est de 87 p. 100, ce qui est très loin des 99 p. 100 que nous avons ici au Canada.

La diapositive 6 illustre la nature du choix qui s'offre aux consommateurs individuels sur le marché et comprend les dépôts personnels, les prêts à la consommation, les prêts hypothécaires à l'habitation et les fonds communs de placement. Vous allez probablement vouloir analyser cette diapositive en plus grand détail lorsque vous en aurez le temps.

Si vous regardez les dépôts personnels, vous allez constater que deux banques détiennent plus de 15 p. 100 du marché et vous voyez la répartition du reste des établissements de crédit pour ce qui est des dépôts personnels. Chacun de ces établissements est un concurrent agressif à l'égard des autres. Tous voudraient voir la part du marché changer en leur faveur.

En ce qui concerne les prêts à la consommation, nous avons une banque qui détient un peu plus que 15 p. 100 du marché et vous pouvez voir les autres sur le graphique. Veuillez noter qu'aucune des six grandes banques ne détient une part du marché des fonds communs de placement qui dépasse 10 p. 100. Trois banques ont une part qui varie de 10 à 14 p. 100 dans le secteur des prêts hypothécaires à l'habitation.

Ce sont-là quatre produits de services financiers et le graphique vous donne une idée de la nature de la concurrence qui existe sur le marché.

Slide 7 is a particularly interesting chart because it deals with the issue of the affordability of Canadian bank and financial services.

Banks make their money off consumers in two ways: off the spread on the loan products that they offer and off bank fees. This chart illustrates the Cap Gemini Ernst & Young analysis based on 2003-04 data. The bars show you that the cost of a service fee package in countries from Italy down to the U.K. is from \$792 a year to \$88 per year. Canada, according to CGE&Y, is in at \$185 a year.

The percentages show you the spread and the spread is the other way that banks make money. The spread is the difference between the costs of funds against the cost of funds charged to borrowers. In Canada, the spread is particularly tiny. It is at 1.6 per cent. Only Norway is slightly below Canada. You will notice that in the United States, their spreads are 80 per cent higher than here in Canada.

That narrowness of the spread is a good indicator of the degree of competition in the marketplace. Canadian consumers are getting a decent fee package and a very narrow spread.

Slide 8 illustrates the next two pillars of our four pillars. We think consumers are well served if there is an efficient and effective government regulatory process in place. We have that in Bill C-8, which includes a variety of enhanced market conduct and consumer protection measures. Appendix 6 has a complete list of consumer provisions as they apply to each type of financial institution. It is 32 pages long and includes such subjects as account opening and disclosure on cost of borrowing. That compilation is from the Financial Consumer Agency of Canada, created in 2001.

In addition, we have privacy legislation, which is also an enormously important component part of consumer protection. We also have strong voluntary codes of compliance in the industry. We have six separate voluntary codes of compliance in addition to the legislative provisions, and the FCAC monitors the industry for compliance to those voluntary codes.

The third pillar is the importance of an efficient and effective consumer redress mechanism. I will not spend time on that subject because the Ombudsman for Banking Services and Investments, OBSI, and the other consumer protection and redress mechanisms have already presented to this committee.

Slide 9 covers the fourth element of consumer education, which includes informing the consumer with respect to the nature of the products they would like to purchase. There is an extraordinary quantity of information available either in pamphlet form or on the lending institutions websites.

La diapositive 7 présente un graphique particulièrement intéressant parce qu'il traite de la question de l'abordabilité des services financiers et bancaires canadiens.

Les banques font de l'argent avec les consommateurs de deux façons : à partir de la marge d'intérêt sur les produits de prêt qu'elles offrent et à partir des frais de services bancaires. Ce graphique illustre une analyse réalisée par Capgemini Ernst & Young fondée sur les données de 2003-2004. Les colonnes montrent que le coût annuel d'un forfait de services bancaires varie de 792,00 \$ en Italie à 88,00 \$ au Royaume-Uni. Au Canada, selon CGE&Y, le coût s'élève à 185,00 \$ par année.

Les pourcentages indiquent la marge d'intérêt et la marge, c'est l'autre façon pour les banques de faire de l'argent. La marge d'intérêt est la différence entre le coût des fonds et le coût des fonds exigé aux emprunteurs. Au Canada, la marge est particulièrement faible. Elle est de 1,6 p. 100. Seule la Norvège possède une marge inférieure à celle du Canada. Vous remarquerez qu'aux États-Unis, la marge est supérieure à celle du Canada de 80 p. 100.

L'étroitesse de la marge est un bon indicateur du degré de concurrence qui existe dans un marché. Les consommateurs canadiens obtiennent un forfait de services bancaires décent et une marge très étroite.

La diapositive 8 illustre les deux piliers suivants des quatre piliers de départ. Nous pensons que les consommateurs sont bien desservis s'il existe un cadre de réglementation gouvernemental efficace. Nous avons cela depuis l'adoption du projet de loi C-8, qui comprend une variété de mesures améliorées régissant la conduite dans le marché et la protection des consommateurs. L'annexe 6 comporte une liste complète des dispositions en matière de consommation applicables à chaque type d'établissement financier. Elle est longue de 32 pages et comprend des sujets comme l'ouverture d'un compte et la divulgation du coût d'emprunt. Cette compilation provient de l'Agence de la consommation en matière financière du Canada, créée en 2001.

De plus, nous avons une législation en matière de vie privée qui constitue également un élément très important de la protection du consommateur. Nous avons également des codes de conformité volontaires très solides dans l'industrie. Nous avons six codes de conformité volontaires distincts en plus des dispositions législatives et l'ACF surveille l'industrie pour voir si elle se conforme à ces codes volontaires.

Le troisième pilier, c'est un mécanisme de recours efficace. Je ne m'étendrai pas longtemps sur le sujet parce que l'ombudsman des services bancaires et d'investissement et d'autres responsables des mécanismes de recours et de protection des consommateurs ont déjà témoigné devant ce comité.

La diapositive 9 traite du quatrième élément qui est l'éducation du consommateur, qui comprend le fait d'informer le consommateur sur la nature des produits qu'il aimerait acheter. Il y a une somme extraordinaire d'information disponible sous forme de brochures ou de sites web des établissements de prêts.

Since 1988, the Canadian Bankers Association, CBA, has had an aggressive consumer education program. Our national free booklet program has been the single most successful consumer education program ever mounted by a not-for-profit organization. We have 5.8 million booklets in use across this country and over 1,800 community organizations across the country use the booklets. We have a 90-minute seminar program for high school students to teach them the basics of financial management. We have taught over 106,000 students and will be teaching another 20,000 over the course of 2005, and the program is delivered by 1,300 volunteer bankers trained to deliver the program in high schools across the country.

We have spearheaded the creation of YourMoney Network, which is an extraordinary tool for anyone who wants information about the range of financial services in the country.

We believe that consumers need a highly competitive marketplace, extensive consumer redress and standards of the industry level, strong government regulation, and an abundance of consumer education information. We think those four elements are now fully and effectively in place.

Does that mean that the system is perfect? No, it does not.

Do we have ideas to fine-tune the system? Yes, we do.

The Chairman: I hope the senators will be as acute and cogent as you were in their questions and answers.

Senator Angus: Welcome, Mr. Protti. I have to echo the chair in extending my congratulations on this document. This is the best document I have seen in a long time and I have been on this committee since 1993. Looking through it in my office, my staff brought it to my attention saying that this terrific document will help us to do a better job.

You will be surprised because the question I would like to ask you today has nothing to do with what is contained in your brief. I think it flows from the way it is drafted. It makes a very good case for the competition and infrastructure in the financial services industry, which has evolved in this country in the last 10 years.

On the front pages of all the newspapers this week, the headlines read, bank mergers, the time is right. This focus is due partly to statements made by the Governor of the Bank of Canada both here and in the House of Commons committee.

When the usually closed-lipped, closed-mouthed, non-commenting governor and protector of the integrity of our currency, speaks out like that, I have to listen carefully.

Depuis 1988, l'Association des banquiers canadiens dispose d'un programme actif d'éducation des consommateurs. Le programme national des brochures gratuites constitue le programme d'éducation des consommateurs qui a connu le plus grand succès entrepris par un organisme sans but lucratif. Plus de 5,8 millions de nos brochures sont utilisées au pays et plus de 1 800 organismes communautaires les utilisent. Nous avons un programme de séminaires de 90 minutes sur les rudiments de la gestion financière destiné aux élèves du secondaire. Nous avons touché plus de 106 000 élèves et 20 000 autres participeront au programme en 2005, et le cours est donné par 1 300 banquiers volontaires qui ont reçu une formation pour donner ce programme dans les écoles secondaires partout au pays.

Nous avons été le fer de lance du réseau Votre argent, qui est un outil extraordinaire pour quiconque veut de l'information sur l'éventail des services financiers offerts au pays.

Nous croyons que les consommateurs ont besoin d'un marché très concurrentiel, d'un vaste système de recours et de normes sectorielles, d'une solide réglementation gouvernementale et d'une abondance de renseignements éducatifs. Nous croyons que ces quatre éléments sont maintenant réunis et qu'ils sont pleinement efficaces.

Est-ce que cela veut dire que le système est parfait? Non, ce n'est pas le cas.

Avons-nous des idées pour l'améliorer? Oui, nous en avons.

Le président : J'espère que les sénateurs seront aussi concis et convaincants que vous dans leurs questions.

Le sénateur Angus : Soyez le bienvenu, monsieur Protti. Je tiens à me faire l'écho du président pour vous féliciter pour ce document. Il s'agit du meilleur document que j'ai vu depuis longtemps et je siège au sein de ce comité depuis 1993. Je l'ai examiné dans mon bureau, mon personnel ayant attiré mon attention sur ce dernier en disant qu'il s'agissait d'un document extraordinaire qui nous aidera à faire un meilleur travail.

Vous serez étonné parce que la question que je veux vous poser aujourd'hui n'a rien à voir avec le contenu de votre mémoire. Je pense que cela découle de la façon dont il a été rédigé. Il constitue une très bonne analyse de la concurrence et de l'infrastructure dans le secteur des services financiers, deux éléments qui ont évolué dans ce pays au cours des dix dernières années.

On peut lire à la une de tous les journaux cette semaine que le moment est propice à la fusion bancaire. Cette attention est due en partie aux déclarations faites par le gouverneur de la Banque du Canada tant ici que devant le comité de la Chambre des communes.

Lorsque le gouverneur et protecteur de l'intégrité de notre devise habituellement si réservé, si discret et qui ne fait jamais de commentaires parle de cette façon, je me dois de l'écouter attentivement.

The chairman last night made a statement on the record about where this committee stands. We are basically waiting and ready to give our input on the issue. I would like to know what position the industry is taking.

Do the banks want to merge at this time, and is it the right time to merge?

Is that what this document supports?

Mr. Protti: The document deals with the consumer aspects of financial services products and not with the issue of mergers, but since you asked the question I will make a few comments.

I thought the governor's comments were cogent and thoughtful, as they always are. I think it is incumbent upon all of us to pay a great deal of attention to what he has to say about the efficiency of financial markets and about the necessity to ensure we have strong, growing and active players.

You cannot run a modern economy without a really extensive first-rate banking system. We have that, and I think the point he was making is we do not want to lose it. Not only do we not want to lose it, but we want it to grow. The issue of growth then translates into the issue of scale. Each of my major institutions has its own perspective on mergers. Each institution has an idea on how and when it would like to proceed.

There is one point, though, on which the industry is clearly unanimous, and that is the necessity to get some clarity in the rules associated with the mergers. Effectively, the structure of the banking industry has been frozen in place, locked in stone, since early 1998. I think we all hope that at some point, sooner rather than later, some clarity will be brought to the associated guidelines.

The Minister of Finance has indicated that he is continuing his consultation process. I think he is finished with the institutions, and he is in discussions with the opposition parties. We hope that we will get clarity on the process that we need to follow. At that point, each institution will determine whether it will proceed in that way.

Senator Angus: This document not being, at least on its face or in its intention, designed to support the case for mergers, I have to tell you that over the last 10 years, this committee has continually heard evidence from consumer organizations that are anti-bank consolidation.

We have had indications and requests from our political masters, to determine what is in the public interest.

Hier soir, le président a fait une déclaration aux fins du compte rendu sur la position de notre comité. Fondamentalement, nous attendons et nous sommes prêts à donner notre avis sur cette question. J'aimerais savoir quelle est la position de l'industrie à cet égard.

Est-ce que les banques veulent fusionner à l'heure actuelle et s'agit-il d'un moment propice pour le faire?

Est-ce l'idée que vient sous-tendre ce document?

M. Protti : Le document traite des aspects de la consommation des produits de services financiers et non de la question des fusions, mais puisque vous posez la question, je vais faire quelques observations.

J'ai trouvé que les observations du gouverneur étaient convaincantes et réfléchies, comme c'est toujours le cas. Je pense que nous devons tous écouter très attentivement ce qu'il a à dire au sujet de l'efficacité des marchés financiers et au sujet de la nécessité de nous assurer que nous avons des acteurs solides, actifs et en croissance.

Vous ne pouvez pas gérer une économie moderne sans un système bancaire complet de premier ordre. Nous avons cela et je pense que ce qu'il voulait dire, c'est que nous ne voulons pas le perdre. Non seulement nous ne voulons pas le perdre, mais nous voulons qu'il croisse. La question de croissance se traduit alors en une question d'échelle. Chacun de mes grands établissements a sa propre perspective au sujet des fusions. Chaque établissement a son idée sur la façon dont il aimerait le faire et à quel moment.

Cependant, il y a un point sur lequel l'industrie est clairement unanime et c'est sur la nécessité d'avoir une certaine clarté sur les règles liées aux fusions. Effectivement, la structure de l'industrie bancaire a été gelée en place depuis le début de 1998. Je pense que nous espérons tous qu'à un moment donné, plus tôt que plus tard, on apportera une certaine clarté sur les lignes directrices liées à cette question.

Le ministre des finances a laissé savoir qu'il poursuivait son processus de consultations. Je pense qu'il a terminé ses consultations avec les établissements et qu'il est en train de discuter avec les partis de l'opposition. J'espère que nous obtiendrons de la clarté sur le processus que nous devons suivre. À ce moment-là, chaque établissement décidera s'il procédera de cette façon.

Le sénateur Angus : Ce document n'ayant pas été conçu, du moins, à sa face ou dans son intention, pour appuyer la cause des fusions, je peux vous dire qu'au cours des 10 dernières années, notre comité n'a pas cessé d'entendre des témoignages de la part d'organismes de protection des consommateurs qui s'opposaient à la consolidation des banques.

Nous avons eu des indications et des demandes de la part de nos maîtres politiques pour que nous déterminions ce qui est dans l'intérêt public.

Can this committee help define for the government, from a consumer and a competition point of view, when a merger would or would not be in the public interest, and when and how consumers would or would not be protected?

You listed all these other banks on the second or third slide. There are not just six major chartered banks; the number 50 is right at the top of the page.

Are Canadian consumers of financial services going to be negatively affected if mergers are allowed to proceed?

Mr. Protti: One issue that cropped up in the 1998 environment was that there is not sufficient competition in the banking industry, and if institutions are allowed to merge, it will be too heavily concentrated a sector.

I have given you some charts that show what the share is like across major products, and I think those charts demonstrate that there is a lot of competition today.

One of the other issues that was raised is it is too tough to start a bank. It is too difficult to get a bank started up, and until we can relax the rules to start up a bank in this country, we will not let you merge.

We then got Bill C-8, which dramatically relaxed the rules and capital requirements for the establishment of a bank. I want to bring to your attention some of the new banks in the Canadian marketplace that have been established as a consequence in the changes in Bill C-8. Please refer to page 3. There is quite an extraordinary variety of new institutions now operating, from major international institutions like ING and MBNA to made-in-Canada examples like the Canadian Tire Bank.

I will ask you to turn slide 21 under the tab called "Access" in our submission. I think this is a fascinating chart, and I will take a minute to walk you through slide 1, because it graphically demonstrates the range of deposit taking institutions across the country.

In British Columbia, you have 765 bank branches, and you have a very strong credit union in British Columbia. I am pleased to say that where they have banks, the banks are all members of the Canadian Bankers Association. There are 479 credit union branches.

Alberta is fascinating. There are 578 bank branches in Alberta, and if you add the credit union branches and the Alberta Treasury Branches, they have 490 in total. They have almost the same number of non-bank deposit taking institutions as they have bank branches.

Est-ce que le présent comité peut définir pour le gouvernement, du point de vue de la consommation et de la concurrence, à quel moment une fusion serait ou ne serait pas dans l'intérêt public et quand et comment les consommateurs seraient ou ne seraient pas protégés?

Vous avez énuméré toutes ces autres banques sur la deuxième ou la troisième diapositive. Il n'y a pas seulement six grandes banques à charte; on trouve le chiffre 50 tout en haut de la page.

Est-ce que les consommateurs canadiens de services financiers seront touchés d'une manière défavorable si on permet des fusions?

M. Protti : Une des questions qui a fait surface dans le climat de 1998, c'était qu'il n'y avait pas suffisamment de concurrence dans le secteur des banques et que si on permettait aux établissements de fusionner, ce secteur deviendrait trop fortement concentré.

Je vous ai donné des graphiques qui vous montrent à quoi ressemble la répartition du marché pour les grands produits et je pense que ces graphiques montrent qu'il y a beaucoup de concurrence aujourd'hui.

Une autre question qui a été soulevée, c'est qu'il est trop difficile de démarrer une banque. Il est trop difficile de créer une banque et jusqu'à ce que nous assouplissions les règles régissant la création d'une banque au pays, nous n'allons pas vous laisser fusionner.

Ensuite, nous avons eu le projet de loi C-8 qui a assoupli de manière spectaculaire les règles et les exigences en matière de capitaux pour la création d'une banque. Je veux attirer votre attention sur certaines des nouvelles banques qui ont été créées sur le marché canadien dans la foulée des modifications apportées par le projet de loi C-8. Veuillez vous reporter à la page 3. Il y a une variété assez extraordinaire de nouveaux établissements sur le marché à l'heure actuelle, depuis des établissements internationaux majeurs comme ING et MBNA jusqu'à des exemples « fabriqués au Canada » comme la banque Canadian Tire.

Je vous demande de regarder la diapositive 21 sous l'onglet « Accès » de notre mémoire. Je pense qu'il s'agit d'un graphique fascinant et je vais prendre une minute pour vous expliquer cette diapositive parce qu'elle illustre l'éventail d'établissements qui acceptent des dépôts d'un bout à l'autre du pays.

En Colombie-Britannique, vous avez 765 succursales bancaires et vous avez un secteur de coopératives de crédit et de caisses populaires très solide. Je suis heureux de dire que là où il y a des banques, ces banques sont toutes membres de l'Association des banquiers canadiens. Il y a 479 succursales de coopératives de crédit.

L'Alberta est fascinante. On y trouve 578 succursales bancaires et si vous additionnez ensemble les succursales des coopératives de crédit et caisses populaires et les succursales de l'Alberta Treasury Branches, le total s'élève à 490. Il y a dans cette province presque autant d'établissements non bancaires qui acceptent des dépôts qu'il y a de succursales bancaires.

Saskatchewan has 265 branches. There are more credit union branches than bank branches in Saskatchewan. Manitoba is quite close.

The anomaly in this chart is Ontario, and of course, Ontario is the big competitive battleground for the six major banks. Ontario has 2,500 bank branches, and a relatively small credit union movement.

Quebec is the most fascinating, because the big banks are clearly second-tier institutions in the marketplace. The dominant player in Quebec's financial services is not any of the six banks, it is the Mouvement Desjardins, and you can see that by the range of branches they have.

Prince Edward Island is also fascinating because there are 38 deposit-taking branches for 140,000 people. That is an extraordinary ratio.

All of this is to say that some of the concerns around the 1998 merger proposal seem to have been dissipated by an aggressive development on the part of the credit union movement and certainly on the part of the changes introduced as a result of Bill C-8. Many of the conditions that some people felt should be in place are now in place.

Senator Angus: I have so many more questions that I would like to ask, but I have a sense the chair would like to move around a little bit.

Senator Harb: I want to congratulate you. I know you have a program that deals with something about money, because I was involved with it when I was on the other side of the House. I think it would be useful if you were to send the senators as well as all members of Parliament some information about the program. You should expand it to deal not only with youth and kids but also adults. We all need to learn something about money.

My question deals with the fact that there are so many different groups and levels where a consumer can shop for financial services.

I would like to run down a list and ask you to comment on the points.

Each bank has its own ombudsman or woman, and then all the banks have the Ombudsman for Banking Services and Investment. You also have the Canadian Life and Health Insurance OmbudService and the General Insurance OmbudService for other groupings. These services fall under the Centre for the Financial Services OmbudsNetwork or CFSON, an umbrella organization. Then, we have the Canadian Bankers Association. With Bill C-8, we have established the Financial Consumer Agency of Canada, which took over from the Office of the Superintendent of Financial Institutions.

La Saskatchewan compte 265 succursales. Dans cette province, on compte plus de succursales de coopératives de crédit et de caisses populaires que de succursales bancaires. Au Manitoba, elles sont presque nez à nez.

L'anomalie dans le graphique, c'est l'Ontario et, évidemment, cette province est un endroit où les six grandes banques se livrent une concurrence féroce. L'Ontario compte 2 500 succursales bancaires et un mouvement de coopératives de crédit et de caisses populaires relativement faible.

Le Québec est des plus fascinant, parce que les grandes banques y sont clairement des établissements de deuxième rang sur le marché. Le joueur dominant des services financiers au Québec n'est aucune des six grandes banques; il s'agit du Mouvement Desjardins et vous pouvez le constater par le nombre de succursales qu'il possède.

L'Île-du-Prince-Édouard est également fascinante parce qu'elle compte 38 succursales qui reçoivent des dépôts pour 140 000 personnes. Il s'agit d'un rapport extraordinaire.

Tout cela pour dire que certaines des préoccupations au sujet de la proposition de fusion de 1998 semblent avoir été dissipées par une croissance vigoureuse de la part du secteur des coopératives de crédit et des caisses populaires, et certainement, à la suite des changements apportés par le projet de loi C-8. Un grand nombre des conditions que les gens estimaient nécessaires sont maintenant réunies.

Le sénateur Angus : Il y a tellement d'autres questions que j'aimerais vous poser, mais je sens que le président aimerait passer à quelqu'un d'autre.

Le sénateur Harb : Je veux vous féliciter. Je sais que vous avez un programme d'information au sujet de l'argent, parce que j'y ai été mêlé lorsque j'étais de l'autre côté de la Chambre. Je pense que ce serait utile si vous faisiez parvenir aux sénateurs ainsi qu'à tous les députés certaines informations au sujet du programme. Vous devriez l'étendre aux adultes, et non seulement aux jeunes et aux enfants. Nous avons tous besoin d'apprendre quelque chose au sujet de l'argent.

Ma question concerne le fait qu'il y a tellement de groupes et de niveaux différents auxquels le consommateur peut s'adresser pour obtenir des services financiers.

J'aimerais déclinier une liste et vous demander de faire des observations sur les différents points.

Chaque banque possède son ombudsman et, ensuite, toutes les banques ont l'ombudsman des services bancaires et d'investissement. Vous avez également le Service de conciliation des assurances de personnes du Canada et le Service de conciliation en assurance de dommages pour d'autres regroupements. Ces services relèvent du Centre du Réseau de conciliation du secteur financier ou CRCFSF, un organisme parapluie. Ensuite, nous avons l'Association des banquiers canadiens. Avec le projet de loi C-8, nous avons créé l'Agence de la consommation en matière financière du Canada qui a pris la relève du Bureau du surintendant des institutions financières.

While that centre does not specifically deal with specific complaints, it deals with regulations and it has a mandate the protection of consumers and so on. John Smith would have a complaint and the first stop would be the manager and the next stop would be the ombudsperson for that bank. Failing that, his next stop would be the Ombudsman for Banking Services and Investment. Is that the case?

Mr. Protti: Yes.

Senator Harb: Looking at the mandate of the Ombudsman for Banking Services and Investment, it looks like they do not deal with general complaints about the pricing of products and services. They do not deal with complaints about the level of interest rates or they do not deal with issues related to general industry policies and procedures and they do not deal with credit granting policies or other risk management points and procedures. As well, they do not deal with issues that are before the court, arbitration or other dispute resolution process.

My question is that if someone has a specific problem and they go beyond the ombudsperson of that bank, where could they go?

Mr. Protti: Let me explain the process. Here is what is available to a consumer who has a concern or complaint inside a bank. First step, they go to the branch manager or customer representative and try to get the problem solved. If it cannot be solved, every bank has a second step, a centralized complaint-handling bureau, which might be at the regional level. If you are not happy with the response you get there, you have a third shot inside the bank. Every bank has an independent ombudsman who will have a look at it and decide whether the issue can be resolved.

The vast bulk of concerns find a resolution somewhere inside those three free mechanisms because it is not in the interest of any bank to have customers going beyond those three avenues. There is an awful lot of time and effort spent trying to resolve the problem inside the bank in the three different steps.

If the customer remains unsatisfied, then the bank ombudsman will give all the pertinent information to the Ombudsman for Banking Services and Investment. That person will then conduct their own independent investigation and decide whether the complaint is well founded.

You have seen the numbers and I have repeated the numbers elsewhere in this presentation. In fact, it is not a very great number and in terms of the volume of transactions that the banking industry undertakes, it is very small. It is small because there is a very good reason to solve the problem inside the bank. In the hour we have here, between one and one-half million banking transactions will take place, 11 million per day, over 4 billion over the course of a year.

If the issue falls outside of the scope of the internal mechanisms or OBSI, that is where the Financial Consumer Agency of Canada comes into play and they will deal with the issues that the internal mechanisms do not pick up.

Bien que ce centre ne traite pas de plaintes précises, il traite de la réglementation et a pour mandat de protéger les consommateurs et ainsi de suite. John Smith a une plainte et la première personne à qui il s'adresse, c'est au directeur de la banque et, ensuite, il s'adresse à l'ombudsman de cette banque. Si la démarche n'aboutit pas, il doit alors s'adresser à l'ombudsman des services bancaires et d'investissement. Est-ce exact?

M. Protti : Oui.

Le sénateur Harb : Si je regarde le mandat de l'ombudsman des services bancaires et d'investissement, il ne semble pas qu'il traite des plaintes générales concernant le prix des produits et des services. Il ne semble pas traiter des plaintes concernant les taux d'intérêt ou les questions liées aux politiques et aux procédures générales de l'industrie et il ne traite pas des politiques d'attribution du crédit ou d'autres points et procédures de gestion du risque. De plus, il ne traite pas des questions qui sont devant les tribunaux, en arbitrage ou devant d'autres instances de règlement des différends.

Ma question, c'est si quelqu'un a un problème précis et qu'il doit aller au-delà de l'ombudsman de la banque en question, à qui doit-il s'adresser?

M. Protti : Laissez-moi vous expliquer ce que peut faire le consommateur qui a un problème ou une plainte à formuler à une banque. Dans un premier temps, il rencontre le directeur de la succursale ou le représentant à la clientèle pour essayer de trouver une solution. Si ce n'est pas possible, dans toutes les banques, on peut s'adresser à un deuxième palier, un bureau centralisé de règlement des plaintes, qui peut être régional. Si le client n'est toujours pas satisfait de la réponse obtenue, il existe un troisième palier au sein de la banque. En effet, chaque banque offre les services d'un ombudsman indépendant chargé d'examiner le problème et de décider s'il peut être réglé.

La majorité des plaintes sont réglées par l'un ou l'autre de ces trois mécanismes parce qu'il n'est pas dans l'intérêt des banques que les clients aient à recourir à d'autres moyens. On consacre beaucoup de temps et d'énergie à essayer de régler le problème à l'un ou l'autre de ces trois paliers à l'intérieur de la banque.

Si le client est toujours insatisfait, l'ombudsman de la banque transmettra toutes les informations pertinentes à l'ombudsman des services bancaires et d'investissement. Cet ombudsman effectuera sa propre enquête indépendante pour déterminer si la plainte est fondée.

Vous avez vu les chiffres et je les ai répétés ailleurs dans l'exposé. En fait, ce nombre n'est pas très élevé et, par rapport aux transactions effectuées dans l'industrie bancaire, il est très limité. Il est faible parce que nous avons de très bonnes raisons de régler le problème à l'intérieur de la banque. Pendant l'heure au cours de laquelle nous discutons ici, entre un et un million et demi de transactions vont être effectuées; il y en a 11 millions par jour et plus de 4 milliards au cours d'une année.

Si le problème n'est pas du ressort des mécanismes internes ou de l'OSBI, c'est l'Agence de la consommation en matière financière du Canada qui va intervenir.

Senator Harb: I brought this up because I feel that you probably pay more taxes than any other group in Canada.

You are one of the few corporations that is owned by pension funds or individual Canadians or RRSPs and so on.

Is there a move on the part of the Canadian Bankers Association to simplify the process a little bit because of all of the checks and balances?

As you said yourself, there is a small percentage of cases that really ever pass the level of manager to go to even the ombudsperson of that particular bank.

Is there any move to simplify things and merge some of these groupings?

Mr. Protti: In response to your question, is it too much, my answer is no. On behalf of the industry I will do a mea culpa. We should have been in this business a long time ago. We got into it on a voluntary basis, but very much pushed by parliamentarians in the early to mid 1990s. There had been some clear difficulties in the wake of the recession in terms of dealing particularly small business customers. Members of Parliament and senators were overwhelmed with concerns from consumers. There were no formal redress mechanisms in place.

Just before I started in 1996, the industry put in place the Canadian Banking Ombudsman which is the model that everyone follows and which was expanded about three years ago to include securities and mutual funds.

In hindsight, it would have been better off if the industry had been in this business two or three decades ago. It is now in it, and it works extremely efficiently. I have had an opportunity to look at mechanisms elsewhere and by comparison, our mechanisms are better. Some mechanisms take a year to resolve because you have a lawyer on both sides and it gets costly. Bottom line, however, it is a good thing.

Can it be simplified? Yes, it can be simplified. If you see fit in the course of preparing your report to make such a recommendation, we would welcome it wholeheartedly. Where there is complexity is that the securities industry, the mutual fund industry and the banking industry have one ombudsman.

Does it make sense that the property and casualty insurers and the life and health insurers also be part of one financial services redress mechanism?

Our view has always been, absolutely. We have encouraged the others to join together. There is a difference in products, but you can set yourself so it makes its easy.

What would be good for the consumer is one organization. With just one organization, there would be just one independent board and one phone call. Senator Harb, if you want to make that recommendation, we would be in favour of it.

Le sénateur Harb : J'ai soulevé la question parce que vous payez probablement plus d'impôt que n'importe quel autre groupe au Canada.

Vous faites partie des rares sociétés à être détenues par des fonds de pension, des particuliers, des REER et le reste.

L'Association des banquiers canadiens a-t-elle l'intention de simplifier un peu le processus compte tenu de tous les mécanismes de contrôle?

Comme vous l'avez dit vous-même, il y a un faible pourcentage de cas que le directeur de la succursale ne parvient pas à régler et qui se rendent même jusqu'à l'ombudsman de la banque elle-même.

Y a-t-il des mesures qui sont prises pour simplifier les choses et fusionner ces services?

M. Protti : Pour répondre à votre question, est-ce trop, je réponds non. Je vais faire mon mea culpa au nom de l'industrie. Nous devrions offrir ces services depuis longtemps. Nous le faisons de façon volontaire, mais beaucoup en raison des pressions exercées par les parlementaires au début et au milieu des années 1990. Il est clair que la récession a causé des problèmes surtout aux petits entrepreneurs. Les députés et les sénateurs ont été submergés de plaintes de la part des consommateurs. Il n'existait pas de recours officiels.

Juste avant mon arrivée en 1996, l'industrie a créé le poste d'ombudsman bancaire canadien qui sert de modèle à tout le monde et dont les responsabilités ont été étendues il y a trois ans pour comprendre les valeurs mobilières et les fonds mutuels.

En rétrospective, il aurait mieux valu que l'industrie commence à offrir ses services il y a 20 ou 30 ans. Elle le fait maintenant de façon extrêmement efficace. J'ai eu l'occasion d'examiner ce qui existe ailleurs et nos mécanismes sont meilleurs. À certains endroits, il faut un an pour régler les problèmes parce que chaque partie a un avocat et que cela coûte cher. Tout compte fait, cependant, c'est une bonne chose.

Peut-on simplifier le processus? Oui. Si vous jugez utile de formuler une recommandation à cet effet dans votre rapport, nous l'appuierions sans réserve. Ce qui est complexe, c'est que le secteur des valeurs mobilières, celui des fonds mutuels et celui des banques ont un ombudsman.

Est-il logique que les secteurs des assurances de biens et de dommages ainsi que ceux de l'assurance-vie et de l'assurance-maladie soient intégrés au même mécanisme de recours des services financiers?

À notre avis, tout à fait. Nous avons encouragé les autres secteurs à s'associer. Les produits sont différents, mais on peut s'organiser pour faciliter les choses.

Il vaudrait mieux pour le consommateur qu'il y ait un seul organisme. Ainsi, il y aurait un seul conseil indépendant et un seul numéro de téléphone. Sénateur Harb, si vous voulez faire cette recommandation, nous y serions favorables.

The Chairman: Mr. Protti, I thank you for pointing out another justification for this committee's review. As you know, this is the first oversight review in looking at these new mechanisms.

Senator Meighen: I will try to follow Mr. Protti's example of brevity and succinctness. Perhaps I could start Mr. Protti, with referring to your first slide about the share of market and personal deposit consumer loans.

I have to apologize, I have been travelling with another committee and I have not seen this excellent document until this morning.

Is there something in your brief to indicate the terms of trends with respect to share of market?

Mr. Protti: We are limited in terms of everything we could put together, but we have all that trend data. We will provide you with the trend analysis. Mr. Campbell, do you know how far back it goes?

Mr. Terry Campbell, Vice-President, Policy, Canadian Bankers Association: The data goes back to the mid 1990s.

Senator Meighen: Your next chart on spreads and fees is interesting, particularly in light of the long-standing and widespread perception that the chartered banks' fees are numerous and relatively high. The chart indicates that our perception is incorrect.

Have you done a comparison study of financial institutions' fees?

Mr. Protti: I have two answers to that question. I have not prepared a table that shows all the varying fees. However, you can go to the website of the Financial Consumer Agency of Canada, FCAC, and find the fee structures of the individual institutions.

Mr. Protti: Any consumer who is interested can go to their website to look at the entire fee structure. In the submission proper, you will find in appendix 1 that we have printed out the low fee accounts of each of the eight members who voluntarily provide the figures and what the consumer receives for those fees.

I would ask senators to turn to the tab marked "Affordability Services," and towards the back of that section, go to the chart on page 37. This is interesting because the columns show you the dramatic increase in the volume of transactions, including ABM, debit card and cheque processing. It shows a tremendous increase in this volume. Taking inflation out of the equation, the red line shows what has happened to real fees. These are service charges on retail and commercial deposit accounts as collected by OSFI. During the period of 1996-03, real fees have fallen by 19 per cent. The next chart on fee structures has figures that are more interesting. A study in 2003 by the Public Interest Advocacy Centre shows that 53 per cent of Canadians paid \$10 or less per month for banking services and 24 per cent, mostly seniors, young people and some others, paid nothing at all.

Le président : Monsieur Protti, je vous remercie de souligner une autre raison justifiant l'étude de notre comité. Comme vous le savez, c'est la première fois qu'on examine ces nouveaux mécanismes.

Le sénateur Meighen : Je vais essayer d'être aussi bref et concis que M. Protti. Monsieur Protti, je pourrais peut-être commencer par votre première diapositive sur la part de marché, les dépôts personnels, les prêts à la consommation.

Je dois vous faire mes excuses parce que j'ai voyagé avec un autre comité et je n'ai pris connaissance de votre excellent document que ce matin.

Indique-t-on quelque part dans votre mémoire la situation des tendances pour ce qui est de la part de marché?

M. Protti : Il y a des limites à ce que nous avons pu réunir, mais nous avons toutes les données conjoncturelles. Nous allons vous fournir l'analyse des tendances. Monsieur Campbell, savez-vous à quand les données remontent?

M. Terry Campbell, vice-président, Politiques, Association des banquiers canadiens : Elles remontent au milieu des années 1990.

Le sénateur Meighen : Le graphique suivant sur les frais et la marge d'intérêt est intéressant, particulièrement compte tenu de la perception tenace et répandue voulant que les frais des banques à charte sont nombreux et assez élevés. Le graphique indique que ce n'est pas le cas.

Avez-vous comparé les frais des institutions financières?

M. Protti : J'ai deux réponses à votre question. Je n'ai pas produit de tableau sur tous les frais possibles. Cependant, vous pouvez aller consulter le barème tarifaire des différentes institutions dans le site web de l'Agence de la consommation en matière financière du Canada, l'ACFC.

M. Protti : Tous les consommateurs intéressés peuvent visiter ce site pour connaître les tarifs. À l'annexe 1 du mémoire proprement dit, nous avons indiqué quels étaient les comptes à frais modiques de chacune des huit banques qui ont bien voulu nous fournir ces données ainsi que les services que ces comptes offrent aux consommateurs.

Je demanderais aux sénateurs de se reporter au graphique de la page 37 qui se trouve à la fin de la section « Services abordables ». Ce diagramme est intéressant parce qu'il montre l'augmentation spectaculaire du volume des transactions, y compris celles par guichet automatique, carte de débit et chèque. L'augmentation est énorme. La ligne rouge indique l'évolution des frais réels, sans tenir compte de l'inflation. Il s'agit des frais de service sur les comptes de dépôt des particuliers et des entreprises de toutes les banques, selon les données recueillies par le BSIF. De 1996 à 2003, les frais réels ont chuté de 19 p. 100. La diapositive suivante sur la tarification est encore plus instructive. Une étude effectuée en 2003 par le Centre pour la défense de l'intérêt public montre que 53 p. 100 des Canadiens ont payé 10 \$ ou moins par mois pour des services bancaires et que 24 p. 100 d'entre eux, surtout des personnes âgées, des jeunes et d'autres, n'ont rien payé.

A chart that I find interesting is on page 39. This data comes out of Statistics Canada's survey of household spending. Based on a survey done in 2002, a typical household paid \$15 per month for banking services. That means they were spending about 80 per cent more on government run lotteries and about 10 times that amount on tobacco products and alcoholic beverages, which I find an interesting comparison. That is what is happening with service fees.

Senator Meighen: That covers the spectrum of financial institutions including chartered banks, credit unions and trust companies.

Mr. Protti: That is correct.

Senator Meighen: Is there any indication whether the level of fees is dependent on the level of competition in any given area?

For example, if you are in a small town and there is only one financial institution, would there be any data to indicate that the fees of that institution would be higher than the fees in downtown Montreal?

Mr. Protti: Our fees are nationally based. If you live in Moose Jaw, Saskatchewan, or in Jonquière, Quebec, the service fees that you pay to your bank are the same.

The Chairman: Essentially, are you saying that banks internally cross-subsidize consumers in the underserved areas of the country so they can get the same services as in downtown Toronto, Montreal or Vancouver?

Mr. Protti: One of the great virtues of our banking system is that it is national. We looked at the U.S. because they do not have a national bank system, although they are in the process of trying to create one. We have some data in the submission that shows the fantastic differences in the cost of a car loan across the United States, depending on where you live. Many banking institutions in the United States or in smaller communities or in a monopoly situation charge what the market will bear.

In Canada, the virtues of our nationally regulated and established banking system, is that the fee structures are the same across the country. The cost of a loan in Moose Jaw is the same as a cost of a loan in Jonquière.

Senator Meighen: I have to refer to an example I know. Is the service fee to a consumer in St. Jean, Quebec, where there is only one financial institution, the same as the fee for me in downtown Toronto?

Mr. Protti: Yes.

Senator Meighen: My example is not a bank.

Mr. Protti: I cannot speak for the Mouvement des caisses Desjardins, which may be the only one there. I would be surprised if the fee structure is different in one area of Quebec than in another area.

Senator Meighen: The information you are giving applies to chartered banks.

Il y a un autre graphique intéressant à la page 39. Les données viennent de l'enquête de Statistique Canada sur les dépenses des ménages. Selon cette enquête effectuée en 2002, un ménage moyen a payé 15 \$ par mois de frais de services bancaires. C'est donc dire qu'il a consacré environ 80 p. 100 de plus pour l'achat de loteries du gouvernement et environ 10 fois plus pour les produits du tabac et les boissons alcoolisées, ce qui est révélateur. Voilà la situation pour ce qui est des frais de service.

Le sénateur Meighen : Cela touche l'ensemble des institutions financières, y compris les banques à charte, les coopératives de crédit et les compagnies de fiducie.

M. Protti : C'est exact.

Le sénateur Meighen : Sait-on si les frais dépendent de la concurrence dans un secteur donné?

Par exemple, s'il n'y a qu'une institution financière dans une petite localité, les données indiquent-elles que les frais de cet établissement sont supérieurs à ceux qu'on trouve au centre-ville de Montréal?

M. Protti : Nos frais sont établis à l'échelle nationale. Que vous viviez à Moose Jaw, en Saskatchewan, ou à Jonquière, au Québec, les frais de services que vous payez à la banque sont les mêmes.

Le président : Vous dites essentiellement que les banques subventionnent à l'interne les consommateurs des régions moins bien desservies pour qu'ils aient les mêmes services que ceux offerts au centre-ville de Toronto, Montréal ou Vancouver?

M. Protti : Un des grands avantages de notre système bancaire, c'est qu'il est national. Aux États-Unis, ils n'ont pas de système bancaire national, même s'ils sont en train d'essayer d'en créer un. Dans notre mémoire, nous avons fourni des données qui montrent les incroyables différences dans le coût des prêts automobile consentis aux États-Unis, selon l'endroit où vous vivez. Beaucoup d'institutions financières aux États-Unis, dans de petites localités ou en situation de monopole vont demander le tarif que le marché va supporter.

Au Canada, comme le système bancaire est réglementé à l'échelle nationale, la tarification a l'avantage d'être la même partout. Un prêt coûte la même chose à Moose Jaw et à Jonquière.

Le sénateur Meighen : Pour prendre un exemple que je connais, est-ce que les frais de service sont les mêmes à St-Jean, au Québec, où il n'y a qu'une seule institution financière, et au centre-ville de Toronto?

M. Protti : Oui.

Le sénateur Meighen : Dans cet exemple, il ne s'agit pas d'une banque.

M. Protti : Je ne peux pas parler pour le Mouvement des caisses Desjardins, qui sont peut-être la seule institution dans cette localité. Je serais surpris que la tarification soit différente d'une région à l'autre du Québec.

Le sénateur Meighen : Les informations que vous donnez s'appliquent aux banques à charte.

Mr. Protti: That is correct.

Mr. Campbell: To follow up on Mr. Protti's comments, I would ask you to turn to the tab marked, "Choice," on page 33. Senator, in response to your question, this will show you the array of prices in the United States.

Mr. Protti remarked that Canada has a national banking system and so prices are set nationally. In the U.S., there are several thousand banks but they tend to be small, one-of banks. The effect is that the U.S. does not have a national pricing system. In this submission, we have shown a survey of banks across the board. As you can see, the price on a standard auto loan varies widely, up to 225 basis points. That does not occur in Canada because we have consistency and competition in pricing.

Elsewhere in the submission, you will find that although there are many banks in the United States, one or two of those banks are dominant on a city-by-city basis. This is the benefit of the Canadian pricing system.

Senator Meighen: Does the Canadian Bankers Association have any position on how many mergers are acceptable?

In other words, we could get down to one chartered bank.

Would that be acceptable to the Canadian Bankers Association?

Mr. Protti: We do not have a position on the issue of mergers. The truly relevant player in assessing whether that would be desirable is the Competition Bureau. If four institutions have market share greater than 65 per cent, that is almost prima facie evidence that there is a significant competition concern. The Competition Act and the work of the Competition Bureau and the Competition Tribunal is directed to ensure that we never have sufficient concentration in the marketplace to exact a "price revenge," if I may put it that way, on the consumer. That is the effective check.

As well, when the Minister of Finance is making a decision, he will look for advice and guidance from the Competition Bureau and from the Superintendent of Financial Institutions. I cannot conceive of a superintendent who would be the least bit comfortable with one major bank controlling the entire banking marketplace. There are some significant checks, legal and otherwise, on such a consolidation that would lead to that degree of concentration.

Senator Meighen: Of course, that presupposes that the merged chartered banks would keep their aggregate market share, but maybe they would not.

Mr. Protti: Quite possibly they would not. You will have noticed, because they have been very public about it, that the credit union movement and others of my members have been very vocal in their support for mergers going forward, because under some combinations, there would be concentration issues. In those concentration issues, it is likely that the Competition Bureau would direct the merged institutions to divest themselves of certain assets, including branches. Of course, it would be in the

M. Protti : Oui.

M. Campbell : Pour faire suite aux propos de M. Protti, je vous demanderais de vous reporter à l'onglet « Choix », page 33. Monsieur le sénateur, vous allez y trouver toute la gamme des prix aux États-Unis, ce qui va répondre à votre question.

Monsieur Protti a fait remarquer qu'au Canada le système est national et que les prix sont établis à l'échelle nationale. Aux États-Unis, il n'y a plusieurs milliers de banques qui sont petites et individuelles. Il n'existe pas aux États-Unis de tarification nationale. Dans notre document, nous avons fait enquête auprès de toutes sortes de banques. Comme vous pouvez le voir, le prix d'un prêt-automobile normal varie beaucoup, jusqu'à 225 points de base. Ce n'est pas le cas au Canada parce que les prix sont uniformes et concurrentiels.

Ailleurs dans le mémoire, vous allez voir que, même s'il y a beaucoup de banques aux États-Unis, il y en a une ou deux dominantes dans des villes. C'est l'avantage de la tarification canadienne.

Le sénateur Meighen : L'Association des banquiers canadiens a-t-elle pris position sur le nombre de fusionnements acceptables?

Autrement dit, nous pourrions nous retrouver avec une seule banque à charte.

Serait-ce acceptable pour l'Association des banquiers canadiens?

M. Protti : Nous n'avons pas pris position à ce sujet. C'est le Bureau de la concurrence qui devrait évaluer la situation. Si quatre établissements ont une part de marché supérieure à 65 p. 100, il est presque évident que la question de la concurrence devient préoccupante. La Loi sur la concurrence ainsi que le travail du Bureau de la concurrence et du Tribunal de la concurrence visent à éviter qu'il y ait, sur le marché, une concentration qui fasse monter les prix pour les consommateurs. C'est un contrôle efficace.

En outre, pour prendre une décision à ce sujet, le ministre des Finances va demander l'avis et les conseils du Bureau de la concurrence et du surintendant des institutions financières. Je ne peux pas croire que le surintendant accepterait le moindrement qu'une seule grande banque contrôle tout le marché. Il y a des façons, juridiques et autres de contrôler un regroupement de cette nature qui entraînerait autant de concentration.

Le sénateur Meighen : On suppose évidemment que les banques à charte fusionnées conserveraient l'ensemble de leur part de marché, mais ce ne serait peut-être pas le cas.

M. Protti : Elles ne la conserveraient probablement pas. Vous aurez remarqué, parce que cela a été beaucoup médiatisé, que le mouvement des coopératives de crédit et certains de nos membres se sont exprimés avec conviction à l'appui des fusionnements parce que, selon certaines combinaisons, il y aurait des problèmes de concentration. À cet égard, il est probable que le Bureau de la concurrence obligerait les établissements fusionnés à se départir de certains avoirs, y compris des succursales. Ce serait

interest of the credit union movement to pick up any of those divested assets. However, there are foreign banks operating in Canada that also have been very vocal in saying they would be very interested in picking up any concentration concerns or any assets to be divested.

Mr. Campbell: That is true of some other smaller domestic banks.

[Translation]

Senator Massicotte: For the past four or five years, competition in the credit card sector has been fierce. However, competition is always less intense in two or three other sectors, despite the number of players. In fact, yesterday, the Governor of the Bank of Canada commented on the lack of competition in a number of sectors.

One such sector is bank loans awarded to small- and medium-sized businesses. And while the number of loans awarded has, admittedly, increased in recent years, the size of the loans is steadily decreasing.

Financial institutions have told us that they are not really interested in bank loans. Some may, however, be interested in investment loans, but that's not true of most institutions.

Even with a \$50 million or \$100 million investment, banks do not have access to international markets. Several banks need to operate through a holding company or management group in order to market an investment product. There is no point in looking for a party that would charge a lower commission on transactions. Often the holding company in question has no choice but to follow the standard.

Clearly, competition is lacking in these two sectors. Do you agree with my assessment of the situation? What solution would you propose?

Mr. Protti: We have some slides on the issues of small- and medium-sized businesses. I will turn the floor over to my associate, Mr. Campbell, and, if you have no objections, Senator Massicotte, I will respond in English.

[English]

If senators would turn again to the tab marked "Choice" and go to slide 34, you will see some information on bank involvement with small- and medium-sized enterprises. If this information is not satisfactory, we will be happy to provide you with more.

The Chairman: Just pause there. I do not mean to interrupt Senator Massicotte's questions, but we have heard that there is a lacuna in terms of servicing small- and medium-sized businesses. Your chart indicates that chartered banks provide only one-half of the service. We would like the backup and detail you have on that subject.

Mr. Protti: We will provide you with that information.

évidemment dans l'intérêt des coopératives de crédit d'acheter certains de ces avoirs. Cependant, il y a des banques étrangères qui font affaire au Canada et qui elles aussi se sont dit très intéressées à se porter acquéreurs de ces actifs.

M. Campbell : C'est vrai pour d'autres petites banques canadiennes.

[Français]

Le sénateur Massicotte : Depuis quatre ou cinq ans, la compétition est de taille dans le secteur des cartes de crédit, mais il y a toujours deux ou trois secteurs où il y a moins de compétition, et ce malgré le nombre de joueurs. Hier, le gouverneur de la Banque du Canada a fait un commentaire à l'effet qu'il y a quelques secteurs qui manquent un peu de compétition.

Un de ces secteurs serait celui du prêt bancaire pour les petites et moyennes entreprises. Peut-être me direz-vous que le nombre de prêts a augmenté depuis quelques années, cependant le montant des prêts diminue et continue à diminuer.

Du côté informel, on se fait dire par les institutions financières qu'elles ne sont vraiment pas intéressées à faire des prêts bancaires. Certaines peuvent s'intéresser aux prêts à l'investissement, mais la plupart sont moins intéressées.

Même avec un investissement de 50 ou 100 millions de dollars, les banques n'ont pas accès aux marchés internationaux parce qu'un syndicat de plusieurs banques est nécessaire pour faire la distribution d'un produit d'investissement. Il est inutile de chercher quelqu'un qui facturerait moins cher pour la commission de transaction. Souvent, le syndicat en question est forcé de suivre le standard.

Évidemment, il y a un manque de compétition dans ces deux secteurs. Croyez-vous mon analyse exacte? Quelle est la solution?

M. Protti : Nous avons des diapositives sur la question des petites et moyennes entreprises. Je vais céder la parole à mon collègue, M. Campbell, et si vous permettez, sénateur Massicotte, je vais répondre en anglais.

[Traduction]

Si vous voulez vous reporter à la diapositive de la page 34, à l'onglet « Choix », vous pourrez y trouver des informations sur la participation des banques auprès des PME. Si ces renseignements ne sont pas suffisants, nous serons heureux de vous en fournir d'autres.

Le président : Pouvez-vous vous arrêter un instant. Je ne veux pas interrompre le sénateur Massicotte, mais nous avons entendu dire que les services aux PME comportent des lacunes. Votre tableau indique que les banques à charte fournissent la moitié du crédit aux PME. Nous aimerions avoir des détails là-dessus.

M. Protti : Nous allons vous les fournir.

[Translation]

Senator Massicotte: Perhaps you have retained some of these figures. How much money did SMEs receive in the form of loans five or ten years ago compared to the present day? Did they receive more, or less money?

Mr. Protti: They received more.

Senator Massicotte: I am not talking about the number of loans awarded, but about the size of the loans.

[English]

Mr. Campbell: Absolutely. We have the Statistics Canada survey of this subject. Statistics Canada performs credible surveys and this one dates back to 2000. We can provide you with the amount of credit in terms of the authorizations.

[Translation]

Senator Massicotte: I was talking about the size of the loans.

[English]

Mr. Campbell: We do not have this specific right now, but what is happening here is the authorizations are rising. What we are finding is that individual SMEs, if they have the credit available to them, more often than not do not have to draw that down, they do not have to use that.

If you look at slide 35 what is interesting is when small businesses ask why you have not drawn down that credit, why have you not drawn the loan, the answer in more than three-quarters of the cases is that they simply did not need that credit. They are managing their financing needs through other means.

However, the point is the banks approve 80 per cent to 90 per cent of the applications. It is a very competitive marketplace. I do not know a single account manager that wants to lose market share or a client. They are competing among themselves and among other providers.

We will go back and see if we can find that more specific level of detail, but this is an environment where there is an array of financing services.

[Translation]

Senator Massicotte: That is odd. Some bankers actually told me in person that they were not as interested in this, only if they could offer additional services. I was told that smaller loans were being awarded. If the clients meet all of the criteria, then the loan is approved.

Perhaps that explains why there is so much money available and why there are fewer trusts, percentage wise. Sometimes, the client does not necessarily fit the typical profile that bankers are looking for.

I am hearing that loans are not available and I would like to see the numbers showing that the actual amount of the loans has increased, not just the approved amount.

[Français]

Le sénateur Massicotte : Peut-être que vous avez les chiffres en tête. Il y a cinq ou dix ans, quel était le montant du prêt pour les PME par rapport à maintenant? Est-il plus élevé ou moins élevé?

M. Protti : Il est plus élevé.

Le sénateur Massicotte : Je ne parle pas du nombre de prêts. Je parle du montant du prêt.

[Traduction]

M. Campbell : Je comprends tout à fait. Statistique Canada a fait une enquête là-dessus. C'est un sondage fiable qui remonte à l'an 2000. Nous pouvons vous indiquer le montant des prêts autorisés.

[Français]

Le sénateur Massicotte : Je parle du montant du prêt.

[Traduction]

M. Campbell : Nous n'avons pas cette information actuellement, mais les autorisations augmentent. Nous constatons que, plus souvent qu'autrement, les PME n'utilisent pas tout le crédit mis à leur disposition.

À la diapositive de la page 35, quand on demande pourquoi le crédit ou le prêt n'a pas utilisé, les PME répondent que, dans plus des trois-quarts des cas, elles n'ont simplement pas eu besoin de ce prêt. Elles s'organisent pour répondre à leurs besoins financiers autrement.

Cependant, les banques approuvent 80 à 90 p. 100 des demandes. C'est un marché très concurrentiel. Je ne connais pas un seul directeur de compte qui veut perdre sa part de marché ou un client. Ils rivalisent entre eux et avec d'autres fournisseurs.

Nous allons vérifier si nous pouvons avoir d'autres renseignements là-dessus, mais il y a toute une gamme de services financiers dans ce domaine.

[Français]

Le sénateur Massicotte : C'est étrange. Certains banquiers m'ont personnellement avisé qu'ils étaient moins intéressés. Ils se disent intéressés dans la mesure où ils peuvent offrir des services additionnels. On m'a dit que le montant du prêt est moins élevé. Dans le cas où le client remplit à tous les critères, il dispose de l'argent disponible.

C'est peut-être la raison pour laquelle il y a beaucoup d'argent disponible et que le pourcentage de fiducie est moins élevé. Parfois, le client ne correspond pas nécessairement au profil typique que les banquiers voudraient voir.

Je me fais dire que les prêts ne sont pas disponibles et j'aimerais bien voir les chiffres qui illustrent le montant du prêt augmenté et non pas seulement le montant autorisé.

Mr. Protti: We will have those figures for you, Senator Massicotte.

Senator Massicotte: I have a second question.

[English]

The Chairman: I will ask a supplemental because this is of interest to the committee. If you give us that breakdown, please include the regional breakdown, because it is important that we learn about areas of the country that are underserved.

We are interested in where the banking system is not properly serving the SME market. We would appreciate any information that you have in that regard.

Mr. Protti: We will do everything we possibly can to give you everything that we have. I am just not absolutely certain how much regional breakdown we have; but if we can find it, you will get it.

The Chairman: I will give Senator Massicotte a little more leeway, because I did not want to interrupt his train of thought.

[Translation]

Senator Massicotte: My second question pertains to the interests of consumers, but from the standpoint of bank mergers.

Studies have shown that despite the limited number of Canadian banking institutions, service quality has remained very high. You maintain that future bank mergers should not adversely affect service quality.

Do we need to set certain conditions? The CD Howe Institute released a report. With the proposed new legislation, there has not been much competition or new American inputs. Maybe we should force Canadian banks to share the ATM network to ensure that everyone has access to the machines and to all of the information pertaining to their file.

Some banks oppose this move, arguing that they have invested a considerable amount of money in this area. However, this could mean a greater number of virtual banks. Another argument raised is that we are moving toward the U.S. model. However, as noted in a report released two weeks ago, according to several experts, the experiment has been a failure thus far and a number of Canadian banks are refusing to go to the United States. What kind of business plan is needed and what is the solution to ensuring real competition, if ever a merger were approved? What benefits would a move like this have?

Mr. Protti: I will answer in English, if you do not mind.

[English]

The marketplace is handling the exchange networks and ATM systems. There is an extensive network involving institutions in Western Canada, banks, both foreign and domestic, the credit

M. Protti : Nous allons préparer ces données, sénateur Massicotte.

Le sénateur Massicotte : J'aimerais poser une deuxième question.

[Traduction]

Le président : Je vais poser une question complémentaire dans l'intérêt du comité. J'aimerais que vous nous fournissiez ces renseignements aussi par région, si vous les avez, parce que c'est important que nous soyons au courant de ce qui se passe dans les régions du pays qui sont moins bien servies.

Nous voulons savoir où le système bancaire ne sert pas bien le marché des PME. Nous aimerions avoir des renseignements à ce sujet.

M. Protti : Nous allons recueillir toutes les informations que nous avons là-dessus. Je ne suis pas bien certain des données que nous avons par région, mais nous allons vous fournir ce que nous avons.

Le président : Je vais donner un peu plus de temps au sénateur Massicotte parce que je ne voulais pas lui faire perdre le fil de sa pensée.

[Français]

Le sénateur Massicotte : Ma deuxième question porte toujours sur les intérêts du consommateur, mais au sens de la fusion bancaire.

Des études ont prouvé que, malgré le nombre limité d'institutions bancaires canadiennes, la qualité du service est demeurée très élevée. Vous dites que la venue des fusions bancaires ne devrait pas réduire la qualité du service.

Y a-t-il des conditions qu'il serait nécessaire d'imposer? L'institut CD Howe a publié un rapport et avec la loi qu'on a proposée, il n'y a pas eu beaucoup de compétition, de nouvelles entrées américaines. Peut-être faudrait-il forcer les banques canadiennes à partager le réseau ATM pour s'assurer que tout le monde ait accès aux guichets et à toutes les informations relatives à leur dossier.

Quelques banques s'y opposent parce qu'elles prétendent qu'elles ont investi beaucoup, mais cela permettrait qu'il y ait davantage de banques virtuelles. L'autre argument invoqué est celui que nous nous dirigerions vers les États-Unis. Toutefois, comme en faisait mention un rapport publié il y a deux semaines, plusieurs experts disent que c'est un échec jusqu'à maintenant et que plusieurs banques canadiennes refusent d'aller aux États-Unis. Quel plan d'affaires et quelle solution seraient nécessaires pour s'assurer d'avoir une vraie compétition si jamais une fusion était permise, et pour quels bénéfices?

M. Protti : Permettez-moi de répondre en anglais.

[Traduction]

Le marché s'ajuste aux réseaux d'échanges et de guichets automatiques. Il y a un vaste réseau regroupant des institutions dans l'ouest du Canada, des banques, étrangères et canadiennes,

union movement and banks inside the U.S. All of these institutions have built an exchange network amongst themselves; so there is interoperability amongst their ATM cards and debit cards.

I believe there was an even more recent development involving one of the major Canadian banks building the same sort of network with other institutions. The marketplace is in fact sorting out the interoperability issues.

Senator Massicotte: They are sorting it out under the recommendations of C.D. Howe. In other words, withdrawals I appreciate, but they are recommending even account information and so on. Are we going that far?

Mr. Protti: It is a very competitive issue. It is a very proprietary issue; and it is one where the institutions feel it makes an enormous amount of sense that they are doing it.

That is the right way to handle that interoperability issue with respect to account information, ATM deposits, cheque deposits, and so on. The marketplace is sorting it out.

If the mergers go forward, they will have to pass three tests. Test 1 is a Competition Bureau test, and of fundamental concern to the Competition Bureau is whether consumers will face institutions that have the ability to exert market power. Consumer interest is absolutely at the heart of the issues that the Competition Bureau must analyze. The bureau must ensure that the Competition Act is respected.

If a merger suggests to the Competition Bureau that there will be problems for consumers, it will insist on divestitures. Those divestitures are why the credit unions, Desjardins, foreign banks, and smaller domestic banks are interested.

The second test is the superintendent of financial institutions prudential and solvency tests, and the consumers' interest is at the heart. The third test, which is absolutely unique, and which has held up the development of the publication of the guidelines paper, is the public interest test. No other sector or firms in Canada other than banking institutions face a public interest test. Most people expect that in the public interest test, there will be at least two, if not three, dimensions.

What will happen to small business?

Is there any reason to believe that this merger would be injurious to the interests of the small business community?

A second test will certainly be what the implications are for rural Canada and small-town Canada.

Are there satisfactory answers to small-town and rural Canada?

A third issue is the issue of jobs.

What are the implications for the employees of the merged institutions, and how will they handle their issues?

le mouvement des coopératives de crédit et les banques aux États-Unis. Toutes ces institutions ont établi un réseau commun; il y a une interopérabilité entre les cartes de guichet automatique et les cartes de débit.

Je crois qu'encore plus récemment une grande banque canadienne a constitué un réseau du même genre avec d'autres institutions. Le marché régit les problèmes d'interopérabilité.

Le sénateur Massicotte : Il le fait conformément aux recommandations de l'Institut C.D. Howe. Autrement dit, j'aime bien pouvoir faire des retraits, mais on recommande même l'échange d'informations sur les comptes et le reste. Allons-nous aussi loin?

M. Protti : C'est une question de concurrence, de propriété; les institutions estiment qu'il est très logique de le faire.

C'est le bon moyen de gérer la question de l'interopérabilité dans le cas des informations sur les comptes, les dépôts au guichet automatique ou par chèque et le reste. Le marché s'en occupe.

Si les fusions se produisent, il y aura trois conditions à remplir. La première est celle du Bureau de la concurrence, et ce qui est fondamental pour le Bureau de la concurrence, c'est de savoir si les consommateurs vont être confrontés à des institutions en position de force. L'intérêt du consommateur est au cœur des questions que le Bureau de la concurrence doit examiner. Il doit s'assurer que la Loi sur la concurrence est respectée.

S'il semble pour le Bureau de la concurrence qu'un fusionnement va causer des problèmes aux consommateurs, il va insister pour qu'il y ait cession de services. C'est cette éventualité qui intéresse les coopératives de crédit, le Mouvement Desjardins, les banques étrangères et les petites banques canadiennes.

La deuxième condition est liée aux critères de prudence et de solvabilité du surintendant des institutions financières, et l'intérêt du consommateur est primordial. La troisième, qui est tout à fait unique, et qui a retardé la publication des lignes directrices, est le critère de l'intérêt public. Aucun autre secteur ni aucune autre entreprise au Canada, sauf les institutions financières, n'est tenu de respecter le critère de l'intérêt public. La plupart des gens espèrent que ce critère comportera au moins deux, sinon trois dimensions.

Qu'arrivera-t-il aux petites entreprises?

Y a-t-il lieu de croire que le fusionnement va nuire à leurs intérêts?

Ensuite, il faudra examiner les répercussions pour les régions rurales et les petites localités du Canada.

Les réponses sont-elles satisfaisantes dans leur cas?

Un troisième aspect est celui des emplois.

Quelles sont les répercussions pour les employés des établissements fusionnés, et comment va-t-on régler leurs problèmes?

Any merger proposal that comes forward will have to address those issues, and there are two or three others that will emerge as well.

The Chairman: We are moving a little farther a field. The governor has provoked this debate with you. I hope that for the rest of the hearing we could get back to consumer issues. As Senator Angus has said, we suspend our judgment on the question of bank mergers. We will deal with it in an objective way when it comes before our committee.

I would rather we refocus on the consumer issues because those are the terms of this particular reference. Senator Plamondon is next, and I am sure she will bring us back in line.

[Translation]

Senator Plamondon: I would like to talk about the future of debit cards and about debit card fraud. When customers had access to their financial institutions, there were no debit cards. Before there was talk of mergers, there was talk of consolidation. As institutions consolidated their operations, the Desjardins group also introduced debit cards to its customers. ATMs replaced service points that were closed.

I noticed that in Quebec, as caisses populaires gradually merged, service points were replaced by ATMs that sometimes proved to be unprofitable. If few customers use a particular ATM, generally the financial institution moves to shut it down. Now that people have grown accustomed to using ATMs for their banking transactions and to using debit cards, the focus has now shifted to the security of debit cards.

With respect to credit availability, statistics show that the level of savings of Canadian households is virtually nil. Could that be one of the reasons for the proliferation of independent ATMs, or is that phenomenon merely a by-product of consolidation? In slide 6, which shows your range of suppliers and consumer loans, no mention is made of independent ATMs. Are they listed elsewhere? I only see a reference to banks which have over 50 per cent of the market. Yet, we have seen a phenomenal growth in the number of independent ATMs in Canada, the exception being Quebec where the government has stepped in to regulate these operations. What are you doing for small borrowers? In the United States, the banking sector and credit associations are working together to counter the proliferation of these institutions.

Can you in fact loan money for one or two days and charge people interest in the range of 60 per cent interest annually? I would like to know what kind of interest you charge and if these kinds of situations really exist?

Yesterday, we discussed mergers between banks, insurance companies and other financial services providers. I read that the crash of the financial markets in 1930 was blamed in part on the fact that financial pillars were not separate. Laws were subsequently passed prohibiting until 1988 the merger of financial operations. Do you feel that mergers pose any kind of danger in this day and age?

Toute proposition de fusionnement devra répondre à ces questions ainsi qu'à deux ou trois autres.

Le président : Nous allons un peu loin. Le gouverneur vous a amené à discuter de cela. J'espère que nous allons maintenant revenir aux problèmes des consommateurs. Comme le sénateur Angus l'a dit, nous réservons notre décision pour ce qui est du fusionnement des banques. Nous allons examiner la question de façon objective quand notre comité en sera saisi.

J'aimerais qu'on revienne aux questions concernant les consommateurs parce qu'elles font l'objet de notre étude. C'est maintenant au tour du sénateur Plamondon, et je suis sûr qu'elle va s'en tenir à ce sujet.

[Français]

Le sénateur Plamondon : J'aimerais parler de l'avenir des cartes de débit et des fraudes par carte de débit. Quand les gens avaient accès à leur institution financière, il n'y avait pas de carte de débit. Avant de parler de fusions, on parlait de consolidation. À mesure qu'il y a eu des consolidations, le Mouvement Desjardins a commencé, lui aussi, à initier les gens à utiliser leur carte de débit. Il fallait donc avoir des guichets automatiques pour remplacer les points de services qui étaient délaissés.

Je me suis aperçue qu'au Québec, par exemple, à mesure qu'il y avait des fusions dans les caisses populaires, des points de service ont été remplacés par des guichets automatiques parfois non rentables. Si un guichet n'est pas assez achalandé, on le fermera. Maintenant que les gens sont habitués à faire leurs transactions aux guichets automatiques et à utiliser leur carte de débit, on entend parler de plus en plus de la sécurité des cartes de débit.

En ce qui concerne l'accès au crédit, les statistiques indiquent que le taux d'épargne des ménages au Canada est presque à zéro. Est-ce là une des raisons à ce que l'on voit tant de guichets indépendants ou si c'est une conséquence de toute cette consolidation? Dans votre éventail de fournisseurs, à la diapositive 6, dans les prêts à la consommation, on ne voit pas de guichets indépendants dans la présentation. Sont-ils inclus ailleurs? Je vois seulement des banques qui ont plus de 50 p. 100 du marché. Pourtant, il y a une croissance phénoménale de ces guichets au Canada, sauf au Québec où la province a réglé le cas. Que faites-vous pour les petits emprunteurs? Aux États-Unis, il y a des initiatives qui sont faites entre le secteur bancaire et les associations de crédit pour contrer la croissance de ces institutions.

Pouvez-vous demander à des personnes qui empruntent pour une journée ou deux des frais qui frôleraient, sur une base annuelle, 60 p. 100? J'aimerais savoir à quel pourcentage vous prêtez et si cette situation existe réellement?

On a abordé hier la fusion entre les banques, les compagnies d'assurance et d'autres services financiers. Dans le krach financier de 1930, j'ai lu qu'il avait été attribué en partie au fait que les piliers financiers n'étaient pas séparés. Des lois avaient été adoptées pour interdire la mixité des fonctions jusqu'en 1988. Pensez-vous qu'il y ait un danger aujourd'hui?

Mr. Protti: I would have to answer no to your last question, but we would need to think about this a little more. I will ask Ms. Hubberstey to answer your first question.

[English]

Ms. Caroline Hubberstey, Director, Public and Community Affairs, Canadian Bankers Association: You raised an interesting point about debit cards and also the other technologies available to consumers today. They are using these technologies a great deal. In fact, Canadians are the number one debit card users in the world.

The Chairman: You said the credit card percentage is the highest in the world. What is the percentage of ATM machines?

Ms. Hubberstey: We have 35 million cards in circulation in Canada. That is more than one for every Canadian. I know I actually have two.

The Chairman: The graph shows that the utilization of your market is under 50 per cent of actual utilization.

A number of people may have more cards, but the question is how often do they use the system?

Ms. Hubberstey: Four billion ABM point-of-sale transactions occur each year, and 11 million per day.

The Chairman: As a percentage of the actual marketplace and the number of people, what is the number?

Ms. Hubberstey: Electronic transactions represent approximately 50 per cent of the marketplace. A decade ago, 86 per cent of all transactions were in cash and cheque.

Under the tab "Access" and on slide 27, you will see the Strategic Counsel survey on Canadian attitudes towards banking and technology. It was not that long ago that the banks defined what kind of convenience their customers could enjoy. The branches were open 10:00 to 3:00 Monday to Friday. Customers had to get all the money they needed for the weekend out by Friday because they could not access their accounts on the weekend. Today, consumers define convenience and what is important to them. When we asked them, if these technologies help them in their day-to-day banking, they overwhelmingly said "yes."

On slide 28, we can see that during 2002-04, Canadians' impressions of the banks' performance has gone up because of these new technologies.

Senator Plamondon: That was not my question. My question concerns security.

Ms. Hubberstey: There were two parts to the question. There are 35 million cards in circulation in Canada. The system is extremely safe and secure, and only one-tenth of 1 per cent is involved in skimming.

M. Protti : La réponse à la dernière question est non, mais il faudrait y réfléchir davantage. Je vais demander à Mme Hubberstey de répondre à la première question.

[Traduction]

Mme Caroline Hubberstey, directrice, Affaires publiques et relations avec la collectivité, Association des banquiers canadiens : Vous avez soulevé un point intéressant concernant les cartes de débit et les autres technologies auxquelles ont maintenant accès les consommateurs. Ceux-ci y ont grandement recours. D'ailleurs, les Canadiens sont les premiers utilisateurs de cartes de débit au monde.

Le président : Vous avez dit que le pourcentage d'utilisation des cartes de crédit est le plus élevé au monde. Quel est le pourcentage pour les guichets automatiques?

Mme Hubberstey : Il y a 35 millions de cartes de débit en circulation au Canada. C'est plus d'une carte par Canadien. Moi, j'en ai deux.

Le président : Le graphique illustre que votre part de marché est moins de 50 p. 100.

Peut-être que les gens ont plus d'une carte, mais il reste à savoir à quelle fréquence ils utilisent le système.

Mme Hubberstey : Chaque année, il y a quatre milliards d'opérations effectuées à des guichets automatiques, soit onze millions par jour.

Le président : Quel est le pourcentage d'utilisation et le nombre d'utilisateurs actuels?

Mme Hubberstey : Les transactions électroniques représentent environ 50 p. 100 du marché. Il y a dix ans, 86 p. 100 de toutes les transactions étaient en argent comptant ou par chèque.

À la page 27, sous l'onglet « Accès », vous verrez des résultats de l'enquête du Strategic Counsel sur les attitudes des Canadiens relativement à la technologie et aux services bancaires. Il n'y a pas si longtemps, les banques déterminaient l'accessibilité des services bancaires aux consommateurs. Les succursales étaient ouvertes de 10 heures à 15 heures, du lundi au vendredi. Les consommateurs devaient s'assurer, au plus tard le vendredi, d'avoir retiré l'argent dont ils avaient besoin pour le week-end puisqu'ils n'avaient pas accès à leurs comptes les samedi et dimanche. De nos jours, les consommateurs déterminent eux-mêmes le moment qui leur convient le mieux et ce qui est important pour eux. Quand on leur a demandé si la technologie les aidait dans leurs affaires bancaires quotidiennes, un nombre impressionnant de gens ont répondu oui.

À la page 28, on constate que le niveau d'appréciation des consommateurs canadiens quant à la performance des banques a augmenté, de 2002 à 2004, grâce aux nouvelles technologies.

Le sénateur Plamondon : Ce n'était pas ma question. Ma question portait sur la sécurité.

Mme Hubberstey : Votre question comportait deux volets. Il y a 35 millions de cartes en circulation au Canada. Le système est extrêmement sécuritaire; il n'y a qu'un dixième d'un pour cent de toutes les transactions qui fait l'objet d'activités frauduleuses.

There was a lot of effort on the part of the banks to deal with security of the system, putting detection prevention mechanisms in place. You may have seen press releases in the last couple of months that there will be a move to chip technology. The system will be chip ready by 2007. There is an ongoing effort to ensure safety.

Senator Plamondon: Between the move to chip technology and the situation right now, you can skim debit cards. The danger is still there.

Ms. Hubberstey: This is an extremely safe system. The banks are investing a great deal of effort into monitoring the system and working closely with law enforcement.

In a case in Halifax, the police apprehended the people involved in skimming activity. The police and the banks are diligent in their attempts to keep the system safe and secure.

Mr. Protti: If you get on an airplane, Senator Plamondon, can you be certain that the plane will not fall out of the sky? No, you cannot be sure.

Ms. Hubberstey is raising a relevant point. When you have 35 million cards in operation, you work hard to ensure that they remain secure, however, one-tenth of 1 per cent fall prey to skimming. We would like to have absolute perfection. We are not there yet, but the system is extraordinarily safe. It will get safer and even better when we move to chip technology. The Interact association will move to the chip technology by 2007.

Senator Plamondon: So it is safe but it should be safer?

Mr. Protti: We are always working to improve the system. There is nothing more inventive than the criminal mind. We have to work hard because the criminal mind is always trying to be one step ahead of us. We do everything we can to anticipate what the criminals will do, but it is their business to thwart our systems.

Mr. Campbell: I would add that on those few cases where there is a problem, the consumer is made whole and the money is refunded. We make every effort to have that happen as we move forward to have even more security put in place.

[Translation]

Senator Plamondon: We are told that businesses such as Payday and Money Mart offer services. Do you include these businesses in your list of suppliers and do you think of them as service providers?

Mr. Protti: I do not believe that they are included in our figures, but I am not certain.

Les banques font énormément d'efforts pour assurer la sécurité du réseau en mettant en place des mécanismes de détection et de prévention. Il y a quelques mois, vous avez peut-être lu des communiqués concernant l'utilisation future de la technologie à puce. Le système sera prêt pour l'utilisation des cartes à puce d'ici 2007. On s'efforce sans cesse d'assurer la sécurité du système.

Le sénateur Plamondon : D'ici à ce qu'on utilise la technologie à puce, l'utilisation frauduleuse de cartes de débit se poursuivra. Le danger demeure.

Mme Hubberstey : Le système est très sûr. Les banques investissent beaucoup dans la surveillance du système et travaillent en étroite collaboration avec les responsables de l'application de la loi.

Par exemple, la police de Halifax a procédé à l'arrestation de gens qui s'adonnaient à des activités illicites concernant des cartes de débit. La police et les banques font preuve de diligence pour assurer la sécurité du système.

M. Protti : Sénateur Plamondon, si vous montez à bord d'un avion, êtes-vous absolument certain qu'il ne tombera pas? Je ne crois pas.

Mme Hubberstey a soulevé un point pertinent. Si vous avez 35 millions de cartes en circulation, vous allez évidemment travailler très fort pour vous assurer que leur utilisation est sûre. Toutefois, il y a un dixième d'un pour cent des cartes qui font l'objet d'activités frauduleuses. Nous aimerions qu'il n'y ait aucun risque, mais ce n'est pas encore le cas. Il en reste pas moins que le système est d'une sécurité extraordinaire. Quand nous utiliserons la technologie à puce, le système sera encore plus sûr. Le réseau Interact sera converti à la technologie à puce d'ici 2007.

Le sénateur Plamondon : Donc, on peut dire que le système est sûr, mais qu'il devrait l'être davantage, n'est-ce pas?

M. Protti : Nous cherchons constamment à améliorer le système. L'esprit criminel est très créatif. Nous devons travailler fort car les criminels essaient toujours de nous devancer. Nous mettons tout en oeuvre pour prévoir ce que feront les criminels, mais leur raison d'être est de déjouer les systèmes.

M. Campbell : J'ajouterais que dans les cas où il y a eu un problème, on a rétabli complètement la situation auprès du consommateur et l'argent a été remboursé. Nous faisons tout ce que nous pouvons en attendant de mettre en place d'autres mesures de sécurité.

[Français]

Le sénateur Plamondon : On nous dit que les commerces tels Payday et Money Mart offrent des services. Sont-ils inclus dans votre éventail de fournisseurs et les considérez-vous comme des fournisseurs de services?

M. Protti : Je ne crois pas que ce soit inclus dans nos chiffres, mais je ne suis pas certain.

[English]

Mr. Campbell, do we have data on the size of the payday lender business in Canada?

Mr. Campbell: I am not aware of that data. The payday lenders are 99 per cent regulated financial institutions, and they are included in our information. We can look to see whether we have that data, senator, but I am not aware that we have it in our possession.

Senator Plamondon: They are not regulated, but they are not underground either.

Mr. Protti: We have a fascinating bit of analysis here on the issue of payday lenders. We know you are interested in the subject. I will ask Mr. Campbell to take you quickly through a piece of analysis from the Ryerson University Centre for the Study of Commercial Activities.

[Translation]

Senator Plamondon: I would like you to answer the following question for me: if a person wants to borrow one million dollars for one day, what kind of fee and what kind of interest rate would he be charged? Furthermore, if these calculations were done on an annual basis, what would the annual rate be, in percentage terms?

Mr. Protti: I have taken note of your questions and I will endeavour to provide you with a more detailed answer.

[English]

Mr. Campbell: We were aware of the Senate committee's strong interest in this and we commissioned some research. It was the Ryerson University Centre of Commercial Studies.

I would like to direct you to the written submission on pages 64-67. It is the actual report from the Ryerson study: It looked at the issue of the view that payday lenders locate where banks and other deposit institutions have closed down. We asked them to study that subject. They looked at Toronto, Halifax, Winnipeg and Vancouver. They did a statistically detailed analysis and found locations and compared them.

I want to read the conclusion to you. It is two sentences.

It is apparent from this study that the payday lending industry is not locating in areas that are under-served by traditional financial institutions. Quite the opposite, they are locating in close proximity to the existing network of financial institutions.

We found that over 50 per cent of payday lenders were located within 250 metres of a bank, a credit union or some other kind of traditional financial lending outfit, and 90 per cent were within 1,000 metres.

We thought this would be useful information to share with you. We have the full report.

[Traduction]

Monsieur Campbell, avons-nous des données sur l'ampleur du marché des sociétés de prêt sur salaire au Canada?

M. Campbell : Je n'ai pas de telles données. Les entreprises de prêt sur salaire sont des institutions financières réglementées à 99 p. 100; elles figurent donc dans nos données. Nous pouvons vérifier si nous avons cette information, monsieur le sénateur, mais je ne le sais pas.

Le sénateur Plamondon : Ces entreprises ne sont pas réglementées, mais elles ne sont pas clandestines non plus.

M. Protti : Nous disposons d'une analyse assez fascinante sur les sociétés de prêt sur salaire. Nous savons que ce sujet vous intéresse. Je demanderais à M. Campbell de vous présenter rapidement l'analyse effectuée par le Ryerson University Centre for the Study of Commercial Activities.

[Français]

Le sénateur Plamondon : J'aimerais obtenir le calcul suivant : combien demandez-vous à un emprunteur d'un jour, pour un prêt d'un montant d'un million de dollars, et quels frais lui sont demandés? Également, si on faisait ce calcul sur une base annuelle, cela équivaldrait à quel pourcentage?

M. Protti : J'ai pris note de vos questions et je vais y répondre en profondeur.

[Traduction]

M. Campbell : Nous savions que le comité sénatorial s'intéressait vivement à cette question; voilà pourquoi nous avons demandé que certaines recherches soient effectuées. C'est le Ryerson University Centre of Commercial Studies qui s'en est chargé.

Je vous renvoie à notre mémoire, aux pages 66 à 69. C'est le rapport découlant de l'enquête du Ryerson University Centre. Celle-ci cherchait à savoir si les sociétés de prêt sur salaire s'installaient dans des endroits où des banques ou d'autres institutions de dépôt avaient fermé leurs portes. Nous avons demandé que l'étude porte sur ce sujet. Les responsables de l'étude ont donc ciblé Toronto, Halifax, Winnipeg et Vancouver. Ils ont effectué une analyse détaillée sur le plan statistique, ils ont trouvé ces sociétés et ont fait une comparaison.

Voici la conclusion du rapport.

La présente étude a révélé que les sociétés de prêt sur salaire ne s'établissent pas dans des endroits où les institutions financières conventionnelles sont peu présentes. C'est tout à fait le contraire puisqu'elles se situent près du réseau des institutions financières.

Ainsi, on découvre que plus de 50 p. 100 des sociétés de prêt sur salaire se situent dans un rayon de 250 mètres d'une banque, d'une caisse de crédit ou d'un autre établissement de prêt conventionnel, et que 90 p. 100 des entreprises sont dans un rayon de 1 000 mètres.

Nous pensons que cette information vous serait utile. Nous avons le rapport au complet.

Is it the whole answer as to why payday lenders are there? No, but it is an interesting bit of information.

The Chairman: Mr. Protti, we do not have a lot of time but this is important. The evidence before this committee on payday lenders is very simple: Five years ago, they did not exist, and now it is a \$5 billion business. It is serving at aggressive rates an underserved portion of the marketplace. This helps us to say where they are located, but it does not help us understand the nature of the system. If you can give us more help on this subject, it would be useful. It means that a portion of our consumer is being underserved or badly served.

Mr. Protti: You can count on us, Mr. Chairman. We are running out of time but we will provide you more analysis of this issue from our perspective.

Senator Angus: The fact that they are located in the same place, the logical conclusion I come to is that is where the market is and that is where the people live. It does not solve the problem. We have heard a lot of evidence that there is a terrible problem. When you respond, I hope you can give us an answer.

Mr. Protti: We commissioned a study in particular because there had been suggestions that they were moving into locations that banks had vacated. That is why we asked Ryerson to look at that issue.

Senator Angus: We thought it was moving into the services of the banks.

The Chairman: It is a lacuna we will have to analyze.

Senator Tkachuk: I want to focus on access, which will make the chair happy because it has to do with consumer issues as well as with discussion that the governor raised concerning bank mergers.

I noticed you had a section here on Internet and telephone banking. There was much talk about seniors and their access to bank branches. When I got my letter from my bank when I turned 60 saying, "Mr. Senior Citizen, you have a special rate now," I wanted to see if I could still run a computer and do my Internet banking and I figured out I could. Senility does not come automatically when you turn 60; it comes over time.

Mr. Protti: I am delighted to hear that, because I turn 60 this year.

Senator Tkachuk: Internet banking provides good security. You can check your credit cards and all your accounts, and you know what transactions you have made. You can review your transactions on a daily or weekly basis, whenever you have the time. As far as I am concerned, with regard to credit cards, it is

À savoir si cette étude explique en profondeur l'existence des sociétés de prêt sur salaire, je ne le crois pas, mais elle renferme des informations intéressantes.

Le président : Monsieur Protti, nous disposons de peu de temps, mais c'est important. Les faits présentés à ce comité sur les sociétés de prêt sur salaire sont très simples : il y a cinq ans, ces entreprises n'existaient pas, alors qu'aujourd'hui elles représentent un marché de 5 milliards de dollars. Elles consentent des prêts à une tranche de la population mal servie, et ce à des taux élevés. C'est bien de savoir où elles se trouvent, mais ça ne nous aide pas à comprendre leur raison d'être. Si vous pouviez nous donner plus d'information sur ce sujet, ça nous serait utile. Tout cela signifie qu'une partie des consommateurs sont mal servis ou ne reçoivent pas tous les services dont ils ont besoin.

M. Protti : Vous pouvez compter sur nous, monsieur le président. Le temps file, mais nous vous fournirons une analyse plus détaillée de cette question selon notre perspective.

Le sénateur Angus : Puisque ces entreprises sont situées au même endroit que les institutions conventionnelles, j'en déduis que c'est parce que c'est là que se trouvent le marché et les gens. Ça ne règle pas le problème. Nous avons amplement de preuves nous indiquant que c'est un problème terrible. J'espère que vous pourrez nous donner une réponse.

M. Protti : Nous avons commandé cette étude en particulier parce qu'on semblait croire que ces entreprises s'installaient dans des localités qui n'étaient plus servies par des banques. Voilà pourquoi nous avons demandé au Ryerson University Centre de faire une analyse.

Le sénateur Angus : Nous pensions que ces entreprises cherchaient à offrir certains services bancaires.

Le président : C'est une lacune que nous devons analyser.

Le sénateur Tkachuk : J'aimerais parler de l'accessibilité, ce qui rendra le président heureux puisque ça touche les consommateurs et des points qui ont été soulevés lors de l'entretien avec le gouverneur concernant les fusions de banques.

J'ai remarqué que vous aviez une section sur les services bancaires par Internet et par téléphone. On a amplement parlé des personnes âgées et de l'accès aux succursales bancaires. Quand j'ai eu 60 ans, ma banque m'a envoyé une lettre dans laquelle on m'offrait, en tant que personne âgée, un taux particulier. J'ai voulu voir si je pouvais toujours utiliser un ordinateur et faire mes opérations bancaires par Internet; je le pouvais encore. La sénilité n'arrive pas automatiquement à l'âge de 60 ans; ça vient avec le temps.

M. Protti : Je suis très heureux d'entendre ça car je vais avoir 60 ans cette année.

Le sénateur Tkachuk : Les services bancaires par Internet sont assez sécuritaires. On peut vérifier son relevé de cartes de crédit et tous ses comptes pour voir les transactions effectuées. On peut le faire chaque jour ou chaque semaine, lorsqu'on a le temps. Pour ma part, en ce qui a trait aux cartes de crédit, j'ai l'esprit en paix

the best security I have ever had because you know are aware of all of the transactions. Sometimes you do not want to know, but you do know.

Have you done studies on how seniors have taken to Internet banking? That has been a discussion here. For someone at home who has a difficult time getting around, the best way to access it is to use Internet or telephone banking.

Mr. Protti: It is fascinating what has happened. We could not have predicted the dramatic growth rate in Internet banking. It was 8 per cent three years ago. It is 24 per cent today.

We have an extensive survey on how seniors use the system. I think we have the details with us today.

Ms. Hubberstey: We have a summary of the study in appendix 3. We have some additional demographic information that we could provide the committee with respect to different demographic groups.

Senator Tkachuk: My guess is that it has a great future for accessibility.

Senator Tkachuk: Are people of all education groups using the system?

Mr. Protti: We have got part of the summary of the study here but we do have the demographic breakdown. We will get that to you.

Senator Tkachuk: On this side, we advocate the lowering of the barriers to new banks, and believe that competition is important. We have made that part of our recommendation along with the other side for quite some years now.

I am intrigued by what you said about competition. You said that compared to international competitors, Canada's institutions are relatively small. I would say "So what?" — but maybe not.

Have the Canadian banks' numbers been lower down the totem poll?

Has it dropped from 10 years ago?

Does the number continue to drop?

Mr. Protti: We have a great deal of comparative data on that and we will send it to you. We are dropping dramatically. We have fallen out of the big leagues.

Senator Tkachuk: We used to be big league.

Mr. Protti: Absolutely. We had a bank that was in the top 50 not that long ago. We are dropping dramatically and quickly and that was, in part, one of the reasons why the governor spoke as he did on the issue.

If I can link it back to the issue for consumers, and it relates to your first question, is that there has been a change in the way in which Canadians do their banking. It is all technology-based.

comme jamais car maintenant je peux voir toutes mes transactions. Parfois on ne veut pas les voir, mais c'est bien de pouvoir le faire.

Avez-vous mené des études sur l'utilisation par les personnes âgées des services bancaires par Internet? On en a déjà discuté au sein du comité. Pour les gens qui ont de la difficulté à se déplacer, la meilleure façon d'avoir accès aux services bancaires, c'est d'utiliser Internet ou le téléphone.

M. Protti : Ce qui se produit est fascinant. Nous n'aurions pu prédire la croissance fulgurante de l'utilisation des services bancaires par Internet. Il y a trois ans, on parlait de 8 p. 100; c'est maintenant 24 p. 100.

Nous avons fait une étude exhaustive sur l'utilisation du système par les personnes âgées. Je crois que nous avons les détails de cette étude avec nous aujourd'hui.

Mme Hubberstey : Un résumé de cette étude figure à l'Annexe 3. Nous avons aussi d'autres données sur les différents groupes démographiques, que nous pourrions transmettre au comité.

Le sénateur Tkachuk : J'imagine que l'avenir est prometteur.

Le sénateur Tkachuk : Les gens qui utilisent le système ont-ils différents niveaux de scolarité?

M. Protti : Nous avons ici une partie du résumé de l'étude, mais nous n'avons pas la répartition démographique. Nous vous la transmettrons.

Le sénateur Tkachuk : De ce côté-ci, nous voulons réduire les obstacles qui nuisent à la création de nouvelles banques car nous croyons que la concurrence est importante. Ça fait quelques années que nous faisons cette recommandation avec l'autre côté.

Vos propos au sujet de la concurrence m'intriguent. Vous avez dit que les institutions canadiennes sont plutôt petites comparativement à leurs concurrents internationaux. Je serais porté à dire « et puis après? », mais peut-être pas.

Les chiffres des banques canadiennes ont-ils baissé par rapport à leurs concurrents?

Sont-ils moins élevés qu'il y a 10 ans?

Est-ce qu'ils continuent de baisser?

M. Protti : Nous avons énormément de données comparatives sur cette question, que nous vous transmettrons. On assiste à une chute impressionnante. Nous ne faisons plus partie des gros joueurs.

Le sénateur Tkachuk : Pourtant nous étions de gros joueurs auparavant.

M. Protti : Absolument. Une de nos banques figurait parmi les 50 premières banques, et ce il n'y a pas si longtemps. Nous chutons rapidement, et c'est une des raisons qui explique les propos du gouverneur à cet égard.

J'aimerais faire un lien avec la question des consommateurs, ce qui se rapporte à votre première question. Les Canadiens n'effectuent pas leurs opérations bancaires de la même façon

There is nothing more expensive than ensuring you have technology that works, is modern and is up to date. This stuff explodes. The six big banks spend about \$4 billion a year on technology. There is no reason to believe it will ever flatten out. You need scale and size to be able to afford that technology and ensure efficient service to your clients.

We have other charts but we have run out of time.

The Chairman: If you have further questions, you can put them on the record and ask them to respond in writing.

Senator Tkachuk: That is fine.

The Chairman: I have allowed to committee to go a little off field because of our discussions yesterday with the governor on mergers and so on. We will suspend our judgement on mergers. I would rather return to our mandate, which is the oversight as it relates to consumers. It would be useful to have recommendations with respect to improving the self-regulation within the banks and within the financial sector under your purview. By the way, we appreciate the consumer information here, but I want to bring to your attention that we did have an analysis made. I think it was the Federation of Independent Business that said that consumer satisfaction was 50 per cent, and it was 70 per cent to 90 per cent as it relates to one or two banks. They were not Canadian banks. I think they were Hong Kong and ING. The other was the credit unions.

If things are so good, why is consumer satisfaction so low?

I think you heard the testimony. It is on the record. Give us your recommendations.

When I look at credit card use and your charts, which are helpful, it looks like 40 per cent of Canadians, higher than the United States, at about 28 per cent, 27 per cent, use credit cards for personal consumption. The use of debit cards is very high as well.

The question I have for you is: if it is so high, and 70 per cent pay their bills on time, where why are the rates so high?

Mr. Protti: Everyone offers a low-rate card, at 10 per cent to 12 per cent. There are eight different cards out there on the marketplace.

The Chairman: There is still an ongoing complaint that notwithstanding the fact that we are a good risk overall, the spread on credit cards in Canada is no different from the credit card spread in the U.S. or U.K., and they penetrated the market less, so there should be some economies of scale to the people using them in Canada.

Mr. Protti: I will respond to that statement.

qu'avant. Tout est axé sur la technologie. Rien ne coûte plus cher aux institutions bancaires que de s'assurer que la technologie fonctionne, qu'elle est moderne et à jour. Ce secteur se renouvelle sans cesse. Les six premières banques dépensent environ 4 milliards de dollars par année sur la technologie. Rien ne laisse présager que ça baissera. Elles doivent avoir un certain volume d'affaires pour être en mesure de se payer cette technologie et d'assurer un service efficace aux clients.

Nous avons d'autres graphiques, mais il ne nous reste plus de temps.

Le président : Si vous avez d'autres questions, vous pouvez les faire inscrire au compte rendu et demander des réponses par écrit.

Le sénateur Tkachuk : C'est parfait.

Le président : J'ai laissé le comité s'écarter un peu du sujet d'aujourd'hui en raison des discussions que nous avons eues hier avec le gouverneur, notamment sur les fusions. Nous allons réserver notre jugement sur les fusions. J'aimerais plutôt qu'on revienne à notre mandat, c'est-à-dire d'examiner les questions concernant les consommateurs. Il serait utile d'avoir des recommandations sur l'amélioration de l'autoréglementation au sein des banques et du secteur financier. En passant, nous apprécions l'information qui nous a été donnée sur les consommateurs, mais j'aimerais vous souligner qu'une analyse a été faite à notre demande. Je crois que c'est la Federation of Independent Business qui a révélé que la satisfaction des consommateurs était de 50 p. 100 en général, et de 70 à 90 p. 100 pour ce qui est d'une ou deux banques. Il ne s'agissait pas de banques canadiennes; je pense que c'était la Banque de Hong Kong et ING. Les autres étaient des caisses de crédit.

Si tout va si bien, pourquoi la satisfaction des consommateurs est-elle si faible?

Je crois que vous avez entendu le témoignage. C'est consigné dans le compte rendu. Donnez-nous vos recommandations.

Si je regarde l'utilisation des cartes de crédit et vos graphiques, qui sont par ailleurs utiles, on dirait que 40 p. 100 des Canadiens utilisent une carte de crédit à des fins de consommation personnelle, ce qui est plus élevé qu'aux États-Unis où le pourcentage s'élève à environ 27 ou 28 p. 100. L'utilisation des cartes de débit est également très élevée.

Voici ma question : si l'utilisation est si marquée et que 70 p. 100 des utilisateurs paient leurs factures à temps, pourquoi les taux sont-ils si élevés?

M. Protti : Toutes les institutions offrent une carte à faible taux, soit de 10 à 12 p. 100. Il existe huit cartes de crédit différentes sur le marché.

Le président : On se plaint encore du fait que même si les risques sont faibles globalement, la marge qu'offrent les cartes de crédit au Canada n'est pas différente de celle aux États-Unis ou au Royaume-Uni même si elles n'ont pas autant envahi le marché; on devrait pouvoir faire profiter aux utilisateurs canadiens les économies d'échelle réalisées.

M. Protti : Je vais répondre à ça.

The Chairman: Thank you so much.

Mr. Protti: May have one more minute? I was hoping this issue would come up, and we will write to you about it. We need your assistance in this matter. The issue of identity theft is a worrisome problem. I discussed this issue with Senator Plamondon.

In the last two years, the Retail Council of Canada and a number of not-for-profit organizations and all the chiefs of police built a coalition to try to convince the Government of Canada to change the Criminal Code to deal with the issue of identity theft. We want to modernize the Criminal Code with respect to some of the other technology developments, as well.

We do hope there will be a law in front of you sooner rather than later. Identity theft is a serious issue. We are working on it and we want to see some changes. I will ask for your assistance.

The Chairman: That is an issue within the context of our committee's oversight. Give us that recommendation, but also give us statistics to support it.

Mr. Protti: Absolutely. We have much material on that subject.

The Chairman: We will suspend for one minute. Thank you.

We will now proceed with the next panel.

I wish to apologize to our witnesses. We have so much information and so many areas that we wish to explore and we are limited in time. We will extend your time to about 1:20 and try to give you as much time as possible. If you would like to add to your written material or your answers, please feel free to give it to us in writing. We will go through this material carefully. One of the reasons we are long in our hearings is that all senators are deeply engaged in these issues and stimulated by the subject matter.

I wish to say to our audience that this is a continuation of the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce's oversight on consumer protection issues within the financial sector.

We are delighted to welcome the Insurance Bureau of Canada.

Mr. Griffin, Mr. Yakabuski and Mr. Orr, I would appreciate it if you could limit your presentations. We want to allow all of our committee an opportunity to explore some of these sensitive issues of importance to the Canadian consumer. Welcome and please proceed.

Mr. Stanley I. Griffin, President and Chief Executive Officer, Insurance Bureau of Canada: Honourable senators, it is a pleasure to be here to address these important consumer issues. We will try to move along quickly to allow you as much time as possible for questions.

Le président : Merci beaucoup.

M. Protti : Puis-je avoir une minute de plus? J'espérais que cette question soit soulevée; nous vous écrivons à ce sujet. Nous avons besoin de votre aide à cet égard. Le vol d'identité est un problème inquiétant. J'en ai d'ailleurs discuté avec le sénateur Plamondon.

Au cours des deux dernières années, le Conseil canadien du commerce de détail ainsi que divers organismes sans but lucratif et tous les chefs de police ont mis sur pied une coalition pour essayer de convaincre le gouvernement du Canada de changer le Code criminel pour qu'il régie la question de l'usurpation d'identité. Nous voulons aussi moderniser le Code criminel pour ce qui est d'autres nouveautés technologiques.

Nous espérons qu'un projet de loi à cet égard vous sera soumis le plus tôt possible. Le piratage d'identité est un problème grave. Nous y travaillons et voulons voir certains changements. Je vous demande donc votre aide.

Le président : C'est un problème que peut aborder le comité. Soumettez-nous une recommandation, appuyée de données statistiques.

M. Protti : Absolument. Nous avons beaucoup de documents sur ce sujet.

Le président : Nous allons suspendre la séance pour une minute. Merci.

Nous allons maintenant entendre les membres du prochain groupe de spécialistes.

Je demande aux témoins de nous excuser. Il y a si peu de temps et tellement d'informations et de domaines que nous voulons explorer. Nous allons prolonger la séance jusqu'à environ 13 h 20 pour que vous ayez le plus de temps possible. Si vous voulez ajouter des choses aux documents que vous nous avez soumis ou à vos réponses, n'hésitez pas à nous les remettre par écrit. Nous allons examiner tous les documents attentivement. Si nous prenons autant de temps pendant nos délibérations, c'est parce que tous les sénateurs s'intéressent vivement à ces enjeux.

Je souhaite dire à notre public qu'il s'agit d'une continuation de l'examen du Comité sénatorial des banques et du commerce sur la protection du consommateur dans le secteur financier.

Nous sommes ravis d'accueillir les gens du Bureau d'assurance du Canada.

Monsieur Griffin, monsieur Yakabuski et monsieur Orr, je vous serais reconnaissant de bien vouloir limiter la durée de vos exposés. Nous voulons que tous les membres de notre comité aient l'occasion d'aborder ces questions délicates importantes pour le consommateur canadien. Nous vous souhaitons la bienvenue. La parole est à vous.

M. Stanley I. Griffin, président et chef de la direction, Bureau d'assurance du Canada : Honorables sénateurs, c'est un plaisir pour moi d'être ici aujourd'hui afin de vous parler de ces enjeux importants pour le consommateur. Nous tenterons d'être succincts et de laisser le plus temps possible pour les questions.

I will start with a brief market update and then turn to Mr. Yakabuski to speak to some of the specific consumer issues. We will then turn it over to our partners in the Insurance Brokers Association of Canada.

This committee is rightly looking at some important consumer issues. Our industry has been proactive in this area. One of the things we have supplied you with is our Code of Consumer Rights and Responsibilities. I encourage you to review that code and we are open to answer any questions regarding its contents

We thought it would be useful to provide honourable senators with an update on the market situation for the property and casualty insurance industry. Briefly, the last few quarters have brought some positive news for our industry. Specifically, \$1.4 billion in premium savings have accrued to drivers in Atlantic Canada, Ontario and Alberta. This has largely been the result of product reforms that have been implemented by the various provincial legislations in those provinces, which has reduced the skyrocketing costs of claims, particularly for personal injury. The competition in our industry, and there are over 200 property and casualty insurance companies, generated the rest.

I wish to comment briefly on commercial insurance, which is another major line of business for our member companies. According to our most recent figures, premiums are down by about 2 per cent, which is certainly an improvement over what we have seen over the last two years.

We have met with the Canadian Federation of Independent Business and they have acknowledged a similar change in premiums. We also point out that there is some evidence that homeowners insurance premiums have levelled off and in some cases are starting to fall in price.

I wish to be perfectly clear. The last few years and particularly the years 2002 and 2003 were not particularly pleasant for anyone involved in our industry. The good news is that that period is clearly behind us and we have returned to a period of financial health, which is encouraging strong competition and price stability amongst our members.

We have prepared three handouts that explain the hard market of 2000-02. The first handout is a graph entitled "Change in Real Capacity." This chart demonstrates the change in real capacity for our industry, the change in the rate of claims growth versus the change in the rate of capital growth. Obviously, if claims are growing at a faster rate than capital, we have a problem. If you look at 2000-02 bars, you will see a 25 per cent overall real reduction in the capital of this industry. That situation cannot continue in any business for it to survive. Something had to change. That was the result of higher claims costs, a lower investment environment that the industry moved into and greater uncertainty during that period. We have exited that period of hard market and difficulty for the industry.

Je vais commencer par faire brièvement le point sur le marché, puis je vais laisser la parole à M. Yakabuski, qui va vous parler de quelques questions précises sur le consommateur. Nous céderons ensuite la parole à nos partenaires de l'Association des courtiers d'assurance du Canada.

Ce comité se penche à juste titre sur des questions importantes concernant les consommateurs. Notre industrie prend beaucoup les devants dans ce domaine. Par exemple, nous vous offrons notre Code des droits et responsabilités du consommateur. Je vous incite à y jeter un coup d'œil; nous serons tous disposés à répondre à vos questions sur son contenu.

Nous avons jugé utile de faire le point, pour les sénateurs, sur le marché actuel de l'assurance de dommages. Premièrement, les nouvelles sont excellentes pour notre industrie depuis quelques trimestres. Plus particulièrement, les conducteurs des provinces de l'Atlantique, de l'Ontario et de l'Alberta ont vu leurs primes d'assurance baisser de 1,4 milliard de dollars. Ces réductions sont largement attribuables aux réformes instituées par les gouvernements provinciaux, car ces dernières ont permis d'atténuer la montée en flèche de la charge des sinistres, particulièrement dans le secteur de l'assurance des dommages corporels. Le marché de la concurrence a fait le reste, et il y a plus de 200 compagnies d'assurance de dommages.

Je tiens à vous parler brièvement de l'assurance des entreprises, qui est un autre grand secteur d'activité de nos membres. Selon les données les plus récentes, les primes ont diminué d'environ 2 p. 100, ce qui représente une amélioration tangible par rapport à la situation des deux dernières années.

Nous avons rencontré les représentants de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, et ils ont remarqué les mêmes changements dans leurs primes que nous. De même, certains signes nous portent à constater que les primes d'assurance des propriétaires occupants se sont stabilisées, voire même qu'elles ont baissé dans certains cas.

Que les choses soient bien claires. Les années 2002 et 2003 ne se sont pas révélées particulièrement agréables pour quiconque évolue au sein de notre industrie. Heureusement, cette période est résolument derrière nous, et nous avons recouvré notre vitalité financière, ce qui favorise une intense concurrence et une stabilité des prix entre nos membres.

Nous avons préparé trois documents qui expliquent la conjoncture difficile du marché de 2000 à 2002. Le premier est un graphique intitulé « Variation de la capacité réelle ». Il fait état de la croissance de la capacité réelle de notre industrie, soit de la croissance du capital en excédent de la croissance des sinistres. Évidemment, si le nombre de sinistres augmente plus rapidement que le capital, nous avons un problème. Si vous regardez les barres de 2000 à 2002, vous constaterez une réduction globale réelle de 25 p. 100 du capital dans l'industrie. Cette situation compromettrait évidemment la survie de l'industrie. Quelque chose devait changer. Cette situation découlait d'une augmentation du coût des sinistres, d'une réduction de l'investissement dans cette industrie et d'une incertitude accrue pendant cette période. Nous nous sommes sortis de cette période difficile pour l'industrie.

The second chart looks at insurance as a percentage of operating profits for Canadian businesses and shows that it has not changed drastically over the last 15 years. In fact, in 1989, it was about one quarter of 1 per cent, and in 2003, it rose to one third of a per cent. There has been a relatively small change in the overall costs of insurance as a percentage of profits for Canadian basis.

The third chart shows a similar trend for the cost to individuals. This chart tracks the percentage of disposable income that spent on insurance and here it has not changed drastically from the approximate 2 per cent spent in 1989.

I will now turn to Mr. Yakabuski, who will address more specifically some of the consumer response issues that our industry has introduced.

The Chairman: Just before he starts, Mr. Yakabuski comes from a very distinguished genealogy. His father was an outstanding member of Parliament. I wanted to clarify a brief conflict of interest. He and my son went to school together. He was an outstanding debater a school. Welcome.

Mr. Mark Yakabuski, Vice-President, Federal Affairs and Ontario, Insurance Bureau of Canada: Your son was an even a better debater.

The Chairman: Yes, he was.

Mr. Yakabuski: I want to your attention that there are approximately 2 million property, home, auto, and business insurance claims, made each year in Canada. About 98 per cent of these claims are resolved quickly, and without any further lengthy involvement. Very small percentages, approximately 2 per cent, of the claims that are made in this industry require either litigation or some form of arbitration. This obviously is a very low level. It is not just industry statistics that are important in this matter.

Each year, the Financial Services Commission of Ontario, FSCO, does a study of claims satisfaction in Ontario. Consistently, that survey, done under the auspices of FSCO, has shown that approximately 85 per cent of claimants are either satisfied or very satisfied with the way in which their claim has been resolved.

[Translation]

For consumers who are not satisfied with how their claim is handled, there are a number of avenues available to them.

For example, the Insurance Bureau of Canada operates nationwide four information centres funded by the industry. The centres are staffed by knowledgeable professionals trained to answer questions from the public and to handle most complaints.

We have toll-free telephone numbers that consumers can dial from any location in Canada. Approximately 95 per cent of all claims received at our information centres are handled directly at the centres.

Le deuxième graphique illustre le pourcentage des profits d'exploitation que les entreprises canadiennes investissent en assurance et montre que ce pourcentage n'a pas beaucoup changé depuis 15 ans. En fait, en 1989, il était d'environ un quart de pour cent et en 2003, il avait augmenté à un tiers de pour cent. Les coûts totaux de l'assurance ont relativement peu changé pour ce qui est du pourcentage des profits qu'elle représente pour les Canadiens.

Le troisième tableau illustre la même tendance pour les particuliers. Il représente le pourcentage de revenu disponible dépensé en assurances, et il a peu changé depuis 1989, où il se situait autour de 2 p. 100.

Je vais maintenant céder la parole à M. Yakabuski, qui va vous parler plus en détail des mesures prises par notre industrie pour protéger les consommateurs.

Le président : Avant qu'il ne commence, je tiens à dire que M. Yakabuski vient d'une lignée très distinguée. Son père a été un remarquable député. Je voulais aussi déclarer un petit conflit d'intérêt. Il est allé à l'école avec mon fils. Il s'est démarqué par ses talents de débatteur à l'école. Je vous souhaite la bienvenue.

M. Mark Yakabuski, vice-président, Affaires fédérales et Ontario, Bureau d'assurance du Canada : Votre fils était encore meilleur que moi.

Le président : Oui, il était excellent.

M. Yakabuski : Je tiens à attirer votre attention sur le fait qu'il y a environ deux millions de réclamations chaque année au Canada en assurance biens, maison, automobile et des entreprises. Environ 98 p. 100 d'entre elles sont réglées rapidement et sans heurts. Toutefois, un très petit pourcentage, environ 2 p. 100 des réclamations, nécessite un recours au contentieux ou à l'arbitrage. Bien sûr, c'est une toute petite proportion. Ce ne sont pas seulement les statistiques de l'industrie qui sont importantes dans ce domaine.

Chaque année, la Commission des services financiers de l'Ontario, la CSFO, évalue la satisfaction des consommateurs à l'égard des réclamations en Ontario. Cette étude réalisée par la CSFO octroie systématiquement à l'industrie une cote d'environ 85 p. 100 pour ce qui est des consommateurs satisfaits ou très satisfaits de la façon dont leur réclamation a été réglée.

[Français]

Pour ceux qui ne sont pas satisfaits, il y a tout un dispositif de mesures mis à la disposition des réclamants pour aider à résoudre leurs plaintes.

Par exemple, le Bureau d'assurance du Canada a quatre centres d'information pour les consommateurs à travers le pays, financés évidemment par l'industrie. Ces centres d'information ont des experts en assurance capables de répondre aux questions des consommateurs et de régler la plupart de leurs plaintes.

Nous offrons des lignes téléphoniques sans frais permettant aux consommateurs d'appeler de n'importe où au pays. Environ 95 p. 100 des appels reçus par nos centres d'information sont résolus directement de nos centres.

Again, to give you an idea of the scope of our operations, approximately 100,000 claims are phoned in each year to our centres by consumers and approximately 95,000 of these claims are settled directly by the centres.

For those who are not satisfied with this approach, they can call upon the General Insurance OmbudService for assistance. I believe the committee has already heard from the Chair of the Board of Directors of the GIO. Since the creation of this service, which again is funded by the industry, fewer than 50 cases have been mediated by the GIO in the province of Ontario of the several million claims filed during this period.

This fact further reinforces the notion that the industry's main priority is to resolve consumer claims as quickly as possibly.

[English]

We are very proud of our claim satisfaction record in this industry. There is no greater priority than our ability to service our customers. Last November, we came out with our Code of Consumer Rights and Responsibilities and with a commitment to disclosure with respect to consumer information. We have no greater priority than addressing the needs of our consumers and indeed, our great partners in this exercise are the Insurance Brokers Association of Canada. The insurance bureau would be happy to respond to any of our questions after Mr. Orr has spoken.

Ms. Francesca Iacurto, Director of Public Affairs, Insurance Brokers Association of Canada: On behalf of the Insurance Brokers Association of Canada, we thank you for the opportunity to provide input on your study of consumer issues arising in the financial services sector.

[Translation]

I am the Director of Public Affairs for the association. With me today is the Chairman of our Board of Directors, Mr. Ken Orr, who is also a P & C insurance broker in the King City region of Ontario.

The Insurance Brokers Association of Canada is the national trade organization that brings together and represents the 11 regional and provincial member associations of property and casualty insurance brokers in Canada.

These associations represent approximately 25,000 insurance brokers nationwide. Most insurance brokerage firms have about 10 employees. Brokers are the principal distribution channel for P & C insurance companies.

P & C, or damage insurance primarily covers property, businesses, automobiles and other non-life assets.

Brokers provide an array of risk-management services to their clients. Among other services, they arrange insurance contracts with various insurers. They also interpret the legal complexities of

Pour vous donner encore une fois une idée de l'ampleur de cela, nous recevons à peu près 100 000 appels chaque année, et environ 95 000 de ces appels sont résolus par nos centres d'information pour les consommateurs.

Pour ceux qui ne sont pas satisfaits par cette voie, il existe — et vous avez reçu justement la présidente du conseil d'administration — le service de conciliation en assurance de dommages. Depuis l'existence de cet organisme qui, encore une fois, est financé par l'industrie, moins de 50 cas de médiation ont été traités, en Ontario par exemple, parmi quelques millions de plaintes présentées durant cette période.

Tout cela, évidemment, renforce l'idée que l'industrie a une première priorité, celle de résoudre les réclamations des consommateurs le plus rapidement possible.

[Traduction]

Nous sommes très fiers de la satisfaction de notre clientèle dans cette industrie. Rien ne coiffe notre priorité de bien servir nos consommateurs. En novembre dernier, nous avons publié notre Code des droits et responsabilités du consommateur et nous nous sommes engagés à divulguer des renseignements aux consommateurs. Nous n'avons pas plus grande priorité que de répondre aux besoins de nos consommateurs, et à ce titre, nos plus grands partenaires sont les membres de l'Association des courtiers d'assurances du Canada. Le Bureau d'assurance est prêt à répondre à toutes vos questions après que M. Orr aura parlé.

Mme Francesca Iacurto, directrice des Affaires publiques, Association des courtiers d'assurances du Canada : Au nom de l'Association des courtiers d'assurances du Canada, je vous remercie de nous permettre de participer à votre étude sur la protection des consommateurs dans le secteur des services financiers.

[Français]

Je suis la directrice des affaires publiques de l'Association, et m'accompagne aujourd'hui le président de notre conseil d'administration, M. Ken Orr, qui est aussi un courtier d'assurance de dommages, de la région de King City en Ontario.

L'Association des courtiers d'assurances du Canada est l'organisme professionnel national qui regroupe les 11 associations provinciales et régionales de courtiers en assurance de dommages au Canada.

Ces associations représentent environ 25 000 courtiers d'assurance à travers tout le pays. La majorité des cabinets de courtage d'assurance compte environ dix employés. Les courtiers forment le réseau principal de distribution des compagnies d'assurance de dommages.

Principalement, cette assurance comprend les biens-meubles, les automobiles et les risques divers autres que l'assurance-vie.

Les courtiers offrent à leurs clients divers services de gestion du risque. Entre autres, ils leur proposent des polices d'assurance provenant de plusieurs compagnies. Ils interprètent aussi pour eux

insurance policies for clients, provide them with unbiased advice and assist them in dealing with the insurance company in the event of a claim.

[English]

The client base of brokers is very diverse ranging from individual clients to large commercial accounts. Approximately 80 per cent of personal and commercial insurance policies in the country are purchased through brokers. Brokers represent the insurance consumer and their priority is to the interests of their client and their insurance needs. Mr. Orr will continue with our presentation.

Mr. Ken Orr, Chair of the Board, Insurance Brokers Association of Canada: I will talk about two issues that have recently been on the minds of insurance-buying public and the politician and the media.

The first issue concerns the availability of affordable insurance and the related matter of industry profitability. The second point deals with broker compensation in Canada, an issue that was headline news last fall following the investigation of certain practices in the United States.

I will conclude the presentation today by discussing some of the other initiatives we have taken to assist our clients in understanding our industry and the insurance transaction.

I start with the issue of availability and affordability of insurance. The last couple of years have been incredibly difficult and many consumers have experienced challenges in finding the right insurance at the right price. The majority of the concerns were entirely legitimate and as brokers we share those concerns with our consumers. Fortunately, most of these challenges are now behind us. The insurance cycle has moved one with premiums generally on downward trend, while capacity and availability has been on an upward trend for the past several months. These positive developments are a direct result of the property and casualty industry's very solid financial performance in 2004 that we expect to carry on to 2005. I can assure you we have definitely turned a corner in the cycle.

This change must come with a world of caution, which is to say that no amount of industry profitability will ever put an end to availability or affordability issues of some lines of insurance. Certain types of risk because of their very nature are likely to remain difficult to insure. Disasters, such as the B.C. fires, Hurricane Wan, the Peterborough floods and other global natural disasters also continue to remain a fact of life in our industry and will always be a factor in insurance pricing and availability. In spite of these issues, we generally see better days ahead for individual and business insurance consumers in terms of product coverage, affordability, and availability.

To the extent that problems remain, we encourage those with concerns to contact provincial broker associations for assistance, as well as provincial governments and their supporting organizations, as they are the best avenues of recourse for issues

les complexités de ces polices, leur donnent des conseils impartiaux, et les aident lorsqu'ils doivent déclarer un sinistre à la compagnie d'assurance.

[Traduction]

La clientèle des courtiers est très diversifiée et comprend aussi bien des particuliers que de grandes entreprises. Environ 80 p. 100 des polices d'assurance individuelles et commerciale sont achetées par l'intermédiaire d'un courtier au Canada. La priorité des courtiers est de représenter les intérêts de leurs clients et de répondre à leurs besoins d'assurances. M. Orr va prendre le relais.

M. Ken Orr, président du conseil, Association des courtiers d'assurances du Canada : Je vais vous parler de deux questions qui occupent depuis quelque temps l'esprit des consommateurs d'assurance, des politiciens et des journalistes.

La première question est celle de la disponibilité d'assurances abordables et de la rentabilité de l'industrie. La deuxième question est celle de la rémunération des courtiers au Canada, une question qui a fait les manchettes l'automne dernier, à la suite de l'enquête déclenchée sur certaines pratiques aux États-Unis.

Je vais conclure ma présentation d'aujourd'hui en vous parlant de quelques autres initiatives que nous prenons pour aider nos clients à comprendre notre industrie et les transactions d'assurance.

Parlons d'abord de la disponibilité et de l'abordabilité de l'assurance. Ces dernières années ont été extrêmement difficiles, et beaucoup de consommateurs ont eu de la difficulté à se trouver de bonnes assurances à bon prix. La majorité de ces préoccupations étaient tout à fait légitimes, et en tant que courtiers, nous comprenons bien ces préoccupations de nos consommateurs. Heureusement, la plupart de ces problèmes sont maintenant choses du passé. On constate une tendance à la baisse des primes d'assurance et une hausse de la disponibilité depuis quelques mois. Ces développements positifs sont le résultat direct de solides résultats financiers de l'industrie en 2004, situation qui devrait se répéter en 2005. Je peux vous assurer que nous sommes résolument passés à une autre étape du cycle.

Ce changement doit s'accompagner d'immensément de prudence, parce que la rentabilité de l'industrie ne mettra jamais terme au problème de la disponibilité ou de l'abordabilité de certains types d'assurances. De par leur nature, certains types de risques sont très difficiles à assurer. Les catastrophes comme les incendies en Colombie-Britannique, la série de tornades, les inondations de Peterborough et les autres grandes catastrophes naturelles demeurent une réalité dans notre industrie et seront toujours un facteur déterminant pour l'établissement des prix et l'abordabilité de l'assurance. Malgré cela, les consommateurs particuliers et commerciaux peuvent tout de même espérer des solutions efficaces à leurs problèmes de disponibilité et d'abordabilité de l'assurance.

Pour ce qui est des problèmes qui demeurent, nous invitons les consommateurs à communiquer avec leurs associations de courtiers provinciales, leur gouvernement provincial et leurs organismes connexes pour obtenir de l'aide, parce qu'ils

not addressed by the industry or the marketplace. The insurance product and all related matters, such as market conduct and rate setting is provincially regulated. It is therefore those governments that have the best tools for effectively addressing consumer concerns about the price and availability of insurance. As I am sure you know, many provincial governments have demonstrated a willingness and ability to deal with those problems, particularly in the area of automobile insurance.

I want to assure you that our members have the consumer's interest at heart and take great pride in working on their behalf with our goals of affordability, availability and understandability of insurance. Our members work closely the provincial regulators to formulate successful solutions for insurance consumers' issues.

Turning now to the issue of broker compensation, I back the unequivocal view that the allegations of fraud, bid rigging and steering that recently surfaced in the United States involve unethical and illegal acts and that anyone found guilty should be prosecuted to the fullest extent of the law.

These allegations are troublesome for reputable brokers because they represent a betrayal of the trust the clients place in them which is such a huge part of the insurance transaction. It is important to note these allegations do not represent industry-wide practices. Moreover, there is no evidence whatsoever that kind of wrongdoing has ever occurred in Canada, in part because the compensation methods of Canadian insurance brokers are usually quite different from those in the U.S. In fact, compensation practices in this country vary from province to province and from insurer to insurer. The general rule is most brokers in Canada are compensated on a sales commission basis with the potential for a contingent commission based on profit. Contingent commissions are by no means guaranteed, they are paid by insurers in recognition of the quality of business placed with the company and not necessarily the volume of business placed.

To sum up our key message, insurance brokers in Canada focus on buying insurance from a financially stable insurer that combines superior product features, service, and the best value for the dollar, doing the best job possible for their clients on a day-to-day basis.

Unlike many other financial products, property and casualty insurance consumers have the opportunity to review their purchases annually to ensure they continually satisfy their needs. The broker is a key component in that annual renewal process. Brokers are now taking additional measures to ensure that consumers enjoy the highest level of transparency and confidence in their dealings with insurance brokers.

demeurent les meilleurs recours sur les questions non réglées par l'industrie ou le marché. Les produits d'assurance et les questions connexes, comme l'établissement des taux du marché, sont réglementés au niveau provincial. Ce sont donc ces gouvernements qui disposent des meilleurs outils pour régler les préoccupations des consommateurs concernant l'abordabilité et la disponibilité de l'assurance. Comme vous le savez sans doute, beaucoup de gouvernements provinciaux font preuve d'une volonté et d'une capacité d'aborder ces problèmes, particulièrement en matière d'assurance automobile.

Je tiens à vous assurer que nos membres ont à cœur l'intérêt du consommateur et sont très fiers de travailler en leur nom à l'atteinte de nos objectifs d'abordabilité, de disponibilité, et bien entendu, d'assurance. Nos membres travaillent de concert avec les gouvernements provinciaux pour concevoir des solutions satisfaisantes aux problèmes des consommateurs d'assurances.

Passons maintenant à la rémunération des courtiers. J'appuie l'opinion sans équivoque que les allégations de fraude, de collusion et d'influence qui ont été faites récemment aux États-Unis visent des actes illicites et contraires à l'éthique et que les contrevenants doivent être assujettis aux rigueurs de la loi.

Ces allégations répugnent aux courtiers de bonne réputation parce qu'il s'agit là d'une violation de la confiance des clients à leur endroit, et la confiance joue un rôle immense dans les transactions d'assurance. Il ne faudrait pas croire que ces allégations sont le reflet de pratiques qui s'étendent à toute l'industrie. De fait, rien ne prouve qu'il y ait eu de tels écarts de conduite au Canada, en partie parce que les modes de rémunération des courtiers d'assurance canadiens diffèrent habituellement beaucoup de ceux des États-Unis. En fait, la rémunération peut varier d'une province à l'autre et d'un assureur à l'autre. En règle générale, les courtiers du Canada reçoivent une commission sur leurs ventes et peuvent recevoir une commission sur les bénéfices éventuels, qui elle, se fonde sur les profits. Les commissions sur les bénéfices éventuels ne sont pas garanties. Elles sont versées par les assureurs pour récompenser les courtiers en fonction de la qualité de leurs services et pas nécessairement en fonction de leur volume d'affaires.

Notre message clé, c'est que les courtiers d'assurance du Canada ont pour priorité d'acheter des produits d'assurance d'assureurs financièrement stables qui offrent à la fois des produits et des services de qualité supérieure, ainsi que les meilleurs prix. Par conséquent, ils font chaque jour le meilleur travail possible pour leurs clients.

Les consommateurs d'assurance de dommages ont l'occasion de revoir leurs achats chaque année afin qu'ils satisfassent toujours leurs besoins. Ce n'est pas le cas de la plupart des autres produits financiers. Le courtier est un acteur important dans le processus de renouvellement annuel. Les courtiers prennent dorénavant des mesures supplémentaires pour veiller à ce que les consommateurs jouissent du plus grand degré de transparence et de confiance possible dans leurs rapports avec leurs courtiers d'assurances.

Since January 1, Ontario brokers have been voluntarily disclosing to their policyholders the commission rates as well as the financial involvement by insurers for each of those with whom they deal. Brokers in Nova Scotia also provide this information to insurance consumers upon request. I can assure you that brokers in other provinces are contemplating similar measures.

The Insurance Brokers Association of Canada has a code of conduct which we feel clearly represents brokers' dedication to their clients. This code of conduct was filed with the joint forum of financial supervisors in June of 2004. We have provided you with a copy of the code. As you can see clearly from the documents, this code is very extensive and provides guidelines to brokers and consumers for facilitating the process of buying insurance. Over time, we hope this code will become widely known by insurance consumers as the standard of professionalism and fair conduct they should expect in their dealings with property and casualty brokers.

We know that other organizations have raised the issue of the challenges with small commercial insurance. As a working broker with both personal insurance clients and small business clients, I can assure you the situation has much improved. I am able to purchase insurance that fills their needs and provides good value for the money spent.

Insurance brokers are proud of their profession. We feel we have a definite role in helping to make insurance available, affordable, and understandable. We strive to provide the necessary protection to our clients.

I would like to thank you for the opportunity to appear before you today. We would be pleased to answer any questions.

The Chairman: Thank you, Mr. Orr and Mr. Griffin.

Senator Angus: Welcome. Both of your organizations are well known to the committee.

I commend you, Mr. Orr, for meeting head-on the issues raised by Mr. Eliot Spitzer and that are clearly of concern to consumers. You are saying that you deplore the fraudulent cases but that they do not apply to most if not all of your members; is that correct?

Mr. Orr: The people that committed the acts must face prosecution. The bid rigging and the price setting, we have had an incredibly competitive market in Canada over the last number of years. They are unable to survive in an atmosphere like that. The acts that Mr. Spitzer uncovered I understand did happen, and they certainly need to be dealt with seriously because they are serious.

Senator Angus: You said the average number of people in a small insurance brokerage firm is about 10.

Mr. Orr: Approximately, yes.

Senator Angus: There are how many such firms in Canada?

Depuis le 1^{er} janvier 2005, les courtiers de l'Ontario divulguent volontairement à leurs titulaires de police les taux de commission offerts et la participation financière des assureurs avec lesquels ils transigent. Je peux vous assurer que les courtiers des autres provinces envisagent de prendre des mesures semblables.

L'Association des courtiers d'assurances du Canada a un code de déontologie qui montre clairement l'engagement des courtiers envers leurs clients. Ce code a été présenté au forum conjoint des superviseurs financiers en juin 2004. Nous vous en avons apporté un exemplaire. Comme vous pouvez le constater dans nos documents, ce code est très détaillé et contient des lignes directrices à l'intention des courtiers et des consommateurs pour faciliter le processus d'achat de produits d'assurance. Nous espérons que les consommateurs en viendront à considérer ce code comme la norme de professionnalisme et d'éthique à laquelle ils sont en droit de s'attendre dans leurs transactions avec les courtiers d'assurances de dommages.

Nous savons que d'autres organismes ont parlé des difficultés concernant l'assurance offerte aux petites entreprises. En tant que courtier qui vend de l'assurance aux particuliers et aux petites entreprises, je peux vous garantir que la situation s'est beaucoup améliorée. Je peux acheter des produits d'assurance qui répondent à leurs besoins et leur offrent un bon rapport qualité-prix.

Les courtiers d'assurances sont fiers de leur profession. Nous pensons avoir un rôle primordial à jouer pour rendre l'assurance disponible, abordable et facile à comprendre. Nous nous efforçons d'offrir les protections nécessaires à nos clients.

Nous souhaitons vous remercier de nous permettre de comparaître devant vous aujourd'hui. Nous serons heureux de répondre à vos questions.

Le président : Merci, monsieur Orr et monsieur Griffin.

Le sénateur Angus : Bienvenue. Notre comité connaît très bien vos deux organismes.

Je vous félicite, monsieur Orr, d'avoir abordé de front les questions soulevées par M. Eliot Spitzer, des questions qui inquiètent sans contredit les consommateurs. Vous affirmez déplorer les fraudes, mais vous dites aussi qu'elles ne s'appliquent pas à la plupart de vos membres et même qu'elles ne s'appliquent à aucun d'entre eux; ai-je bien compris?

M. Orr : Les personnes qui ont posé ces gestes doivent être poursuivies. Pour ce qui est de la collusion et de l'établissement des prix, le marché est incroyablement concurrentiel au Canada depuis quelques années. Il leur est impossible de survivre dans un tel environnement. Les actes qu'a dévoilés M. Spitzer sont bel et bien arrivés, à ma connaissance, et il faut certainement s'en occuper sérieusement, parce qu'ils sont graves.

Le sénateur Angus : Vous avez dit que le nombre moyen de personnes travaillant dans une petite société de courtage d'assurance est de dix.

M. Orr : Environ, oui.

Le sénateur Angus : Combien y a-t-il d'entreprises de la sorte au Canada?

Mr. Orr: I believe 6,800 would be the right number of firms but approximately 28,000 individual member brokers in the association.

Senator Angus: Whether or not your members were guilty of these bad practices, my understanding is there was an immediate ban and outlawing of contingent commissions, or PSAs as they call them in the U.K., profit sharing arrangements; is that correct?

Mr. Orr: That is not correct. Contingent commissions are still being paid.

Senator Angus: Was there not a statement by either the underwriters themselves or the regulatory people that this was under consideration?

Mr. Orr: There have been a couple of international distributors that have declared they will no longer enter into any contracts with contingent commissions. The contingent commission issue had very little to do with the issues that Mr. Spitzer dealt with in New York.

When I explain contingent commissions to my clients, those who do ask, I explain it on a forum that I believe is understandable. I deal with a wholesaler that provides a product, and that wholesaler would like to see me provide him with profitable business. In our contingent contracts or profit-sharing contracts is the recognition of providing quality business to an insurer. They have not been removed from the contracts. Most of the insurers have stated that they do not foresee that. There has been, however, especially in the case of Ontario, a declaration by the brokers that they will declare those conflicts of interest and disclose them to the consumer so they can make an educated decision on the product they buy.

Mr. Griffin: The decision has been taken by the majority of the industry, the underwriters and the companies, that there will be full disclosure of these arrangements on their respective websites. A consumer can go into any insurance company and see their full range of contingent commissions, regular commissions and their full range of compensation to their distribution force.

Senator Angus: I commend you for that transparency. I commend you for coming forward because industry from both the brokerage and the underwriters' side is based on the utmost of good faith.

These revelations really shake the consumers' confidence in the industry when they feel this whole issue of good faith is in question. Those commissions are designed in terms of the legitimate usage thereof to compensate brokers for something.

How would they compensate for the other services if they were banned and outlawed?

I was operating under the belief that the commissions were not in all cases now being paid. How were the brokers going to be compensated otherwise for those services?

M. Orr : Je pense qu'il y a 6 800 entreprises et environ 28 000 personnes membres de notre association en tant que courtiers.

Le sénateur Angus : Que vos membres soient ou non coupables de ces pratiques illégales, je crois comprendre qu'on a immédiatement interdit les commissions sur les bénéfices éventuels, qu'on appelle « profit sharing arrangements » au Royaume-Uni. Est-ce bien juste?

M. Orr : C'est faux. Il y a toujours des commissions sur les bénéfices éventuels.

Le sénateur Angus : Mais les souscripteurs eux-mêmes ou les organismes de réglementation n'ont-ils pas dit qu'ils envisageaient la chose?

M. Orr : Il y a quelques distributeurs internationaux qui ont déclaré qu'ils ne signeraient plus de contrats prévoyant des commissions sur les bénéfices éventuels. Les commissions sur les bénéfices éventuels ont bien peu à voir avec les problèmes qui ont occupé M. Spitzer à New York.

Lorsque j'explique à mes clients qui le demandent en quoi consistent les commissions sur les bénéfices éventuels, je le fais d'une façon que j'estime facile à comprendre. Je fais affaire avec un grossiste qui m'offre un produit, et ce grossiste aimerait faire avec moi des affaires rentables. Dans nos contrats sur les bénéfices éventuels ou le partage des bénéfices, on reconnaît l'importance d'offrir des services de qualité à l'assureur. Cet aspect n'a pas été retiré des contrats. La plupart des assureurs affirment ne pas prévoir le faire. Il y a cependant des courtiers, et particulièrement en Ontario, qui se sont engagés à déclarer ces conflits d'intérêt et à les divulguer aux consommateurs pour qu'ils puissent prendre des décisions éclairées sur les produits qu'ils achètent.

M. Griffin : La majorité des membres de l'industrie, des souscripteurs et des entreprises ont décidé qu'ils allaient divulguer toutes ces ententes sur leur site web respectif. N'importe quel consommateur pourra consulter le site web d'une compagnie d'assurance et y voir tout l'éventail des commissions sur les bénéfices éventuels, des commissions régulières et des autres éléments de rémunération offerts à leur effectif.

Le sénateur Angus : Je vous félicite de cette transparence. Je vous félicite aussi de prendre les devants, parce que l'industrie du courtage ainsi que celle des souscripteurs se fondent essentiellement sur la bonne foi.

Ces révélations ébranlent beaucoup la confiance des consommateurs envers l'industrie, puisque c'est cette bonne foi qui est remise en question. Ces commissions sont conçues en fonction de l'usage légitime de ces outils afin de rémunérer les courtiers pour leur travail.

Comment seraient-ils rémunérés pour les autres services rendus, si les commissions étaient interdites?

J'avais l'impression qu'ils ne touchaient pas des commissions dans tous les cas. Comment les courtiers vont-ils être rémunérés pour les services qu'ils rendent?

Mr. Orr: I have a primarily personal lines office. I have a good solid small commercial base, and I deal with a lot of farm clients. I have 17 people working for me. I represent nine markets. Of those nine markets, I have contingency agreements with them. I can tell you that I underwrite the clients I place with them before they ever get to the insurer as far as the quality of the product, making sure they solve the insured's needs for insurance at a competitive price. In other words they do the job they are supposed to do for their client. I cannot make a decision on placing a product based on contingency.

We provide insurance for the disasters. I cannot operate my business based on contingency profit, because I could have two fires on December 15 that will completely wipe out any plans for the year. You cannot base your business on contingency profits. We make the decision based on the product, the clients' needs and the cost of that product.

Senator Angus: Mr. Griffin and Mr. Yakabuski, you folks were front and centre a few weeks ago telling the world about the amazing profits your members were making in the last year. I know this was probably difficult for you in light of the suggestions that perhaps consumers overpaid for the product. I suspect you might have a way to explain that away for us.

The Chairman: We are trying to look at this statistically, not anecdotally. Anecdotal information is useful, but not that useful. What is useful is statistical analysis.

Could you give us an indication of what percentage your association members get in terms of fixed fees and what percentage is straight commission?

Mr. Griffin: We can certainly supply that information.

Mr. Yakabuski: On almost every property and casualty insurance company's website you will find an indication of the percentage of compensation and fixed compensation, they pay to a broker with which they have a relationship. They will then give you the range of contingent compensation. It is easy to establish what portion is a fixed compensation percentage and what portion is a contingent fee. That information is already on the website of every company in Canada.

Senator Angus: That is a good point. Who will answer my point about the high revenues and perception?

Mr. Griffin: In light of the chart that I tabled with the committee earlier, it is not difficult to say that finally, this industry has returned to some financial health. For three or four years, the erosion of our capital base made it impossible to provide the coverage that Canadians need. We put it in that context and taken in that context it was not that difficult.

Mr. Yakabuski: This is a very cyclical business, by its nature. No one could have predicted the January 1998 ice storm that cost the industry about \$2 billion. When we talk about contingent commissions, that ice storm was not great for the contingency commissions that the brokers were paid because they did not have any that year.

M. Orr : Mon bureau s'occupe surtout des assurances des particuliers. J'ai une bonne base commerciale, petite mais solide, et je fais affaire avec beaucoup de producteurs agricoles. J'ai 17 employés. Je représente neuf marchés avec lesquels j'ai conclu des ententes conditionnelles. Je garantis à l'avance, à mes clients, la qualité du produit offert par les assureurs, ces derniers devant fournir aux assurés des services d'assurance qui répondent à leurs besoins, à un prix concurrentiel. Autrement dit, ils doivent faire le travail qu'ils sont censés faire pour leurs clients. Je ne peux fournir un produit en fonction des bénéfices éventuels.

Nous fournissons des assurances contre les catastrophes. Je ne peux compter sur les bénéfices éventuels, car il suffirait que deux incendies se produisent le 15 décembre pour que tous les plans pour l'année soient annulés. On ne peut exploiter une entreprise en se fondant sur les bénéfices éventuels. Nous prenons nos décisions en nous fondant sur le produit, les besoins des clients et le coût du produit.

Le sénateur Angus : Monsieur Griffin et monsieur Yakabuski, il y a quelques semaines, vous vantiez les profits incroyables que vos membres avaient réalisés l'an dernier. C'était sans doute difficile pour vous de le faire, compte tenu des suggestions selon lesquelles les consommateurs ont peut-être trop payé pour le produit. Je suppose que vous avez déjà une explication toute prête à nous fournir.

Le président : Ce sont les statistiques et non les informations anecdotiques qui comptent ici. Les informations anecdotiques sont utiles, dans une certaine mesure, mais pas autant que les analyses statistiques.

Les honoraires fixes et les commissions représentent quel pourcentage de la rémunération que touche vos membres associés?

M. Griffin : Nous pouvons sûrement vous fournir ces données.

M. Yakabuski : Vous allez trouver sur presque tous les sites web des sociétés d'assurances multirisques des renseignements sur les commissions et les honoraires fixes qu'elles versent aux courtiers avec qui elles font affaire, et sur la rémunération conditionnelle. Il est facile, à partir de ces chiffres, de calculer les pourcentages. Ces données figurent sur les sites web de toutes les entreprises au Canada.

Le sénateur Angus : C'est bien. Et qu'en est-il des profits élevés, de la perception qu'ont les gens?

M. Griffin : Si l'on se fie au tableau que j'ai déposé plus tôt auprès du comité, on peut enfin confirmer que l'industrie a retrouvé une certaine santé financière. Pendant trois ou quatre ans, l'érosion de notre assise financière nous a empêchés de répondre aux besoins d'assurance des Canadiens. La situation est maintenant nettement meilleure.

M. Yakabuski : Notre secteur est, de par sa nature, très cyclique. Personne n'aurait pu prédire que la tempête de verglas, en janvier 1998, allait coûter à l'industrie environ deux milliards de dollars. Cette tempête a eu un impact négatif sur les commissions conditionnelles versées aux courtiers. En fait, ils n'en ont pas touchées cette année là.

Senator Angus: Is that all based on lost ratios?

Mr. Yakabuski: For example, on July 15, in Ontario, we had a large rainstorm in Peterborough. The industry paid out approximately \$90 million because of that rainstorm. As well, we paid out about twice as much of the government funds that have gone to emergency relief in the community of Peterborough combined. Those brokers in the Peterborough area will not have a very good year in relation to contingency compensation because of the reduction in profitability of that line of business.

I am speaking to the necessary cyclical nature of this business because we face disasters we could never have predicted, and yet, we respond to those disasters. Having said that, due to the cyclical nature of this business, we had an average return on equity in the cycle over the past seven years that has thankfully and effectively just ended in an amount of about 8.6 per cent. A return on equity of 8.6 per cent is extremely low in comparison to any other financial business in Canada.

You wondered why small businesses have availability problems. You asked why some people in Ontario and elsewhere were unable to get car insurance at the rates they wanted. You just have to look at the fact that there was not enough capital in this business to insure Madam X, Y or Z. There is no magic formula.

If there is enough capital in this industry, there will be an availability problem and some pressure on prices. That is why announcing that the industry has now returned to a respectable level of profitability is the best consumer news we have announced in a long time.

[*Translation*]

Senator Plamondon: I would like to discuss with you the report on business practices in the P & C insurance broker sector in Quebec. This report was made public last week and made the headlines in Quebec's French-language newspapers. This report referred to the incestuous relationship between insurance companies and insurance brokers and noted that the time had come for the proper authorities to clean up the insurance sector.

My questions pertain to the analysis of the four commercial practices current within the insurance sector in Quebec. I am curious as to whether such practices are prevalent elsewhere in Canada. For example, the report found that practices such as loans to firms, ownership ties, block transfers of business volume and contingent commissions are not in the best interests of consumers.

The report also found that insurers grant loans to firms with which they do business. These loans are subject to specific conditions which, in certain cases, remain in effect from one to five years following the repayment of the loan.

Le sénateur Angus : Est-ce en raison des pertes?

M. Yakabuski : Par exemple, une tempête énorme s'est abattue le 15 juillet sur Peterborough, en Ontario. L'industrie a versé environ 90 millions de dollars aux sinistrés. De plus, nos paiements ont été environ deux fois plus élevés que l'aide d'urgence versée par le gouvernement à la communauté de Peterborough. Les courtiers de Peterborough auront connu une piètre année pour ce qui est des commissions sur les bénéficiaires, la rentabilité de notre industrie ayant chuté.

Si je fais allusion à la nature cyclique de notre secteur, c'est parce que nous faisons face à des catastrophes qui sont impossibles à prévoir. Or, nous réagissons à chaque coup. Cela dit, en raisons de la nature cyclique de notre secteur, le rendement moyen du capital investi au cours du dernier cycle de sept ans, qui vient de prendre fin, été d'environ 8,6 p. 100, ce qui est peu quand on tient compte du rendement enregistré par d'autres secteurs financiers du Canada.

Vous vous demandez pourquoi les petites entreprises ont des problèmes en matière d'assurance. Vous voulez savoir pourquoi certaines personnes en Ontario et ailleurs ne peuvent obtenir une assurance automobile aux taux qui les intéressent. Le fait est qu'il n'y a tout simplement pas suffisamment de capital pour assurer Mme X, Y ou Z. Il n'y a pas de formule magique.

Or, le jour où il y aura suffisamment de capital dans l'industrie, des problèmes de disponibilité vont surgir et les prix vont subir des pressions. Voilà pourquoi le fait que l'industrie ait retrouvé un niveau respectable de rentabilité ne peut que réjouir les consommateurs. Il y a longtemps, d'ailleurs, qu'ils n'avaient reçu pareille nouvelle.

[*Français*]

Le sénateur Plamondon : J'aimerais vous parler du rapport concernant les pratiques commerciales dans le secteur du courtage en assurance de dommages au Québec. Ce rapport a été rendu public la semaine dernière et a fait la manchette des journaux francophones du Québec. On mentionnait dans ce rapport qu'il existait des relations incestueuses entre les compagnies et les cabinets de courtage et qu'il était temps que les autorités compétentes décident de mettre de l'ordre dans le secteur des assurances.

Mes questions portent sur les quatre constats principaux faits au Québec. J'aimerais savoir si cela se passe aussi dans le reste du Canada? On dit, par exemple, que des pratiques comme les prêts aux cabinets, les liens de propriété, les transferts en bloc de volume d'affaire et les commissions conditionnelles ne servent pas les meilleurs intérêts des consommateurs.

On voit aussi que les assureurs consentent des prêts aux cabinets avec qui ils font affaires. Des prêts sont assortis de conditions particulières qui, dans certains cas, se prolongent de un à cinq ans après la fin du contrat, c'est-à-dire lorsque le prêt est remboursé.

It was also noted that 23 per cent of large firms reported ownership ties with an insurer. In over 90 per cent of cases, an insurer holding shares in a firm has the most volume of business from that firm.

Block transfers are a practice whereby a firm transfers a volume of clients from one insurer to another in exchange for additional remuneration amounting to as much as 15 per cent of the premiums transferred, in addition to the standard commissions. Overall, 55 per cent of the large firms reported at least one transfer of business to another insurer over the past five years.

A contingent commission is a bonus added to the basic remuneration offered by insurers to a brokerage firm. I will not speak about the quality, which as you mentioned earlier, can change in the event of a disaster, but about quantity. Three elements factor into the contingent commission: meeting an objective related to the sale of the insurer's products, the profitability of an insurance portfolio and securing the loyalty of clients. On that basis, \$4.2 billion in P & C insurance was sold to Quebecers. This affects all of us as Quebec consumers, because we are talking about products such as automobile, home and liability insurance.

Since consultations will continue in Quebec, what do you suggest we do to find solutions of a regulatory nature? Meanwhile, consumers still harbour the impression that when they do business with a broker, they have access to a range of products. However, it has become apparent that a number of brokers do not offer consumers a broad range of choices because of their ties to certain insurers.

Can you answer my questions concerning the relationship between insurers and brokers?

[English]

Mr. Orr: The brokerage market in Quebec is a different market. You asked if that is particular to Quebec or is it right across the country. Several brokers do have concentrated volumes with specific insurers. They have agreements to have those concentrated volumes. There can be obvious advantages to those concentrated volumes.

Sometimes a broker has better clout with their clients or has more influence on the insurer on how they deal with that client as far as price, and claims consideration, based on the volume of business that they have with that insurer. Sometimes those increased volumes are an advantage to those clients, to have that increased volume and have that increased influence on the insurer, or on the decisions that they make and the actions that they take. I believe that it is better to have a broader spectrum and that is the direction I have taken.

As far as loans to brokerages from insurers, I can safely say that the financial industry has difficulty understanding the property and casualty insurance brokerage system and it is sometimes difficult to obtain loans to support increased business or additional business ventures.

Il a été découvert que 23 p. 100 des grands cabinets ont déclaré qu'un assureur détenait un lien de propriété avec eux. Un assureur qui détient des actions dans un cabinet occupe, dans plus de 90 p. 100 des cas, la première position relative au volume d'affaires du cabinet.

Le transfert en bloc consiste, pour un cabinet de courtage, à transférer un volume de clientèle d'un assureur à un autre en échange d'une rémunération additionnelle allant jusqu'à 15 p. 100 des primes transférées en plus des commissions régulières. Il y a 55 p. 100 des grands cabinets qui ont déclaré au moins un transfert au cours des cinq dernières années au Québec.

Les commissions conditionnelles sont offertes au cabinet par les assureurs. On bonifie la rémunération de base. Je ne parlerai pas de la qualité, comme vous l'avez dit tantôt qui pourra être changé en cas de sinistres, mais de la quantité. En fonction d'un objectif de vente des produits d'un assureur, la rentabilité du portefeuille d'assurance et la fidélisation de la clientèle, il s'est vendu en assurance de dommages aux particuliers au Québec pour 4,2 milliards. Cela nous touche tous comme consommateurs au Québec parce qu'il s'agit de l'automobile, la maison et l'assurance-responsabilité.

Je voudrais savoir ce que vous nous suggérez, puisque les consultations vont continuer au Québec, pour trouver des solutions réglementaires. En attendant, les consommateurs sont toujours sous l'impression que lorsqu'on fait affaires avec un courtier on a un éventail de choix. Toutefois, on s'aperçoit que plusieurs courtiers ne nous offrent pas ce choix puisqu'il y a des contraintes liées à des assureurs.

Pouvez-vous me répondre sur les questions qui concernent les assureurs et les courtiers?

[Traduction]

M. Orr : Le secteur du courtage au Québec est différent. Vous voulez savoir si cette situation est particulière au Québec ou si cela se passe aussi dans le reste du Canada. Plusieurs courtiers ont des volumes d'affaires concentrés avec certains assureurs. Ils sont régis par des ententes. Ces volumes d'affaires concentrés peuvent présenter des avantages.

Parfois, un courtier a plus de poids auprès de ses clients ou exerce plus d'influence sur l'assureur quand vient le temps de discuter de prix, de réclamations, ainsi de suite, en fonction du volume d'affaires qu'il a avec l'assureur. Parfois, ces volumes accrus d'affaires constituent un avantage pour les clients. Ils leurs permettent d'exercer une plus grande influence sur l'assureur, les décisions et les mesures qui seront prises. À mon avis, il est préférable de diversifier les activités. C'est l'approche que je préconise.

Pour ce qui est des prêts que les assureurs consentent aux courtiers, le secteur financier a de la difficulté à comprendre le système de courtage d'assurances multirisques et de consentir des prêts pour financer de nouvelles opérations commerciales.

There has been over the years, as the industry has those financial investments available, and understanding the business, those have come easier to the brokers than being able to get them from the bank. I would suggest that is probably the major reason you see that in those brokerages.

I believe that throughout all of this, perceived conflicts of interest, the declaration of those conflicts of interests and the disclosure of those conflicts of interest are the answer on how to look after the issues so that the consumer is an educated consumer and understands the purchase that they are making and understands that broker's business. Disclosure of those conflicts of interest, we believe, is the method moving forward.

In some of the other provinces, for example Ontario, with their compensation disclosure, the knowledge of that disclosure and compensation, as long as the consumer is aware of the situation and understands the situation, they can make an educated choice on their insurance buying decision.

[Translation]

Senator Plamondon: Therefore, in your opinion, the solution would be for the broker to declare a conflict of interest, rather than sever this relationship. If I understood correctly, you stated that in some provinces, conflicts of interests were declared, but solely at the request of the consumer. Is a conflict of interest declaration of this nature mandatory in some provinces, without consumers having to request one?

[English]

Mr. Orr: This is an on going development, certainly, moving forward. In Ontario, that declaration is made voluntarily to the clients. In Nova Scotia, for example, that information is readily available and is provided upon request.

Senator Plamondon: Upon request, on both sides, Ontario upon request?

Mr. Orr: In Ontario, that information is provided to the consumer on the first renewal and if there is ever a change in insurer. Each consumer in Ontario receives that information on their renewal and if there is a recommendation to change insurers by the broker, that information has to be provided to them.

[Translation]

Senator Plamondon: When a brokerage firm is paid a commission for the block transfer of business to another insurer, is this payment also reported?

[English]

Mr. Orr: That would be declared in the Ontario situation.

[Translation]

Senator Plamondon: Is this practice common only to Quebec?

Toutefois, au fil des ans, parce que l'industrie disposait d'outils financiers et quelle avait une meilleure connaissance du milieu, il est devenu plus facile pour les courtiers d'obtenir des prêts de celle-ci que des banques. C'est ce qui explique, sans doute, la situation que vous avez décrite.

À mon avis, les conflits perçus, la déclaration de ces conflits d'intérêt et leur divulgation vont permettre de solutionner le problème, c'est-à-dire d'éduquer le consommateur, de faire en sorte qu'il comprenne bien le produit qu'il est en train d'acheter, le rôle que joue le courtier. La divulgation des conflits d'intérêt constitue la solution au problème.

Dans certaines autres provinces, par exemple l'Ontario, qui a adopté des règles en matière de divulgation de conflits d'intérêt et de rémunération, le consommateur, s'il est bien au courant de la situation, peut faire un choix éclairé quand vient le temps d'acheter de l'assurance.

[Français]

Le sénateur Plamondon : Déclarer un conflit d'intérêts plutôt que de l'éliminer serait donc, selon vous, la solution? Si j'ai bien compris, vous avez dit que cette déclaration se faisait, dans certaines provinces, uniquement sur demande du consommateur. Est-ce que dans certaines provinces la déclaration de conflit d'intérêts est obligatoire sans que le consommateur n'en fasse la demande?

[Traduction]

M. Orr : On note des progrès à ce chapitre. En Ontario, la déclaration de conflits d'intérêt est volontaire. En Nouvelle-Écosse, cette information est disponible et fournie sur demande.

Le sénateur Plamondon : Sur demande, de part et d'autre; et en Ontario, sur demande?

M. Orr : En Ontario, l'information est fournie au consommateur lors du renouvellement de la police et lorsqu'il y a un changement au niveau de la maison d'assurances. Chaque consommateur en Ontario reçoit l'information au moment du renouvellement de la police d'assurance. Si le courtier recommande une autre maison d'assurance, le consommateur en est informé.

[Français]

Le sénateur Plamondon : Dans le cas d'un transfert en bloc d'une clientèle à un autre assureur où le cabinet de courtage reçoit une commission pour cette transaction, est-ce que cette information est également inscrite?

[Traduction]

M. Orr : Elle le serait en Ontario.

[Français]

Le sénateur Plamondon : Est-ce la seule province où cette pratique est d'usage?

[English]

Mr. Orr: Other provinces are looking to deal with this situation moving forward.

The Chairman: Just to respond to that, you are saying that declaration is only made on renewal, not at the first instance.

Mr. Orr: On the first sales, yes, on one year's renewals and any time that a broker on a new sale, or changes markets, recommends a different market.

[Translation]

Senator Plamondon: With respect to commissions paid for the quality of the portfolio with an insurer, in order to maintain the same quality in relation to claims, do you not find yourselves in a situation where you cannot side too much with the consumer in order to handle the fewest number of claims?

Mr. Yakabuski: According to the figures that I shared with you, it is clear that our priority is to resolve claims as quickly as possible. Moreover, all of the figures show that the industry is doing an excellent job on that score. I know of brokers who feel tremendous joy when they present a cheque to a client who has incurred a loss. These brokers press the insurance company for a cheque and present it proudly to the client, as if to say: see, I am working on your behalf.

Senator Plamondon: However, the higher the volume of business with a particular insurer, the easier it is to negotiate with that insurance company — at least that is what we are hearing. You told us that it was easier in such instance to deal with a complaint or settle a claim. Therefore, it is not so much the quality of the complaint as such, but the relationship between the insurer and the broker that determines how well represented the consumer actually is. Is that correct?

Mr. Yakabuski: If you look at the history of our industry over the past several years, you will note that several companies have merged their operations. For example, ING bought out Guardian and several other companies. When two damage insurance companies merge in Canada, the market share of the new company is generally smaller than that of the two companies combined, the reason being in part the level of competition in the industry. Brokers understand full well the importance of competition, as do the insurance companies. Other financial institutions in Canada do not face the kind of fierce competition that prevails in our industry. The market share of the newly formed company is always smaller, because brokers are loath to put all of their eggs in one basket.

Senator Plamondon: That is not the finding in the case of Quebec on the question of conflicts of interests. When ownership ties exist and hefty commissions are paid on business volume, the

[Traduction]

M. Orr : D'autres provinces se penchent là-dessus.

Le président : Si j'ai bien compris, cette déclaration est uniquement faite lors du renouvellement de la police d'assurance, pas au moment de l'achat de l'assurance.

M. Orr : Lors de l'achat de l'assurance et au moment du renouvellement, un an plus tard, et chaque fois qu'un courtier conclut une nouvelle vente, change de marché, en recommande un nouveau.

[Français]

Le sénateur Plamondon : Au sujet des commissions sur la qualité du portfolio que vous avez avec un assureur, afin de garder la même qualité vis-à-vis des réclamations, est-ce que cela ne vous met pas dans une situation où vous ne prenez pas trop le parti du consommateur pour garder le moins de réclamations possible?

M. Yakabuski : Selon les chiffres que je vous ai présentés, il est clair que notre priorité est le règlement le plus rapide possible des réclamations. D'ailleurs, tous les chiffres indiquent que l'industrie fait un excellent travail sur ce point. Je connais des courtiers qui tirent une joie énorme du fait de présenter un chèque à quelqu'un qui vient de subir une perte. Ces courtiers demandent tout de suite un chèque de la compagnie d'assurance et le livrent au client en disant avec fierté, « voici, je travaille pour vous ».

Le sénateur Plamondon : Toutefois, plus il y a de volume avec un assureur, plus il est facile de négocier avec lui — du moins c'est ce qu'on nous a dit. Vous nous avez indiqué qu'il est plus facile de négocier lorsqu'il y a une plainte ou une réclamation dans un tel cas. Ce n'est donc pas la qualité de la plainte en soi mais la relation entre l'assureur et le courtier qui fait que le consommateur a une meilleure représentation ou non?

M. Yakabuski : En examinant l'histoire de notre industrie depuis quelques années, on remarque que quelques fusions se sont produites. Par exemple, ING a acheté Guardian et d'autres compagnies. Lors d'une fusion de deux compagnies d'assurance en dommages au Canada, la partie du marché de la nouvelle compagnie est généralement inférieure aux deux compagnies combinées. Ce fait s'explique en partie par l'importance de la concurrence. Les courtiers comprennent très bien l'importance de la concurrence et les compagnies d'assurance le comprennent fort bien également. Les autres institutions financières au Canada ne connaissent pas la même concurrence que notre industrie. On parle de quelque 200 compagnies d'assurance en dommages inscrites au Canada. Cette partie du marché de la nouvelle compagnie est toujours plus petite, parce que les courtiers ne veulent pas mettre tous leurs œufs dans le même panier.

Le sénateur Plamondon : Ce n'est pas le constat qu'on fait au Québec dans les cas de conflits d'intérêts. Quand il y a des liens de propriétés et de grosses commissions sont versées sur le volume,

tendency is greater to sell to a person who contacts a brokerage firm rather than to an individual a product that will increase the firm's overall volume of business.

As a solution, could we not have independent brokers without any ties to an insurance company, as well as brokers with such ties?

Mr. Yakabuski: The solution is to encourage more competition within the industry. One problem is that in Quebec, there is less competition than in other markets in Canada. Solutions of a regulatory nature will result in even less competition in Quebec and that is not what we want.

While one may agree with the report that was released by the Autorité des marchés, we should instead be looking for solutions that will strengthen competition, not for ones that involve governments.

Senator Plamondon: Could we not follow Ontario's lead and require that all broker commissions be reported? Having independent brokers could also be a viable option. Clients would then know who is independent, and who is not.

[English]

Mr. Griffin: Senator Plamondon, a very extensive survey was done in Quebec by the regulator in that province. A similar survey has been conducted over the past several months by the Canadian Council of Insurance Regulators in the other provinces. That report has yet to be released.

It is difficult for us to give you specific responses because we have not read the other report.

[Translation]

Senator Plamondon: Do you know when the report is scheduled to be released?

[English]

Mr. Griffin: No, it is in the hands of the Canadian Council of Insurance Regulators.

To your second point, the Ontario model has at least two components, one of which is the disclosure by the underwriters by insurance companies on their websites of all of this information. That obviously applies to a consumer whether they are in Newfoundland or British Columbia. That information is available to consumers across the country.

The second element, which at this point is specific to Ontario, deals with the mandatory disclosure of the commission arrangements at the point of sale. I will defer to the president of the Insurance Brokers Association of Canada as to whether that would be best implemented across the rest of the country.

on a davantage tendance à vendre au consommateur s'adressant à un cabinet de courtage un produit visant à augmenter le volume qu'on ne le fera avec un individu.

La solution ne serait-elle pas de chercher à avoir des courtiers indépendants, donc sans lien avec la compagnie d'assurance, ainsi que des courtiers qui ont des liens avec les compagnies d'assurance?

M. Yakabuski : Il faut promouvoir davantage la concurrence. Le problème est qu'il y a au Québec moins de concurrence que dans les autres marchés au Canada. Les solutions réglementaires vont justement causer un amoindrissement de la concurrence au Québec. Ce n'est pas ce que nous cherchons.

On peut être d'accord sur le rapport de l'autorité des marchés, mais il faut plutôt chercher des solutions qui visent à renforcer la concurrence et non des solutions toujours gouvernementales.

Le sénateur Plamondon : Ne pourrait-on pas faire ailleurs comme il se fait en Ontario, soit déclarer toutes les commissions des courtiers? La solution du courtier indépendant pourrait également être viable pour que les gens sachent qui est indépendant et qui ne l'est pas.

[Traduction]

M. Griffin : Sénateur Plamondon, la question a fait l'objet d'une étude très approfondie au Québec, par l'organisme de réglementation de la province. Une étude similaire a été menée au cours des derniers mois dans les autres provinces par le Conseil canadien des responsables de la réglementation d'assurance. Le rapport n'a pas encore été rendu public.

Il est difficile pour nous de vous donner des réponses précises parce que nous n'avons pas encore vu l'autre rapport.

[Français]

Le sénateur Plamondon : Est-ce que vous savez quand le rapport sera rendu public?

[Traduction]

M. Griffin : Non, il est entre les mains du Conseil canadien des responsables de la réglementation d'assurance.

Pour ce qui est de votre deuxième question, le modèle de l'Ontario comporte au moins deux volets. Le premier concerne la diffusion, par les assureurs, les compagnies d'assurance, de toute cette information sur leurs sites web. Cela s'applique à tous les consommateurs, qu'ils habitent à Terre-Neuve ou en Colombie-Britannique. Cette information est accessible aux consommateurs, peu importe la région où ils vivent.

Le deuxième volet, qui est bien particulier à l'Ontario, concerne la divulgation obligatoire de la commission versée au point de vente. Je vais demander au président de l'Association des courtiers d'assurance du Canada de nous dire si cette exigence devrait s'appliquer dans l'ensemble du pays.

Mr. Orr: I know that agreement has been implemented in Ontario and has been presented for review to the rest of the regulators and the associations across Canada. Each of our individual members is dealing with their regulators on that issue as we speak. It is a process that is moving forward.

[Translation]

Senator Hervieux-Payette: My questions deal primarily with consumers and with the cost of insuring oneself against each separate risk. With respect to natural disasters, have you compiled any data or done any studies over the past five years on cost increases and premium increases, whether for automobile insurance or general insurance? That would give us some idea of how the situation has evolved. Have the risks actually increased, or is it that premiums have risen substantially?

Earlier, mention was made of a once-in-a-lifetime disaster, namely the ice storm in Quebec. I hope we will not have another disaster of this kind for the next decade. Now, everyone is just waiting for an earthquake to hit Vancouver. Talk about risk!

[English]

The Chairman: Senator, there are enough political problems in the country. Do not threaten the gods.

[Translation]

Senator Hervieux-Payette: With respect to premiums, are profit margins really excessive? We want to ensure that consumers are well served, that costs are affordable and that profit margins are not unreasonable.

The cost of processing claims is another consideration. Each claim needs to be examined separately. We need to look at the cost of each disaster and consider how costs have increased over time.

In the banking sector, for example, with the advent of automation, costs are declining, not increasing. This trend impacts the profit margins of insurance companies.

Regarding the measures implemented to reduce the incidence of fraud, earlier we talked about the banking sector. However, in the insurance industry, in my humble opinion, practices are somewhat more lax than they were in the old days. Claims submitted do not always reflect the cost of lost or stolen items. While we have heard how risk costs have increased, I would like to hear more about the costs associated with fraud. Obviously, it makes a difference in terms of the amount of money insurance companies pay out in claims if the value of stolen property is pegged at \$1,000 versus \$500.

Earlier, it was mentioned that only 2 per cent of consumers take issue with the insurer. I hope the reason is that occasionally people inflate their claims. An insurance company may also take a hard line approach, but usually the parties can come to an agreement.

M. Orr : Je sais que cette entente a été mise en œuvre en Ontario et qu'elle a fait l'objet d'un examen par les autres organismes de réglementation et associations au Canada. Nos membres associés sont en train de négocier séparément avec leur organisme de réglementation respectif. C'est un processus en cours.

[Français]

Le sénateur Hervieux-Payette : Mes questions concernent surtout les consommateurs, à savoir quel est le coût pour s'assurer pour chaque risque. Dans le coût des sinistres, que ce soit au niveau des voitures ou de l'assurance générale, avez-vous fait compilé des données ou fait des études au cours des cinq dernières années concernant l'augmentation des coûts, à la fois des sinistres et la relation avec le coût des primes d'assurance? On pourrait alors noter s'il y a eu un écart. Est-ce les risques qui ont augmenté, ou bien les primes qui ont augmenté de façon considérable?

Tantôt, on a parlé d'un événement spécial qu'était la tempête de verglas au Québec. J'espère que nous n'en aurons pas pour les dix prochaines années. On attend juste le tremblement de terre à Vancouver! Nous parlons de risque!

[Traduction]

Le président : Madame le sénateur, nous avons déjà suffisamment de problèmes politiques au Canada. Faites attention à ce que vous dites, s'il vous plaît.

[Français]

Le sénateur Hervieux-Payette : Au niveau des primes, y a-t-il vraiment des marges de profit exagérées? Nous voulons un service avec des consommateurs bien servis, et ce à des coûts raisonnables sans qu'il y ait de profits déraisonnables.

Il y a également le coût du traitement des réclamations. Là aussi, il faut voir chaque réclamation, s'il faut examiner le coût des sinistres et étudier comment cela a évolué avec le temps, ainsi que connaître le coût pour traiter ces sinistres.

Par exemple, dans le domaine bancaire, avec toute l'automatisation, les coûts diminuent au lieu d'augmenter. De toute façon, cela joue sur la marge bénéficiaire des compagnies.

J'aborde maintenant le mécanisme mis en place pour diminuer les fraudes. On a parlé du domaine bancaire tantôt. Cependant, dans le domaine des assurances, il y a, à mon humble avis, un peu plus de laxisme que dans le temps de mes parents. Les réclamations ne sont pas toujours en relation avec le coût de ce qui a été perdu ou volé. Si je connais toute l'évolution du coût des risques, je veux aussi savoir ce que représente la fraude. Parce qu'évidemment, si j'évalue ce qu'on m'a volé à 500 dollars ou à 1 000 dollars, cela fait une différence sur l'ensemble des déboursés de la compagnie d'assurance.

On a dit tantôt qu'il n'y avait que 2 p. 100 des gens qui se chicanent; j'espère que de temps en temps c'est parce que les gens exagèrent sur les réclamations. Il peut aussi y avoir une compagnie d'assurance un peu chiche, mais les deux peuvent arriver à une entente.

In assessing the situation, it is important to consider the components that factor into the premium-cost equation, and to look at whether the insurance is sold on line, or by a broker.

For instance, what happened in Alberta where premium legislation was enacted? One fine day, the Premier decided that politically speaking, it would be a sound move to bring in legislation and freeze premiums. Does this mean that insurance companies will now be incurring losses? Does this mean that coverage will change? I think it is important to clarify these issues.

I mention Alberta, because it has taken the most radical approach. Other provincial governments have brought in measures, but nothing like Alberta.

Finally, is legislating premiums a viable option, one that is in the best interests of consumers? If legislation is brought in to cap premiums and consumers are not as well protected because companies provide less coverage, then we are no further ahead in the game.

It will take an effort on your part to provide a written response to these questions. Perhaps you have some stories to relate to us about fraud. I am curious about the scope of this phenomenon, because I believe insurance fraud is more prevalent today than it was back in the 1950s.

[English]

The Chairman: To be fair, the senator raised a cluster of questions. We are limited in terms of time. You can respond to the major points as you choose, but the senator was gracious enough to indicate that she would like your response in writing. That will give you an opportunity to look at her questions more carefully and then respond. The transcripts will be available. She asked a series of clustered and interrelated questions. Respond as you like, and we will entertain your written responses.

Mr. Griffin: Senator, you have hit on several critical issues that go to the core of our business, and the first is how premiums are set.

The simplest basis is that it is the premiums of the many that have to be set to pay for the claims of the few that will make a claim. The trick is that this is the only product I know of sold in Canada today where we do not know the largest cost of the product ahead of time. It is a guess going into it. We attempt to guess based on past history the number of claims, their size, what we need in terms of expenses to deliver it, and a healthy return.

The second question you asked was on the issue of fraud. That is of great concern to our industry. We did a study about five years ago looking at actual closed claims. Between the example you gave, exaggerations of claims in which a Timex turns into a Rolex when it is lost, and actual fraud that is premeditated, our

C'est important, lorsqu'on évalue la situation, de voir les composantes qui nous amènent à une prime et qui nous amènent ensuite à un coût. On peut regarder tous les mécanismes, à savoir si c'est vendu en ligne ou par un courtier.

Enfin, qu'est-il arrivé, par exemple en Alberta, où on a adopté une législation sur les primes? Un bon matin, le premier ministre décide que sur le plan politique ce sera une bien bonne affaire, on légifère donc et on instaure un gel des primes. Est-ce que cela veut dire que les compagnies vont devenir déficitaires? Ou bien est-ce que cela veut dire qu'on va changer les couvertures? Je pense qu'il est important qu'on mette les points sur les « i ».

Je parle de l'Alberta en particulier, parce que c'était encore plus flagrant là qu'ailleurs. Les gouvernements provinciaux sont intervenus à plus d'un endroit, mais je pense qu'en Alberta cela a été fait de façon la plus radicale.

Finalement, est-ce que légiférer sur les primes est une option valable dans l'intérêt du consommateur? Si on légifère et qu'on impose un plafond aux primes et que la personne n'est pas bien protégée parce que les compagnies vont diminuer les couvertures, on n'est pas plus avancé.

Il vous faudra faire un peu de travail pour répondre par courrier à ces questions, j'en conviens. Par ailleurs, en ce qui a trait aux fraudes vous avez peut-être des choses à nous dire. J'aimerais connaître l'ampleur de ce phénomène, parce qu'il me semble qu'il y en a plus dans les années 2000 que dans les années 1950.

[Traduction]

Le président : Le sénateur a soulevé plusieurs points. Il ne nous reste pas beaucoup de temps. Vous pouvez répondre aux questions de votre choix, mais le sénateur a eu la gentillesse de dire qu'elle aimerait avoir vos réponses par écrit. Cela va vous permettre d'examiner les questions de plus près, et ensuite d'y répondre. Le compte rendu sera disponible. Elle a soulevé plusieurs points qui se recoupent. À vous choisir les questions auxquelles vous voulez répondre. Nous examinerons les réponses que vous soumettrez par écrit.

M. Griffin : Madame le sénateur, vous avez abordé plusieurs points importants qui constituent les éléments essentiels de notre industrie, le premier étant l'établissement des primes d'assurance.

En deux mots, ce sont les primes versées par le plus grand nombre qui vont servir à payer les réclamations qui sont faites. À ma connaissance, c'est le seul produit vendu au Canada aujourd'hui dont nous ne connaissons pas le coût à l'avance. Il faut procéder au jugé. Il faut faire des conjectures en nous fondant sur le nombre de réclamations reçues dans le passé, leur importance, nos besoins en termes de dépenses, et un rendement intéressant.

Votre deuxième question portait sur la fraude. C'est un sujet qui nous préoccupe beaucoup. Nous avons réalisé une étude, il y a environ cinq ans, sur le nombre réel de réclamations réglées. Entre l'exemple que vous avez donné, l'exagération des réclamations où la Timex qui a été égarée se transforme en Rolex, et les fraudes

estimates were that in the range of 10 per cent to 15 per cent of claims dollars going out are as a result of fraudulent activity, either exaggerated claims, auto theft or actual orchestrated fraud.

In reference to Alberta, I probably need to give an answer that is too long, but the simple answer is I do not think legislated premiums are the answer. I do not think the legislatures of this country are any better at speculating what we need in terms of dollars to pay future claims than we are, and inevitably they get it wrong.

The Chairman: If you have any recommendations to make in terms of the consumer protection mechanisms within your industry that you think could be improved, we look forward to your recommendations.

I do note with some personal dismay that Mr. Orr suggests in bullet 2, page 5:

Provincial governments and related organizations remain the best avenue of recourse for consumer insurance concerns that cannot be addressed by the industry or the marketplace.

We heard the banking association, and you also heard their comments. They told us they were sorry that we did not push them further and faster because when we did push them the result was a better balanced marketplace. Does this mean we have to push the insurance brokers in order to bring about a fair result?

We have raised issues here of conflict, transparency, and the fact that one province has a better system than the other provinces. The banks have told us in a very candid way that the consumer and the marketplace benefited from our push.

I am not asking you to respond now, but we were listening carefully to what you had to say. We looked at your brief and, based on the pointed questions made by all senators, we are concerned about your industry. Remember that this is a non-partisan committee.

We are certainly not satisfied with the bidding process. The Americans have disclosed a serious flaw of giant proportions. The settlement was in the hundreds of millions of dollars.

Senator Angus: Over a billion in some cases.

The Chairman: At the end of the day, this is not a small issue. This is a systemic problem. We have had only anecdotal evidence from you to say there is no wrongdoing. We do not question that, but we would be interested in whether there should be a bidding code to ensure bidders do not get together and collude with one another to rig prices.

This is a serious issue for us, and this committee does not want to become muscular before we give the industry an opportunity to respond to what appears to be a lacuna in regulation, self-regulation or government regulation.

préméditées, nous estimons qu'entre 10 et 15 p. 100 des réclamations versées sont le fait d'activités frauduleuses, de demandes exagérées, de vols d'auto ou de fraudes orchestrées.

Pour ce qui est de l'Alberta, ma réponse serait sans doute trop longue, mais en deux mots, le fait d'avoir des primes fixées par la loi ne réglerait pas le problème. Je ne pense pas que les assemblées législatives au Canada sont mieux placées que nous pour déterminer le montant de liquidités dont nous avons besoin pour régler les réclamations futures. Elles finiraient toujours par se tromper.

Le président : Si vous avez des recommandations à formuler au sujet des améliorations à apporter aux mécanismes de protection des consommateurs au sein de votre industrie, n'hésitez pas à nous en faire part.

Je note, avec inquiétude, que M. Orr propose, au point 2, page 6, ce qui suit :

Les gouvernements provinciaux et les organismes connexes demeurent les meilleures avenues pour les consommateurs qui ont des préoccupations qui ne peuvent être abordées par l'industrie ou par le marché.

Nous avons entendu, comme vous, le point de vue de l'Association des banquiers. Elle regrette que nous n'ayons pas exercé plus de pressions dans le passé, parce que quand nous l'avons fait, nous nous sommes retrouvés avec un marché mieux équilibré. Allons-nous devoir exercer des pressions sur les courtiers d'assurance pour obtenir un résultat équitable?

Nous avons parlé de conflits, de transparence, du fait qu'une province a un meilleur système que les autres. Les banques nous ont dit, de façon très candide, que les consommateurs et le marché ont tiré profit des pressions que nous avons exercées.

Je ne vous demande pas de répondre maintenant, mais nous avons écouté attentivement ce que vous aviez à dire. Nous avons lu votre mémoire et, si nous nous fions aux questions pointues que les sénateurs ont posées, votre industrie soulève des inquiétudes. N'oubliez pas : nous formons un comité non partisan.

Nous ne sommes pas satisfaits du processus d'appel d'offres. Les Américains ont décelé une lacune grave dans leur système, une lacune aux proportions énormes. Le montant du règlement a atteint des centaines de millions de dollars.

Le sénateur Angus : Plus de un milliard dans certains cas.

Le président : Au bout du compte, ce problème est très sérieux. Il s'agit d'un problème systémique. Or, vous vous êtes contenté de nous fournir des données empiriques pour démontrer qu'aucun acte préjudiciable n'a été commis. Nous ne remettons pas en cause ces données, mais nous aimerions savoir s'il n'y aurait pas lieu d'adopter un code pour éviter que les soumissionnaires ne s'entendent entre eux pour faire augmenter les prix.

C'est une question que nous jugeons sérieuse. Le comité ne veut pas proposer de mesures musclées avant d'avoir donné à l'industrie l'occasion de réagir à ce qui semble être une lacune dans le système de réglementation, d'autoréglementation ou de réglementation gouvernementale.

The evidence is not clear, but the American practices are not a hell of a lot different than some of the Canadian practices when it comes to bidding for large contracts.

What is the fallout? A problem like this can undermine consumer confidence. How can we prevent such a problem in this very important industry?

Canadians are insurance conscious, as they should be.

We are concerned, as we were with earlier witnesses, about the lack of statistical information. Mr. Yakabuski makes a good point about the number of claims. We would like to get those statistics in front of us. We want statistical analysis of the proportion of claims and their nature. To my mind that is the way to induce self-reform before government has to bring out its heavy hand.

Senator Angus: As we all know, this is an industry that is basically subjected to provincial jurisdiction, both as to the brokers and the insurance companies. They live and try to operate in a regulatory nightmare. There is a thing called regulatory reform which has been going on over a period of time.

This situation is similar to the problem we had with the securities business and the one single regulator that we would like to have. That is a big problem, is it not?

Mr. Griffin: Regulation is a huge problem.

Senator Angus: If you have any comments when you are giving us these written submissions, they would be helpful.

Today is a new day in Canada, and to have all this parochial mishmash affects our competitiveness in the global marketplace and in the financial services sector.

The Chairman: I thank the senator for that comment.

You should also be aware that this committee will be coming at this from another perspective. We are doing a productivity study which goes to the questions raised here about how to be productive and competitive and at the same time be fair to the consumer.

Another issue, which we think is an inhibitor of our marketplace and regulation, is the interprovincial trade barriers, and I consider diffuse and fragmented regulation to be part of that problem.

We see no effort on behalf of the provinces to move more quickly to harmonize their laws to benefit the economy and the consumer. We see no progress and we will be drawing that to their attention.

Rien ne permet de le croire, mais les pratiques américaines ne semblent pas tellement différentes des pratiques canadiennes quand vient le temps de soumissionner des contrats importants.

Quelles sont les conséquences? Un problème comme celui-ci peut miner la confiance des consommateurs. Comment pouvons-nous empêcher qu'un tel problème se produise dans ce secteur de premier plan?

Les Canadiens connaissent l'importance des assurances, comme il se doit.

Ce qui nous inquiète, et nous l'avons indiqué aux autres témoins que nous avons entendus, c'est l'absence de données statistiques. M. Yakabuski a parlé du nombre de réclamations. Nous aimerions avoir des statistiques. Nous voulons une analyse statistique du nombre de réclamations qui sont présentées, de la nature de celles-ci. Nous pourrions, de cette façon, encourager l'industrie à adopter des réformes avant que le gouvernement ne le fasse à leur place.

Le sénateur Angus : Comme nous le savons tous, cette industrie relève surtout de la compétence des provinces, comme le sont les maisons de courtage et les compagnies d'assurance. Ils évoluent dans un véritable bourbier réglementaire. Or, la réforme réglementaire a été engagée il y a déjà plusieurs années de cela.

Cette situation est similaire à celle observée dans le domaine des valeurs mobilières. Nous avons recommandé la mise en place d'un seul organisme de réglementation. C'est un problème énorme, n'est-ce pas?

M. Griffin : La réglementation constitue effectivement un problème énorme.

Le sénateur Angus : Si vous avez d'autres commentaires à formuler, n'hésitez pas à nous les soumettre quand vous allez nous remettre vos réponses écrites.

C'est un jour nouveau pour le Canada. Ces querelles de clocher qui nous caractérisent nous empêchent d'être concurrentiels sur le plan international, et dans le secteur des services financiers.

Le président : Merci de ce commentaire.

Je tiens également à vous rappeler que le comité va analyser la question sous un angle différent. Nous sommes en train d'effectuer une étude sur la productivité qui englobe les thèmes soulevés ici, à savoir comment pouvons-nous être productifs et compétitifs tout en étant justes à l'égard du consommateur.

Il y a un autre facteur qui, à notre avis, nuit au marché et à la réglementation : les obstacles commerciaux interprovinciaux. Selon moi, la réglementation diverse et fragmentée contribue au problème.

Les provinces ne déploient aucun effort pour harmoniser rapidement leurs lois au profit de l'économie et du consommateur. Elles n'ont fait aucun progrès à ce chapitre. Nous comptons attirer leur attention sur ce fait.

Senator Angus: The governor of the Bank of Canada, when asked about Canada's lag behind in productivity, to our surprise said it is bad but has gotten better in some areas. In the service sector it is the worst, and he referred specifically to your industry, to insurance, interestingly enough.

Mr. Griffin: Senator Plamondon referred to the Quebec report and some of the findings in that report. One of the most important findings from the report highlighted in their press release is they found no evidence of the type of action that was taking place in the U.S. That is an important finding out of that report.

The Chairman: We are not making unfounded allegations. We are here to prevent a situation as occurred in the United States.

Mr. Griffin: The second is with the issue of regulation. I will be speaking tomorrow to the Canadian Council of Insurance Regulators on harmonizing and moving to a better system of what we call "smart regulation."

The Chairman: Thank you very much, and thank you for your diligence.

The committee adjourned.

Le sénateur Angus : Le gouverneur de la Banque du Canada a dit, en parlant du manque de productivité du Canada, et sa réponse nous a étonnés, que la situation était déplorable, mais qu'elle s'était améliorée dans certaines industries. C'est pire dans le secteur des services. Il a mentionné votre industrie, ce qui est intéressant.

M. Griffin : Le sénateur Plamondon a fait allusion à certains constats qui se dégagent du rapport qui a été produit au Québec. Un des constats les plus intéressants, comme en témoigne le communiqué, c'est qu'ils n'ont trouvé aucun élément de preuve confirmant l'existence d'actes fautifs comme ceux commis aux États-Unis. C'est là un point important.

Le président : Nous ne faisons pas d'allégations non fondées. Nous sommes ici pour empêcher que ce genre de situation ne se produise au Canada.

M. Griffin : La deuxième constatation concerne la réglementation. Je compte rencontrer, demain, le Conseil canadien des responsables de la réglementation d'assurance pour discuter avec lui de l'harmonisation de la réglementation et de l'adoption d'un système plus efficace qui est axé sur la « réglementation intelligente ».

Le président : Merci beaucoup, et merci de la diligence dont vous faites preuve.

La séance est levée.



If undelivered, return COVER ONLY to:

Public Works and Government Services Canada –
Publishing and Depository Services
Ottawa, Ontario K1A 0S5

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:*

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada –
Les Éditions et Services de dépôt
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

WITNESSES

Wednesday, April 20, 2005

Bank of Canada:

David Dodge, Governor;
Paul Jenkins, Senior Deputy Governor.

Thursday, April 21, 2005

Canadian Bankers Association:

Raymond J. Protti, President and Chief Executive Officer;
Terry Campbell, Vice-President, Policy;
Caroline Hubberstey, Director, Public and Community Affairs.

Insurance Bureau of Canada:

Stanley I. Griffin, President and Chief Executive Officer;
Mark Yakabuski, Vice-President, Federal Affairs and Ontario.

Insurance Brokers Association of Canada:

Ken Orr, Chair of the Board;
Francesca Iacurto, Director of Public Affairs.

TÉMOINS

Le mercredi 20 avril 2005

Banque du Canada :

David Dodge, gouverneur;
Paul Jenkins, premier sous-gouverneur.

Le jeudi 21 avril 2005

Association des banquiers canadiens :

Raymond J. Protti, président et chef de la direction;
Terry Campbell, vice-président, Politiques;
Caroline Hubberstey, directrice, Affaires publiques et relations avec
la collectivité.

Bureau d'assurance du Canada :

Stanley I. Griffin, président et chef de la direction;
Mark Yakabuski, vice-président, Affaires fédérales et Ontario.

Association des courtiers d'assurances du Canada :

Ken Orr, président du conseil;
Francesca Iacurto, directrice des Affaires publiques.